Série II, 3e ANNÉE. — N° 4. Décembre 1931

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

PUBLIÉE PAR

Paul PARIS

Chargé de Cours à la Faculté des Sciences de Dijon –

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. Henri JOUARD, Noël MAYAUD
et Henri HEIM de BALSAC



J. L. ANSELIN, sculp., Parisiis
M.DCC.LXXXVIII.

Gérance et Administration : P. PARIS, Faculté des Sciences
51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or)

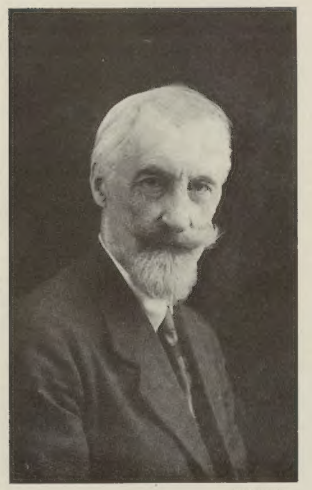
Série II, 3e Année, n° 4 Décembre 1931

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE.



CL. SCHERBECK

Professeur L. CUÉNOT
de l'Institut (v. p. 609)



Cl. G. L. MANUEL

Professeur P. Lemoine
Directeur du Muséum national d'Histoire naturelle
(v. p. 609)

LA FRANCE ET LE PASSAGE DES MIGRATEURS DANOIS

Par P. Skovgaard

Alauda a signalé jusqu'ici, sous la rubrique « Oiseaux bagués », les diverses reprises effectuées en France durant ces dernières années. Ces faits, isolés et sporadiques, cités au hasard des captures et d'une lecture forcément ingrate, ne pouvaient donner une idée d'ensemble des phénomènes généraux des migrations, tels qu'ils ressortent dès à présent de la pratique de l'annelage qui s'étend de plus en plus dans tous les pays. Comme d'autre part le journal cynégétique « Le Chasseur Français » et les quelques périodiques qui réservent une place aux oiseaux bagués (« Le Gerfaut », « British Birds », « Der Vogelzug », etc.) sont à la disposition de nos abonnés à notre Bibliothèque, nous croyons le moment venu de remplacer notre rubrique par des articles synthétiques que veulent bien nous fournir les principales Stations ornithologiques, et dont voici le premier, dû à la plume de M. Skovgaard. Nous sommes certainement les interprètes de tous nos abonnés en remerciant ici le distingué Ornithologue danois d'avoir bien voulu inaugurer cette série d'écrits.

La Rédaction.

Dans l'étude de la migration des oiseaux au moyen du baguage, on constate toujours un nombre très grand d'oiseaux repris en France. On sait que la plupart des oiseaux européens émigrent suivant une direction Sud-Ouest, d'où la grande importance de la France pour l'étude de la migration. Aussi pourrait-il être intéressant pour les ornithologistes français d'avoir des données sur les résultats obtenus jusqu'à ce jour pour les migrateurs danois.

Pour cette étude j'ai bagué plus de 100.000 oiseaux (à l'état sauvage) avec des bagues portant l'inscription suivante :

P. Skovgaard,
Viborg,
Danmark,

plus un *numéro* et une *lettre de série* pour identifier l'oiseau. De ce nombre, environ 4.000 captures m'ont été signalées. Ci-dessous l'énumération de toutes les reprises faites en France : pour les principales espèces, je joins une carte indiquant tous les lieux de

reprise d'un signe correspondant à l'âge de l'oiseau à l'époque de sa capture d'après le tableau suivant :

○	=	1re année
●	=	2e année
▲	=	3e année
■	=	4e année
+	=	5e année
×	=	6e année
✱	=	6 ans et au-dessus.

Un numéro correspondant au mois de capture est placé près de ce signe.

Dans la liste suivante sont donnés dans l'ordre : 1° le numéro d'immatriculation ; 2° le lieu de baguage ; 3° la date du baguage ; 4° la date de reprise ; 5° le lieu de reprise.

Anas crecca, Sarcelle d'hiver (captures en migration d'automne à Fanö).

V. 6376 Fanö 7.IX.29 (1) 23.X.29 Villeneuve de Riverer (Hte-Garonne).
V. 6343 Fanö 6.IX.29 (1) fin novembre 1929 au Nord de Bordeaux.
V. 6377 Fanö 7.IX.29 (1) 13.XII.20 Saint-Nazaire.

Anas penelope, Canard siffleur.

V. 3585 Saltholm 19.VI.29 8.IX.29 Orchir (Seine-Inf.).

Anas acuta, Canard pilet.

V. 6621 Fanö 16.IX.30 (1) 19.XII.30 Ville-sur-Tourbe (Marne).

Anas platyrhynchos, Canard sauvage.

V. 3100 Knûthenborg 7.V.26 30.XII.27 Saint-Quentin (Aisne).

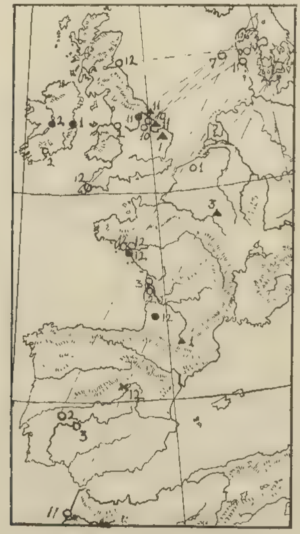
Spatula clypeata, Canard souchet.

V. 5382 Thy 14.VI,28 1.III.29 Martin Eglise (Seine-Inf.).

1. *Anas crecca* et *acuta* ont été bagués à leur passage d'automne ; les autres oiseaux furent bagués au nid ou sur le lieu de naissance.

Vanellus vanellus, Vanneau (Carte 1).

	896	Saltholm	5.IV.27	10.XII.28	Garross (Landes).
H.	3394	Egaa	7.V.27	12.XII.27	Saint-Etienne (Loire-Inf.).



CARTE 1. — *Vanellus vanellus.*

A.	3650	Saltbækvig	7.VII.28	15.XII.29	Saint-Marie s/mer (L.-Inf.).
N.	731	Saltholm	12.VI.20	[illegible].XII.20	Saint-Etienne (Loire-Inf.).
N.	734	Saltholm	12.VI.20	14.I.23	Montréjeau (Hte-Garonne).

A.	72(0	S els' ö	1.VI.3)	26.11.31 Be adan (Gironde).
H.	37 0	Saltholm	22.V..6	1.III.30 Allemanche Anglure (Marne).
V.	653	Viborg	26.VI.21	19.III.22 Marennes (Charente-Inf.).

Charadrius hiaticula, Pluvier à collier.

Eur. 29232	Copenhag.	12.VII.30	c.VIII.30 Arcachon (Gironde).

Charadrius alexandrinus, Pluvier de Kent.

425	Fanö	14.VII.20	14.IV.23 Aiguillon s/mer (Vendée).

Tringa glareola, Chevalier sylvain.

105	Ribe	21.VI.20	14.I.23 Tachoires (Gers).

Recurvirostra avosetta, Avocette (Carte 2).

X.	1048	Tipperne	20.IV.24	10.XII.25 Marennes (Charente-Inf.).
X.	7653	Nyborg	4.VI.25	10.XII.25 Bourfrance (Charente Inf.).
X.	7657	Nyborg	4.VI.25	15.I.26 Aiguillon s/mer (Vendée).
D.	3756	Oreby	6.VI.28	Févr.1929 Bourfrance (Charente-Inf.).
D.	4953	Oreby	7.VI.29	23.IV.30 Clarron (Charente-Inf.).

Larus ridibundus, Mouette rieuse (Carte 3).

A.	4543	Oreby	10.VII.28	6.IX.28 Le Crotoy (Somme).
A.	10021	Als	26.VI.29	8.IX.29 Le Hâvre (Loire-Inf.).
X.	7070	Nyborg	14.VI.26	16.IX.26 près Paris.
A.	3895	Oreby	10.VI.28	18.IX.28 Outreau (Pas-de-Calais)
K.	2068	Dybsö	11.VII.22	7.X.22 Indret (Loire Inf.).
X.	1263	Jägerspris	30.VI.21	6.XI.21 Bayonne.
A.	945	Randers Fjord	1919	16.XI.19 Marseille.
K.	2089	Dybsö	11.VII.22	19.XI.22 Cap d'Agde (Hérault).
N.	914	Rand. Fj.	17.VII.19	20.XI.19 Cette.
D.	5809	Klægbank.	6.VII.28	20.XI.28 Monteaux (Loir-et-Cher).
A.	11958	Hirksholme	30.VI.30	7.XII.30 Le Gua Marrennes (Char.-Inf.).
M.	803	Lilleö	27.VI.27	13.XII.27 Meschers (Charente-Inf.).
X.	1485	Rand. Fj.	10.VII.21	14.XII.21 Lunel (Hérault).
M.	1097	Selsö	5.VII.27	14.XII.27 Rochefort s/mer (Char.-Inf.).
X.	3820	Vroj	6 VII.27	16.XII.27 Point l'Abbé (Finistère).
M.	479	Ove Sö	12.VI.27	17.XII.27 Messac (Bretagne).
A.	2360	Klægbank.	6.VI.27	18.XII.27 Boulogne s/mer.
X.	1906	Saltholm	5.VII.25	24.XII.25 Gravelines (Nord).
K.	1091	Dybsö	11 VII.22	28.XII.22 Brouilla (Pyrenées-Orient.).
X.	1214	Jägerspris	10.VII.21	30.XII.21 Pontrieux (Côtes-du-Nord).
X.	1221	Jägerspris	10.VII.21	30.XII.21 Arles (Bouche-du-Rhône).
XO.	7174	Oreby	10.VI.28	1.I.29 Bolmond (Bouche-du-Rhône).

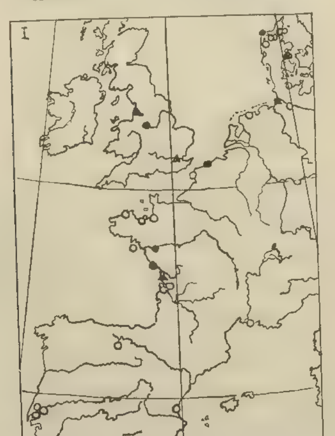
A.	2483	Aggersborg	11.VI.27	1.I.30	Etaules (Charente-Inférieure).
M	954	Lilleö	27.VI.27	8.I.28	Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
D	1100	Dybsö	3.VII 23	13.I.24	Le Touquet (Pas-de-Calais).



CARTE 2. — *Recurvirostra avosetta.*

A.	3511	Ove Sö	24.VI.28	14.I.29	Bordeaux.
V.	1133	Rand. Fj	10.VII.21	15.I.22	Vivier s/mer (Ille-et-Villaine).
A	1415	Aggersborg	26 VI.20	janv. 1921	Perros Guirec (C.-du-Nord).
M	847	Lilleö	27.VI.27	29.I.28	Saint-Vivien (Gironde).

A.	3841	Oreby	10.VI.28	30.I.29	Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).
D.	1767	Aggersborg	11.VI.27	4.II.28	St-Jean-de-Luz (Basses-Pyrén.).
X.	8924	Ove Sö	12.VI.27	5.II.28	Saint-Girons (Landes).
X.	2906	Ove Sö	1921	7.II.22	Bruil (Calvados).
A.	2924	Aggersborg	11.VI.27	20.II.28	Monthieux (Ain).



CARTE 3. — *Larus ridibundus*, repris en janvier.

X.	1472	Rand Fj.	10.VII.21	24.II.22	Martigue (Bouches-du-Rhône).
X.	2585	Saltholm	15.VII.23	21.II.24	Sainte-Lucie (Aude).

Reprises d'oiseaux de plus d'un an :

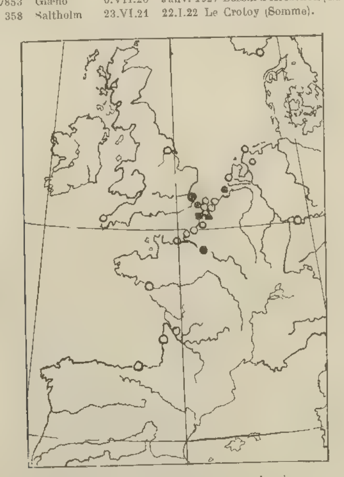
A.	1227	Aggersborg	26.VI.20	20.VII.21	Le Toquet (Pas-de-Calais).
X.	2088	Vröj.	5.VII.27	10.VIII.29	Batz (Loire-Inférieure).
X.	9289	Vröj.	11.VII.27	21.VIII.29	Cherbourg.
X.	1150	Faaborg	24.V.21	24.IX.22	Saint-Valéry s/Somme.

X.	1301	Jägerspris	10.VII.21	Sept.-Oct. 1922 Lepin Lac (Savoie).
A.	906	Rand. Fj.	17.VII.19	6.X.22 Kerdelan Baie (Morbihan).
N.	324	Aggersborg	12.VI.18	6.XI.21 Le Hâvre.
A.	3521	Ove Sö	24.VI 28	1.XII.30 Saint-Nazaire (Loire-Inf.).
X.	3891	Vroj	9.VII.27	2.XII.28 Trescalon (Loire-Inf.).
A.	281	Aggersborg	26.VI.18	14.XII.20 Saint-Valéry-s/Somme.
A.	2483	Aggersborg	11.VI.27	22.XII.29 Etaules (Charente-Inf.).
A	1301	Tipperne	29.VI. 20	31.XII.27 Queny Plage (Somme).
K.	4943	Lindholm	22.VI.26	fin XII.27 Saint-Sion (Vendée).
K.	2073	Dybsö	11.VII.22	8.I.24 Dunkerque.
X.	1248	Jägerspris	10.VII.21	10.I.23 Le Migron (Loire-Inf.).
X.	8585	Braband Sö	12.VI.27	15.I.29 Olonne s/mer (Vendée).
A.	1186	Aggersborg	26.VI.20	12.II.22 Saint-Cloud.
X.	8635	Brabr Sö	12.VI.27	18.II.29 Arés (Gironde).
A.	2280	Klægbanken	6.VI.27	1.III.29 Martin Eglise (Seine-Inf.).
N.	707	Rand. Fj.	17.VII.19	fin IV.22 Ile de Noirmoutiers.

Larus canus, Mouette cendrée (Carte 4).

D.	5047	Saltholm	2.VII.28	20.VIII.28 Fort Vert (Pas-de-Calais).
D.	5056	Saltholm	2.VII.28	2.IX.28 Hardelot (Pas-de-Calais).
K.	5640	Vröj	6.VII.27	6.IX.27 Ver s/mer (Calvados).
K.	2133	Dybsö	11.VII.22	10.IX.22 Dunkerque.
D.	6685	Vröj	4.VII.29	12 IX.29 Malo-les-Bains.
X.	5621	Dybsö	28.VI.25	13.IX.25 Berges (Nord).
D.	1177	Ærtholme	20.VI.29	22.IX.29 Villiers sur mer.
D.	10768	Hirsholm	11.VII.30	28.IX.30 Phare de Walden (Pas-de-C.).
K.	2044	Dybsö	11.VII.22	6.X.22 Le Hâvre (Seine-Inf.).
D.	6592	Vroj	4.VII.29	6.X.29 Montivillier (Seine-Inf.).
X	9134	Glænö	6.VII.27	16.X.27 Trouville (Calvados).
D.	3422	Vröj	2.VII.27	17.X.27 Quesnoy-le-montant (Somme).
A	2776	Vröj	11.VII.27	25.X.27 Pouldu (Finistère).
A.	7736	Oreby	14.VI.29	26.X.29 Petit Synthe près Dunkerque.
D.	6090	Vröj	17.VII.28	31.X.28 Noirmoutiers.
D.	533	Hyllekrog	VII.23	18.XI.23 Ouistreham (Calvados).
X.	5843	Dybsö	30.VI.25	24.XI.25 Aiguillon s/mer (Vendée).
X.	6183	Vresen	16.VII.27	26.XI.27 Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
X.	4555	Hjælm	VII.25	7.XII.25 Penerf fleuve (Bretagne).
X.	9067	Glænö	6.VII.27	7.XII.27 Monstoir (Morbihan).
D.	8474	Vröj	1.VII.29	8.XII.29 Bréville (Calvados).
D.	538	Hyllekrog	VII.23	9.XII.23 Audresselles (Pas-de Calais).
X	2442	Hyllekrog	3.VII.24	9.XII.24 Bassin d'Arcachon (Gironde).
A.	7154	Vröj	5.VII.29	12.XII.29 Mortagne s Gironde.
X.	4906	Hjælm	VII.25	21.XII.25 Array (Somme).
D.	1346	Lindholm	22.VI.26	25.XII.26 Le Tocquet (Pas-de-Calais).
D.	9562	Vroj	1.VII.29	30.XII.29 Ghyvelde (Nord).
X.	9737	Als	1.VII.27	6.I.28 Saint Nazaire (Loire-Inf.).
X.	6251	Vröj	9.VII.27	7.I.28. Malo-les-Bains

D.	6487	Vröj	1.VII.29	7.I.30	Le Lègue (Bretagne).
D.	927	Saltholm	22.VI.28	10.I.29	Dunkerque.
D.	10412	K[illegible]	26.VI.30	10.I.31	Baie d'Authie (Somme).
X.	7853	Glæno	6.VII.26	Janv. 1927	Bassin d'Arcachon (Gironde).
K.	358	Saltholm	23.VI.21	22.I.22	Le Crotoy (Somme).



CARTE 4. — *Larus canus*, repris en janvier.

X.	9152	Glænö	6.VII.27	22.I.28	St Androny de Blaye (Gironde).
X.	2344	Jägerspris	25.VI.23	25.I.24	Saint-Léonard (Seine-Inf.).
D.	5050	Saltholm	2.VII.28	26.I.29	Ghyvelde (Nord).
X.	3470	Glænö	30.VII.26	fin.I.27	Fécamp.
D.	6306	Vröj	13.VII.28	3.II.29	Loon Plage (Nord).
X.	9146	Glänö	6.VII.27	6.II.28	Saujon (Charente-Inf.).
X.	6973	Klægbanken	6.VI.27	7.II.28	Bernières s/mer (Calvados).
A.	7147	Vröj	5.VII.29	15.II.30	Sangatte (Pas de-Calais).

D.	2721	Ærtholme	23.VI 28	Févr. 1929 Fresnoy-en-Retz (Loire-Inf.).
	804	Jagerspris	7 VII.23	2.III.24 Bassin d'Arcachon (Gironde).
D.	6307	Vroj	13.VII 28	Mars 1929 L'Aurore (Ille-et-Vilaine).
X.	3441	Fuglhoj	20.VII.26	18.III.27 Le Hâvre (Seine-Inf.).
D.	4127	Saltholm	17.VI.27	27.III.28 Sallenelles baie-de-l'Orne.
K.	6500	Vroj	9.VII.27	1.IV. 28 Bassin d'Arrachon.
K.	2338	Hyllekrog	VII.23	7.V.24 Mont Saint-Michel (Manche).
X.	4956	Hjælm	VII.25	6.VI.26 près Bordeaux.

Reprises d'oiseaux de plus d'un an.

K.	4962	Lindholm	22.VI.26	2 VII 28 Berck Plage (Pas-de-Calais).
K.	3128	Vröj	VII.23	9.VIII.24 Cayeux s mer (Somme).
D.	8586	Vröj	1.VII.29	20.VIII.30 Hourdel près Saint-Valéry (Somme).
K	5696	Vroj	6.VII.27	30.IX.28 Baie de Canche.
D	906	Saltholm	14.VI.27	15.XI.28 Sables s/mer (Charente-Inf.).
X	6225	Vröj	9.VII.27	17.XI.29 Lievin Béthune (Pas-de-Cal.).
X	2770	Vröj	11.VII.27	19.XI.28 Séné (Morbihan)
X.	6287	Vroj	11.VII 27	4.XII.28 Mathes (Charente-Inf.)
D.	522	Hyllekrog	VII.23	5.XII.26 Noirmoutier (Vendée).
D	3427	Vröj	2.VII.27	15.XII.28 Fort Vert Marck (P.-de-Cal.).
X.	2387	Jägerspris	7.VII.23	Dec. 1928 La Rochelle (Charente-Inf.).
K.	5745	Vroj	6.VII.27	28.XII.28 Montiers Baie de Somme.
D.	4188	Saltholm	8.VII.27	30.XII.28 Gujan-Mestras (Gironde).
X	2417	Hyllekrog	3.VII.24	8.I.28 Cabourg.
M.	743	Lilleö	1927	8.I.30 Loc Mariaquer (Morbihan).
D.	10412	Korsor	1930	10.I.31 Authie, Baie (Somme).
K.	4936	Lindholm	22.VI.26	15.I 29 Nommes de Marck (Pas-de-C.).
A	2 53	Vresen	16.VII.27	Janv. 1930 Hermanville s/mer (Calv.).
X	6 31	Vroj	9.VII.27	19.I.31 Etaples s mer (Pas-de-Calais).
D	3527	Vroj	4.VII.27	23 I.29 Cap Gris-Nez (Dunkerque).
X	5423	Hjælm	VII.25	26.I.27 Farreres (Seine-et-Oise).
X.	6689	Vresen	10.VII.27	16.II.30 Sené (Morbihan).
D.	10202	Sevedö	21.VI.30	16.II.31 Port-Louis (Morbihan).
K.	5177	Dybso	3.VII.23	23.II.29 Saint-Marie-du-Mont (Manche).
X	9083	Glænö	6.VII.27	3.III.29 Montalivet-sur-mer (Gironde).
D	404	Vresen	16.VII.27	Mars 1929 Ducloir (Seine-Inf.).
K.	1934	Saltholm	19.VI.27	17.III.29 Sangatte (Pas de-Calais).
K	6499	Glænö	19 VII.27	20.III.29 Oye Plage (Pas-de-Calais).
D.	1330	Lindholm	22.VI.26	25.III.28 Bourneuf-en Retz (Loire-Inf.).
X	6184	Vresen	16.VII.27	25.III.30 Toussot-les-Bains (Gironde).

Sterna macrura, Sterne arctique.

H.	9383	Als	26.VI.29	4.IX 29 Honfleur (Seine-Inf.).

Sterna sandvicensis, Sterne caugek (Carte 5).

N.	1416	Tipperne	29.VI.20	11.VII.24	Dunkerque.
A.	8482	Hirsholme	27.VI.29	20.VIII.29	Malo-les-Bains.

CARTE 5. — *Sterna sandvicensis*.

N.	1561	Tipperne	29.VI.20	24.VIII.20	Dunkerque.
N.	1427	Tipperne	29.VI.20	25.VIII.23	Etaples (Pas-de-Calais).

	116	Ove Sö	25.VI.20	28.VIII.20	Paris Plage (Pas-de-Calais).
N.	1197	Ove Sö	25.VI.20	28.VIII.22	Dunkerque.
S.	4332	Hirsholme	16.VII.30	30.VIII.30	Bray Dunes (Nord).
A.	11899	Ove Sö	22.VI.30	1.IX.30	Hume (Nord de Cayeux) (Somme).
S.	1966	Hirsholme	26.VI.30	9.IX.30	Ile Madame (Rochefort).
A.	8717	Hirsholme	27.VI.29	13.IX.29	Ile d'Yeu.
A.	8650	Hirsholme	27.V.29	15.IX.29	Le Hâvre.
S.	936	Hirsholme	22.VI.30	16.IX.30	Calais.
A.	8287	Klægbanken	4.VII.29	20.IX.29	Baie d'Aiguillon (Vendée).
S.	4158	Hirsholme	14.VII.30	20.IX.20	Bassin d'Arcachon (Gironde).
S.	3515	Hirsholme	10.VII.30	25.IX.30	Hourdel-Cayeux (Somme).
S.	960	Hirsholme	22.VI.30	1.X.30	Hourdel-Cayeux (Somme).
S.	4005	Hirsholme	12.VII.30	3.X.30	Olonne-sur-mer (Vendée).
X.	2260	Ove Sö	19.VII.22	12.X.22	Lingreville (Manche).
S.	2410	Hirsholme	4.VII.30	13.X.30	Soulac-sur-mer (Gironde).
A.	8516	Hirsholme	27.VI.29	c.X.29	Ouistreham (Calvados).

Gelochelidon nilotica, Sterne hansel.

N.	1038	Ove Sö	25.VI.20	22.VIII.23	L'Etang de Thau (près Marseille).
X.	7563	Ove Sö	5.VII.26	3.V.27	Bassin d'Arcachon (Gironde).

Ardea cinerea, Héron cendré (Carte 6).

R.	616	Gjorslev	21.V.19	2.IX.19	Cujan Mestras (Gironde).
B.	1056	Lindum	27.V.27	14.X.27	Mosnac-sur-Soudre (Ch.-Inf.).
B.	1086	Aalholm	13.V.28	30.IX.30	Le Hâvre.
R.	4793	Bröns	20.VI.30	5.XI.30	Saint-Preest Bramefont (Puy-de-Dôme).
R.	761	Bröns	2.VII.30	16.XI.30	Saint-Germain-de-Livet (Calvados).
R.	399	Lindum	1920	1.I.21	Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône).
HS.	6	Store-Lyngby	1917	2.I.18	Gretz (Marne).
B.	1093	Glæno	1930	26.X.30	St-Dizau-de-Gua (Char.-Inf.).
R.	2129	Bevtoft	1930	Janv. 1931	Dax (Landes).
B.	959	Gjovslev	1929	12.III.31	Ouilly-le-Vicomte (Calvados).

Ciconia alba, Cigogne blanche.

R.	4567	Stadil	4.VII.29	Sept. 1929	Lac de Bourgneuf (Savoie).
R.	172	Mosberg	VII.19	22.IX.19	Outriaz (Ain).

Ciconia nigra, Cigogne noire.

R.	1946	Norlund	24.VI.23	13.VIII 24	Saint-Dizier (Haute-Marne).
R.	2557	Havno	1.VII.25	14.VIII.25	Berck-sur-mer (Pas-de-Cal.).



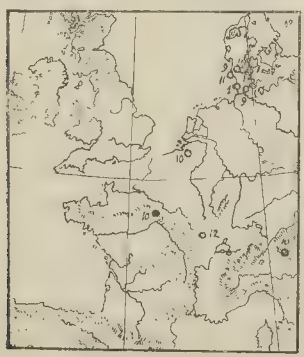
CARTE 6. — *Ardea cinerea.*

R.	41[illegible]	Lindum	8.VI.20	16.VIII.20	Saint-Dizier (Haute-Marne).
R.	323	Lindum	1.VI.21	21.VIII.21	Saint-André-de-Corcy (Ain).

R.	2061	Havnö	24.VI.24	7.IX.24 Montruzain (Aube).
R.	1432	Lindum	6.VI.22	18.IX.22 Lusso (Hérault).
R.	1945	Nörlünd	28.VI.23	20.IX.23 Le Puy (Haute-Loire).
R.	2526	Viskum	30.VI.25	21.IX.25 Saint-Etienne s. Reyssouze (Ain).
R.	2795	Havnö	2.VI.26	21.IX.26 Salin de Giraud (B.-du-Rhône).
R.	1447	Viskum	6.VI.22	26.IX.22 Grosjonc Rosnay (Indre).
R.	1471	Havno	30.VI.22	7.I.23 Etang-de-Berre (Bouches-du-Rhône).

Falco tinnunculus, Cresserelle (Carte 7).

X.	1563	Lynnerup	5.VI.21	15.X.22 Etréchy (Seine-et-Oise).
X.	7913	Karise	1930	20.XII.30 Saint-Julien (Côte-d'Or).



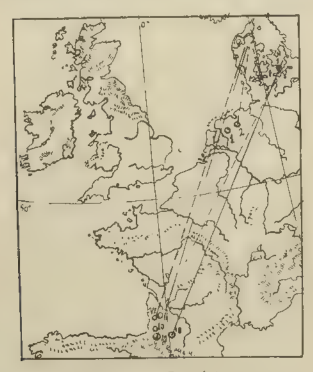
Carte 7. — *Falco tinnunculus.*

Buteo buteo, Buse (Carte 8).

B.	601	Häckeb.	16.VI.24	11.XI.24 Méry (Seine-et-Oise).
B.	132	Häckeb.	12.VI.23	Déc. 1925 Dompierre (Loiret).
B.	238	Viskum	28.V.20	20.I.21 Barbuise (Aube).
B.	291	Lindum	1.VI.21	Fév. 1922 Saint-Omer (Pas-de-Calais).
B.	462	Haderslev	21.VI.25	1.III.27 Le Cateau (Nord).

Columba oenas, Pigeon colombin.

X.	9513	Thureby	22.V.27	7.X.27	Maubourget (Htes-Pyrénées).
D	23	L.ndam	21.V.20	11.X.20	Navarreux (Basses-Pyrénées).



CARTE 8. — *Buteo buteo.*

Columba palumbus, Pigeon ramier (Cartes 9 et 10).

K.	3915	Viborg	27.V.28	16.X.28	Escos (Basses-Pyrénées).
K.	9702	Viborg	3.VIII.29	1.XI.29	Saint Gor Rochefort (Landes).
X.	3706	Bandholm	16.VI.26	5.XI.26	Rochefort (Landes).

Coleus monedula, Choucas.

M.	398	Frederiksvaerk	26.V.29	16.I.30	Quesnay (Somme).

Alauda arvensis, Alouette des champs.

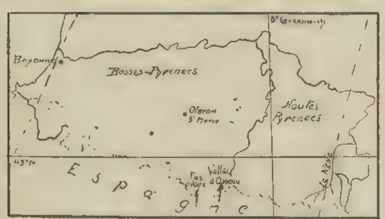
Eur.	4090	Husby	7.V.28	21.X.30	Pas de jeu (Deux-Sèvres).

Sturnus vulgaris, Etourneau vulgaire.

H.	387	Sindal	1.VI.20	16.XI.21 (Finistère).
H.	6116	Als	24.V.27	19.XII 27 Paimbœuf (Loire-Inférieure).
G.	1378	Nylars	3 VI.29	med IV.30 Nortkerque Pas-de-Calais).



Carte 9. — *Columba palumba* cercle, *C. oenas* (cercle avec point).



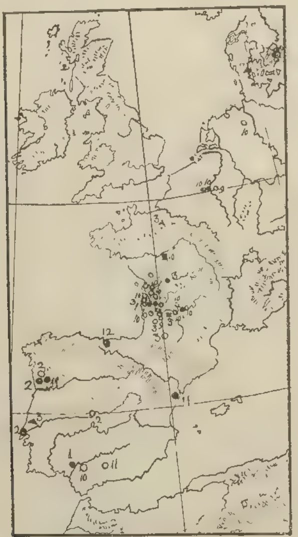
Carte 10. — Zone de passage des Palombes (d'après A. Chappellier).

Sylvia borin, Fauvette des jardins.

Eur. 2238 Charlottenl 2[illegible].VI.24 25.VIII.24 Saint-Chinian (Hérault).
Eur. 2941 Lyngby 16.VI.25 7.IX.25 Merignac (Gironde).

Motacilla flava, Bergeronnette printanière.

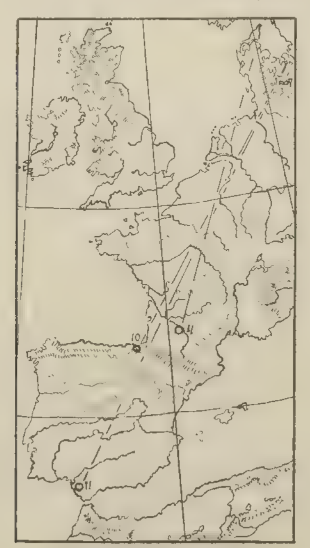
Eur. 5666 Hjörring 10.VII.26 30.IX.26 Capbreton (Landes).



CARTE 11. – *Turdus philomelos*.

Turdus philomelos, Grive musicienne (Carte 11)

H	9409	Aarhus	4.VI.27	20 IX.27 Saint Porchaire (Loire-Infér.).
H	1794	Soro.	15.VI.25	20 IX.25 Haybes sur-Meuse (Ardennes).
G	374	Borup Sj.	10.VI.28	27.X.28 Soulac (Gironde)
G	8802	Giesegaard	10 V 30	1.X.30 Gemozac (Charente-Inférieure).
H.	3907	Hesselager	3.V.26	6.X,30 St.-Avertin, Tours (Ind.-et-L.).
H.	4223	Ermelund	25.VI.26	8.X.26 Camblanne (Gironde).



CARTE 12. — *Erithacus rubecula.*

H.	3485	Furesö	23.VI.25	10.X.25 Cussac Médoc (Gironde).
H.	5559	Als	2 VI.26	10.X.26 Saint-Croix des Aigrons.
G.	11882	Frederiksværk	1930	12.X.30 Floujargue, Pujols (Gironde).
G.	6547	Bjernede	2.VI.29	13.X.29 La Teste (Gironde).
G.	3349	Borup Sj	10.VI.28	14 X 28 Belin (Gironde).
Eur.	604	Thureby	21.VI.25	15.X.26 Cutenzais (Gironde).
H.	5840	Brenderup	1.VI 30	19.X 30 Rozier, St-Emilion (Gironde).
Eur.	1255	Oreby	24.V.26	22.X.27 Aversan Médoc (Gironde).
G.	6986	Ermelund	25.VI.29	27.X.29 Langon (Gironde).
H.	5126	Als	20.V..26	30.10.26 Les Genêts, Pisany (Char.-Inf.).
H.	9451	Aarhus	21.VI.27	30.X.27 Bussac (Charente-Inférieure).
H.	2412	Bjäverskov	21.V.25	2.XI.25 Horable-p.-Castellon (Gir.).
G.	6987	Ermelund	25.VI.29	10.XI.29 Bessines (Deux Sèvres).
G.	10201	Charlottenlund	1930	1.I.31 Listrac Médoc (Gironde).
H.	8179	Charlottenl.	25.VI.27	22.I.29 Eynesse (Gironde).
H	9407	Aarrus	4.VI.27	4.III.28 Insos p. Prechac (Gironde).
H.	3840	Knuthenborg	29 V.26	5.III.29 Laigle (Orne).
H	4817	Thureby	9.V.26	8.III.27 Prechachs L'Adour (Gers).
G.	3461	Oreby	5.VII.28	10.III.29 Ganz p. Bazas (Gironde).
*.	233	Soro	17.VI.23	Mars 1927 La Chapelle (Lot-et-Garonne).
G.	4619	Ordrup	1928	28.III.30 St-Christophe de Chalais (Charente-Inférieure).
G.	8800	Giesegaard	1930	Mars 1931 Campugnan p. Carthelegue (Gironde).

Erithacus rubecula, Rouge-gorge (Carte 12).

Eur. 30318 Viborg 1930 23.XI.30 Mahourat (Lot-et-Garonne).

Ficedula hypoleuca, Gobe-mouche noir.

Eur. 13655 Frederiksdal 24.VI.27 19.IV.28 Marseille

Chloris chloris, Verdier.

Eur. 4360 Viborg 5.VII.25 29.XI.25 Hendicourt (Somme).

CONTRIBUTIONS A L'ORNITHOLOGIE DE LA RUSSIE

par Georges DÉMENTIEFF.

I. — Notes sur les Gerfauts de la Sibérie

Dans les collections du Musée zoologique de l'Université de Moscou, se trouve un jeune Gerfaut « gris » (nous employons ce terme pour distinguer les phases foncées de coloration des Gerfauts de la phase blanche du type *candicans*) provenant de la collection de M. S. BOUTOURLINE, capturé le 9 septembre 1905 dans la Sibérie N.-E., région du fleuve Kolyma entre les villes Srednekolymsk et Nijnekolymsk. La coloration de cet oiseau présente d'intéressantes particularités qui la distinguent de celle qui est habituelle chez les jeunes Gerfauts gris de la Sibérie occidentale et de la Russie N.-E. : le fond de coloration des parties supérieures est peu intense, brun-pâle, les taches claires (blanchâtres) sont assez larges et des plus nombreuses et petites sur les ailes ; le dessin brun des parties inférieures est très réduit (les taches brunes n'atteignant pas les parties proximales des plumes et ne formant pas les raies longitudinales à la poitrine et au ventre). Un autre Gerfaut provenant des îles Commandores (hiver 1915) et qui fait partie de ma collection présente les mêmes particularités.

Le Dr M. A. MENZBIER, dans sa monographie des grands Faucons de la Russie (« *Falconiformes* », vol. VI, liv. I des « Oiseaux » dans la série « *Faune de la Russie et des pays limitrophes* », publiée en russe par l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, l'ouvrage entier a paru en 1916), admet la présence dans la Sibérie d'une « race continentale claire » de Gerfaut « gris » à laquelle il rapporte les oiseaux du Kamtchatka (et précisément ceux dont parle DYBOWSKI dans le *Bulletin de la Société zoologique de France*,

1882, p. 352). La coloration claire comparativement à celle des autres Gerfauts « gris » est attribuée aux Gerfauts provenant des îles Commandores et du Kamtchatka par L. Stejneger (*Bull. Un. St. Nat. Mus.*, 1885, p. 20[illegible]). Il nous semble donc vraisemblable (malgré l'opinion du Dr E. Hartert *in* « *Novitates Zoologicae* », 1920, p. 148-149 et « *Die Vög. d. Pal. Fauna* ») que les Gerfauts gris qui nichent dans le Kamtchatka et visitent les îles Commandores se distinguent des autres spécimens sibériens par des particularités assez stables.

Feu le Dr N. A. Séwertzow a séparé ces oiseaux (« *Zwei neue oder mangelhaft bekannte russische Jagdfalken* » *in* « *Nouv. Mém. de la Soc. Impér. des Naturalistes de Moscou* », vol. XVI, liv. 3, 1885), d'après une femelle adulte de l'île de Behring (1) sous le nom de *Hierofalco grebnitzkii* et donnant la diagnose suivante : « *Cauda valde apice rotundata, rectricibus externis brevioribus quam mediae ; remigibus* 3 > 2 > 1 > 4 > 5. *Adultas colore H. gyrfalconi sen. simillimus, sed subcaudalibus solo vexillo externo transversim fasciato, areis nuchalibus duabus, circumscripte albo fuscescentibus, quarum plumae anguste nigro marginatae* ». Il faut avouer que les indices contenus dans cette diagnose ont peu de valeur puisqu'ils ne dépassent pas les limites des variations individuelles, très considérables dans le groupe des Gerfauts. La structure de l'aile, par ex., à laquelle Séwertzow attribuait tant de valeur, est — au moins chez la plupart des Gerfauts sibériens, y compris ceux de Kamtchatka, 2 > 3 > 1 > 4. L'insuffisance et l'inexactitude de la description de Séwertzow firent que les ornithologistes qui étudiaient les Gerfauts de la Sibérie identifièrent (pas tous, Bianchi, (*Annuaire du Musée Zool. de l'Acad. Imp. d. Sc. de Saint-Pétersbourg*, XIV, 1909 et Kirke Swann, *Verh. VI Intern. Ornith. Kongresses*, 1929 font exception) *Hierofalco grebnitzkii* avec les autres races de Gerfauts nordiques, n'appréciant pas dans une juste mesure la valeur des autres particularités dans la coloration. Il en existe toutefois et de fort importantes : *la pâleur du fond de coloration des parties supérieures et le développement relativement faible du dessin foncé en dessous ; les jeunes étant ordinairement peu variés de clair en dessus.* Le type unique de la coloration de *grebnitzkii*

1. Elle se trouve à présent au Musée Zoologique de l'Acad. des Sciences de l'U. R. S. S.

diffère ainsi du type *moyen* de Gerfauts des autres contrées (1).

La longueur de l'aile des spécimens dont nous avons parlé au commencement de cet article est de 392 et de 416 mm. ; les mesures prises par TACZANOWSKI sur les oiseaux gris du Kamtchatka et des îles Commandores (*Faune Ornith. de la Sibérie orientale*, 1891) sont de 400 à 410 mm (pour les ♂♂) ; le type de *H. grebnitzkii* a l'aile de [illegible] mm. ; STEJNEGER (*l. c.*) indique [illegible]-374 mm pour les ♂♂ et 395-413 pour les ♀♀.

C'est sous les réserves exposées ci-dessus qu'on peut conserver aux Gerfauts du Kamtchatka et des îles Commandores le nom donné par SEWERTZOW et les nommer *Falco gyrfalco grebnitzkii* (2), comme l'a fait H. KIRKE SWANN, qui finit par reconnaître la validité de cette race (*Verhandlungen des VI. Intern. Ornithol. Kongresses*, 1929, p. 573).

L'exemplaire de la Kolyma montre que *F. g. grebnitzkii* est non seulement propre à la presqu'île du Kamtchatka et aux îles Commandores (il y niche peut-être puisqu'on en connaît un spécimen capturé en mai), mais aussi à la région N.-E. de la Sibérie où il se rencontre probablement sporadiquement (puisque d'après les données de M. MENZBIER (*l. c.*) les Gerfauts gris sont absents de la région d'Anadyr et très rares dans les régions situées à l'Est de l'embouchure de la Léna).

* * *

La question de la position systématique des Gerfauts de la Sibérie centrale et occidentale ainsi que de la partie N.-E. de la Russie d'Europe nous paraît aussi très compliquée. Le Dr HARTERT et H. KIRKE SWANN, qui s'en occupèrent dernièrement (*l. c.*), identifient ces oiseaux avec ceux du Groenland et de l'Amérique boréale — le premier comme *F. rusticolus candicans* GMEL. et le second comme *F. rusticolus sacer* FORSTER (*Philos. Transactions* LXII, 1772). M. A. MENZBIER (*l. c.*) est d'avis que les oiseaux sibé-

1. Les Gerfauts, répétons-le encore une fois, sont enclins à une grande variabilité individuelle ; c'est pourquoi nous parlons des types moyens ou dominants de coloration, propre à une ou à l'autre race géographique.

2. On ne peut pas appliquer à ces oiseaux le nom *rusticolus*, j'en suis complètement d'accord avec MM. MENZBIER (*l. c.*) et KLEINSCHMIDT ; donc le Gerfaut doit porter celui de *gyrfalco* qui, quoi qu'on en dise, reste le nom « classique » pour cet oiseau (cf. PALLAS, *Zoogr. Rosso-asiatica*, vol. I, et autres).

tiens sont les mêmes que ceux du Groenland du Sud et que ceux d'Islande, notons toutefois qu'il séparait auparavant les Gerfauts en question sous le nom de *Hierofalco uralensis* (*Géographie ornithologique*, 1re partie, 1882, p. 288, en russe).

Ces oiseaux sont en effet très proches de ceux du Groenland méridional du type de coloration « *Hierofalco holbœlli* » Sharpe (qui doit probablement porter le nom *F. gyrfalco candicans* Forster); mais — en moyenne — les nôtres sont moins tachetés de clair en dessus ; les adultes ont des raies transversales au dos et aux ailes plus régulières et plus claires. Ces différences sont d'ailleurs assez peu prononcées et n'apparaissent qu'à la comparaison de séries d'exemplaires.

La race nominale *F. gyrfalco gyrfalco* L. est plus foncée que la race sibérienne et lui cède en dimensions. Les détails de coloration caractéristiques pour les Gerfauts de Sibérie sont : sommet de la tête en contraste plus ou moins fort avec la coloration du dos ; sus-caudales rayées régulièrement ; dessin transversal clair plus développé en dessus et moins développé en dessous ; les jeunes plus clairs et moins tachetés en dessous. Tandis que les *F. g. gyrfalco* adultes ont le sommet de la tête toujours foncé de la couleur du dos, chez les Gerfauts de Sibérie il est souvent blanc ou crème strié longitudinalement de brun plus ou moins intense.

Il nous semble donc préférable de séparer les Gerfauts en question des autres races sous le nom *Falco gyrfalco uralensis* (Sewertzow et Menzbier). Cette race occupe la région située entre les territoires habités par *F. gyrfalco gyrfalco* L. (qui habite en Russie, la Laponie et les parties N.-O. du pays jusqu'à Arkhangelsk) et *F. gyrfalco grebnitzkii* (Sewertzow). Elle paraît surtout être propre aux versants septentrionaux des monts Oural où à l'Ouest elle est assez commune dans la région du fleuve Pétchora (1) et à l'Est dans les pays de Tioumen et de Tobolsk ; c'est de ces pays qu'on procurait aux XVIe et XVIIe siècles la plupart des Gerfauts pour la Fauconnerie des Tsars et c'est d'eux que provient la partie la plus grande des oiseaux de nos collections. Plus loin vers l'Est *F. g. uralensis* va sporadiquement jusqu'au bassin du fleuve Iénisseï inclusivement. Partout il appartient aux parties septentrionales du pays.

1. Ce fait est noté encore par le baron de Herberstein dans *Moskowiter wunderbare Historien*, 1567, où il écrit « Ausserhalb diesem Fluss (Petchora).

* * *

Enfin, quelques remarques sur les Gerfauts blancs.

Le fait de leur apparition quelque rare dans la région de l'Oural est signalé encore par Pallas (*Zoographia Rosso-Asiatica*, t. I, 1811, pp. 325-327) qui ajoute (...) *cette coloration blanche des Gerfauts* « *in orientali Sibiria et Camtchatka* ». Les données récentes sur la distribution du Gerfaut blanc en Russie sont les suivantes : il niche à l'île de Behring et probablement dans le N.-E. extrême de la Sibérie jusqu'à l'embouchure de la Léna vers l'Ouest (des places de nidification se trouvent probablement dans les îles de l'Océan glacial) ; pendant le temps froid irrégulier mais pas trop rare dans les différentes parties de la Sibérie orientale (Iakoutsk, [illegible], région du lac Baïkal, région du fleuve Amour, Kamtchatka, Anadyr, etc.) ; extrêmement rare au contraire en Sibérie occidentale et centrale ainsi qu'en Russie d'Europe (en général et surtout comparativement à *F. g. uralensis*).

Ces faits exposés par M. A. Menzbier dans sa Monographie des Faucons, et à plusieurs fois ci-dessus, ne sont pas en accord avec la géographie des Gerfauts blancs en Sibérie, exactement comme au Groenland où ils apparaissent aux parties N. et E. de l'île, d'après les recherches de feu L. Schiøler, *Danmarks Fugle*, vol. III, 1931 (1)).

Il semble qu'il vaille mieux suivre, pour l'appréciation de valeur taxonomique de la « phase » blanche des Gerfauts, l'opinion des auteurs qui la considèrent comme une forme géographique particulière, sinon une espèce différente, des Gerfauts gris (d'autant plus qu'il n'existe jusqu'à présent *aucune* preuve de l'identité de ces oiseaux, fondée sur des observations régulières sur les places mêmes de leur reproduction, à l'exception de l'assertion de Korrebow, très vieille et qui se rapporte à l'Islande !)

sind gross und hohe Berge, welche sich bis zu des Gestades erstrekken. Zu oberst darauf wachst weder Laub noch Grasz. Auf diesen Bergen nisten den Gyrfalcken... »

Dernièrement dans la revue de chasse *Okhotnik* (1929, n° de mars, p. 34) on signalait le fait que les chasseurs de *Lagopèdes* ... attrapent souvent les Gerfauts, qui sont nombreux dans la région de la Petchora inférieure en hiver pendant la période de chasse aux Lagopèdes et qui dévorent souvent ces derniers quand ils sont pris dans des rets.

(1) Je n'ai pas pu me procurer le livre de Schiøler et je dois ce renseignement à une notice bibliographique parue dernièrement dans *The Auk*.

* * *

Ces notes n'ont aucune prétention à un caractère définitif. La question de la valeur systématique des différentes formes de Gerfauts est extrêmement compliquée et embrouillée ; mais puisqu'à la suite de l'étude prolongée des Gerfauts de la Russie l'auteur est arrivé à des conclusions qui contredisent les points de vue plus ou moins unanimement agréés ces quinze dernières années dans la littérature ornithologique (1), il lui a semblé utile d'attirer encore une fois sur elles l'attention des ornithologistes, ne fût-ce que brièvement et imparfaitement.

1. Il y a quelques exceptions. Nous nous permettrons de rappeler les études profondes et fondamentales sur les grands Faucons paléarctiques contenues dans la monographie de M. Menzbier, citée plusieurs fois, malheureusement peu connue de nos collègues occidentaux (peut être, à cause de l'époque de sa parution, 1916).

LES CORNEILLES NOIRES A LA STATION ORNITHOLOGIQUE DU PORT DE GENÈVE

par R. PONCY.

Depuis l'année 1918, j'observe chaque année un couple de Corneilles noires au Jardin anglais à Genève ; elles ne nichent jamais dans le même arbre deux années de suite, mais établissent un tour de rotation dans trois massifs.

Je n'étais pas sûr que ce fût toujours le même couple qui revint lorsqu'en 1922 la femelle fut blessée à la patte gauche, qu'elle tint dès lors fermée sous son ventre lorsqu'elle volait. Un accident analogue étant arrivé au mâle en 1924, ce dernier fut obligé de laisser pendre au vol les trois doigts de la patte droite. Cela me permit dès lors de suivre exactement les allées et venues des deux parents tout en les différenciant des jeunes qui, eux, avaient les pattes cachées durant le vol.

Suivant le massif choisi pour l'emplacement du nid ou la situation de ce dernier, ou bien encore le temps dont je disposais pour faire les observations, il me fut impossible, suivant les années, de prendre des notes. Je constatai cependant la présence de trois jeunes en 1921, deux en 1924, quatre en 1927, trois en 1930, un en 1931. Le fait que les parents ont chacun une patte blessée ne semble pas avoir entravé la reproduction.

En 1931, ils choisirent de nouveau le sommet d'un grand cèdre situé à une cinquantaine de mètres de l'observatoire, ce qui me permit de suivre avec des jumelles les allées et venues du couple. Le nid était situé au niveau de la fenêtre, c'est-à-dire à environ 20 mètres du sol et le 16 mars, lorsque je le découvris, le gros œuvre était presque terminé. C'est le mâle qui transporte, souvent depuis l'autre extrémité du jardin et la plupart du temps avant le lever du soleil, les petits rameaux. Il les casse parfois au vol d'un violent

coup d'aile lorsqu'ils sont secs ou les arrache même en se pendant par le bec et en agissant de tout son poids.

Du 16 au 31 mars le mâle coupe encore de petites brindilles tandis que la femelle apporte de petits matériaux. L'un exhausse le bord du nid tandis que l'autre le tapisse et tous les soirs à 18 heures, avant de disparaître, chacun à son tour se tourne dans le nid pour le lisser et en arrondir la coupe. Le [illegible] avril, la femelle ne bouge plus du nid et couve. A partir de ce moment, le mâle lui apporte de la nourriture tout en ayant soin de l'établir dans deux ou trois massifs différents des cachettes pour provisions. La femelle ne craint pas de quitter ses œufs, car le 10 avril, par une température de + 8°5 C., à 6 h. 1/2, c'est-à-dire un quart d'heure avant le lever du soleil, elle les abandonne durant dix minutes. Le 12, à 10 h. 1/2 je vois le mâle la nourrissant d'objets solides qu'il tient dans son bec sans préparation.

Le 25 avril, à 6 h. 15, la femelle retire des objets dans le fond du nid ; je suppose que c'est l'éclosion.

Le lendemain, de 13 h. 15 à 13 h. 30, le mâle donne à manger à la femelle. Puis tous deux se tiennent debout côte à côte, au bord du nid. Tout à coup le mâle après avoir fouillé à l'intérieur du nid part avec un objet informe au bec, et va le déposer sur le toit en face. Deux heures plus tard malgré un vent du Sud violent et la pluie il apporte de nouveau de la nourriture à la femelle, que cette dernière dégorge au jeune tandis que le mâle recueille dans son bec à l'autre extrémité une fiente qu'il emporte.

Le 27, à 17 h., par pluie et fort vent S.-O., la femelle quitte le nid pendant dix minutes ; mais le mâle arrive, la remplace immédiatement et l'attend. Lorsqu'elle revient, il lui verse dans le bec un liquide qu'elle redonne au jeune. Puis il quitte le nid et s'en va. La température est alors de — 9° C.

Le 2 mai, à 17 heures, le mâle apporte pour la première fois à la femelle de la nourriture solide pour le petit, c'est-à-dire qu'au lieu de laisser couler simplement un liquide il secoue le bec pour dégurgiter des particules que la femelle au bout d'un moment dégorge à son tour au jeune.

Le 3 mai, à 15 h. 55, la femelle quitte le nid durant vingt-cinq minutes, par une température de + 16° C. Le mâle revient, mais, ne la voyant pas, avale la nourriture et lorsque la femelle revient, refuse de la lui donner. Elle repart alors pendant vingt minutes et revient pour la première fois nourrir le jeune sans le secours du

mâle. Depuis ce jour, tout à tour le mâle et la femelle nourriront.

Le 8 mai, à 6 h. 1/2, le mâle s'élance à la poursuite d'un Milan [illegible] passant au-dessus du nid (même manège le 26).

A partir de la nuit du 13 au 14 mai, avec une température de 15° C., la femelle ne revient plus au nid pour coucher ; il fait [illegible] beau temps avec [illegible] les 14, 15, 16 et 17 mai. La tem-pérature [illegible] jusqu'à 27° C. [illegible] soleil luit pendant douze heures. [illegible] fait entre 11 et 1[illegible] C. La chaleur semble incommoder nos oiseaux qui à l'heure de midi, se tiennent immobiles le bec ouvert.

Le 17 mai [illegible] la pluie, aussi la femelle passe-t-elle l'après-midi sur le nid. A 18 heures, complètement mouillée, elle le quitte [illegible] de quelques minutes et va chercher de la nourriture vers le mâle qui la lui a préparée sur [illegible] voisin. La pluie [illegible] commençant à tomber, elle [illegible] passe toute la nuit sur le nid, par [illegible] averse et + 9° C. Le 20, le mâle apporte de la nourriture au jeune, après l'avoir [illegible] ses longues [illegible] Il est alors de la grosseur d'un [illegible] et [illegible] les rémiges sortant des tuyaux ainsi que les rectrices.

Le 21 mai, à 6 h., le mâle poursuit en croassant un groupe de [illegible] passant au-dessus du [illegible] pendant [illegible] cinq cents mètres. Le jeune, pendant ce temps, monte sur le bord du nid et exerce ses rudiments d'ailes.

Le 22, à 6 h. 1/2, le mâle poursuit de nouveau un autre mâle durant près de deux kilomètres [illegible] mètres, puis il rentre d'une seule traite [illegible] glissant [illegible] A 19 heures, le mâle vient nourrir le jeune [illegible] en profite pour sauter sur le bord du nid. [illegible] voyant cela, accourt d'un arbre voisin et le fait rentrer : le jeune lui demande alors à manger mais sa mère [illegible] C'est alors pendant [illegible] d'un des [illegible] du jeune [illegible] du nid sur le bord, [illegible] des ailes, [illegible] au fond du nid, puis recommence. [illegible] rentrer et s'en va tandis que le mâle, revenant [illegible] rit son rejeton.

Le 23 mai, catastrophe ! A 5 heures du matin, un entrepreneur ayant commencé la réfection d'une façade à proximité de l'observatoire, [illegible] des pierres [illegible]

pression d'une série de détonations. Si un pareil bruit laisse indifférent les parents qui, eux, sont habitués à tous les bruits de la ville depuis plusieurs années, il n'en est pas de même pour le jeune qui, épouvanté, saute hors du nid et dégringole de quatre mètres. Il a de la peine à se maintenir sur une branche élastique et ses père et mère très inquiets viennent tour à tour le nourrir en ayant soin de l'attirer ou de le pousser contre le tronc de l'arbre afin d'éviter une chute. A 19 heures le mâle vient encore le nourrir et le petit passe la nuit seul sur sa branche.

Le lendemain, par suite de ses efforts, il dégringole encore de quatre mètres et les parents, qui ont déposé dans le garde manger une Perche (*Perca fluviatilis*), lui en apportent tour à tour des morceaux. A 20 heures, je constate que le jeune est remonté, je ne sais comment, à son premier point de chute.

Le 25, à 6 h., il est de nouveau dans le nid. A 19 heures, très indépendant il monte même se brancher à l'abri du feuillage à un mètre plus haut que le nid.

Les 24, 25, 26 et 27 mai, soleil toute la journée et température de 27° C. à l'ombre, descendant la nuit à 15° C. Aussi les plumes poussent-elles rapidement. Les rémiges sont encore trop courtes de quelques centimètres et la queue a les trois quarts de sa longueur. Enfin le 28, au lever du soleil, le jeune fait un essai de vol et franchissant une trentaine de mètres va se poser dix mètres plus bas au sommet d'un tilleul.

Depuis ce jour tout se passe à l'ombre du feuillage dans le plus grand secret. Je vois de temps à autre les parents aller et venir d'un garde manger à l'autre. Le 5 juin toute la famille est de nouveau côte à côte sur le nid à 6 h. 1/2 du matin, et à 20 heures je les vois passer au vol. Enfin le 1er juillet la jeune Corneille va boire toute seule au bord de la Pierre du Niton au milieu du Port, les eaux étant très hautes, et depuis ce jour sa vie se confond avec celle de ses parents. Mais malheur à elle si elle s'avise de vouloir revenir au printemps ! elle sera chassée à coups de bec comme une inconnue, le Jardin anglais, le quai des Eaux Vives et la jetée étant la propriété exclusive du vieux couple.

Genève, Rhône 59.
Août 1931.

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES EN ROUSSILLON

Une espèce nouvelle pour la France

Par Noel MAYAUD.

Nous avons eu à deux reprises l'occasion de faire un court séjour en Roussillon. En 1930 nous avons séjourné à Banyuls-sur-Mer du 22 avril au 8 mai : à part deux après-midis passées l'une à l'Étang de Salses, l'autre à Port-Vendres, nous n'avons pas quitté les environs immédiats de Banyuls. En 1931 nous avons à nouveau passé une dizaine de jours dans les Pyrénées-Orientales, mais nous nous sommes fixé à Perpignan du 21 au 29 mai en rayonnant dans les cantons alentour : étangs de Salses, de Saint-Nazaire, montagnes les Corbières, plaines du Roussillon, et nous sommes même revenu à Banyuls durant une demi-journée ; le 29 mai, en compagnie de notre maître et ami le Dr PARIS, que nous avons déjà eu le plaisir d'avoir avec nous dans nos excursions plusieurs fois, tant en 1930 qu'en 1931, nous sommes allé nous fixer à Prades d'où nous avons rayonné vers le Vernet et Sournia, voire jusqu'aux Corbières. Et le 1er juin nous quittions le Roussillon en remontant la vallée de la Castillane et en passant par le col de Jau et les gorges de Pierre-Lys.

Nos observations ont donc été faites en majeure partie dans les Pyrénées-Orientales, mais aussi dans le département de l'Aude, tout près de la limite des deux départements, et spécialement dans 4 régions : les environs de Banyuls ; la plaine du Roussillon, y compris les bords des étangs de Salses et de Saint-Nazaire ; les Corbières calcaires entre Rivesaltes et Tuchan ; et les petites montagnes des environs de Prades. Étant donné le nombre limité des points visités nos observations sont donc une simple contribution à l'ornithologie des Pyrénées-Orientales : elles viennent en complément de celles, hivernales, faites en 1928, par H. JOUARD (1), dans

1. *Alauda*, 1931, p. 32-70, 185-225, 411-432.

une contrée toute différente du département, et de celles du Dr Ticehurst et H. Whistler (1), faites en juin-juillet 192[illegible] dans la plaine, la vallée du Tech et la haute vallée de la Têt, à part la plaine et les environs du Vernet-les-Bains nous ne sommes pas repassés sur les traces de ces ornithologistes. Ce n'est que lorsqu'un nombre plus important d'observations auront été recueillies que pourra être tentée l'étude complète de l'ornithologie de la partie orientale des Pyrénées et des plaines avoisinantes.

* * *

Les Pyrénées-Orientales comprennent quatre régions bien distinctes : la plaine du Roussillon, les montagnes de formation cristalline et granitique, Pyrénées proprement dites et Albères, les montagnes calcaires des Corbières méridionales. Chacune de ces régions a son aspect bien particulier, sa flore et sa faune.

La plaine, absolument plate, à part quelques mouvements de terrains sans importance, est de formation récente, pliocène et quaternaire, alluvions anciennes et modernes. Cette plaine, très fertile, est consacrée en majeure partie à la viticulture et à l'horticulture ; peu d'arbres si ce n'est les Platanes et les Peupliers, surtout le long des cours d'eau, mais il est à remarquer que le climat sec du pays fait que dès le printemps l'eau se raréfie et que l'été la plupart des ruisseaux ou rivières sont à sec et ne présentent plus qu'un lit de galets. Le rivage maritime est formé d'étendues de sable ; entre les sables et le reste de la plaine se trouvent des terrains bas, plus ou moins marécageux, où s'étalent les grands étangs saumâtres de Salses et de Saint-Nazaire.

Les chaînes cristallines des Pyrénées et des Albères, qui sont peu boisées, ont, de par le climat méditerranéen, une flore spéciale et nettement méditerranéenne dans leurs parties basses : Chênes-liège (région de Banyuls-sur-Mer, [illegible] vallée du Tech, forêt de Sorède), Cistes dont les diverses espèces s'étagent jusqu'à 1.000 m., Oliviers, Vignes, Pins d'Alep, Pins Pignons, etc. Dans les parties hautes des Albères (forêt de Sorède), poussent les Chênes et les Hêtres ; il en est de même dans la région du Col de Jau (forêt de Lapazeuil) (1.000-1.800 m.). Cependant que sur le Canigou les hautes forêts ne comprennent guère que des Conifères. Selon l'étage,

1. *The Ibis*, 1927, p. 284-310.

la flore de ces massifs cristallins est donc méditerranéenne, montagnarde, alpine, etc. Ces régions sont mieux arrosées que la plaine en ce sens que les torrents ou rivières n'y tarissent guère.

Les Corbières, dans leur partie méridionale, présentent des plateaux et de hautes falaises calcaires avec quelques vallées : régions extrêmement arides, ces plateaux ont de la peine à être recouverts d'une végétation maigre de caractère nettement méditerranéen ; Ajoncs (*Ulex parviflorus*), Cistes, Romarins, Buis, Genévriers Oxycèdres, buissons de Chênes verts et Kermès (*Quercus ilex* et *coccifera*) avec comme graminée fréquente *Brachypodium ramosum*, tels sont les principaux végétaux qui composent le maquis bas et parfois clairsemé des Corbières. L'eau manque sur ces plateaux, et les arbres également ; cependant les Eaux et Forêts ont entrepris de reboiser sur plusieurs points. L'aspect désolé de ces montagnes d'un gris blanc, les lignes verticales de leurs falaises, les « Tables » des sommets, tranchent complètement avec les lignes et les couleurs du massif du Canigou et des Albères, cependant que leurs vallées, à la terre rouge (résultat de la décomposition du calcaire), sont couvertes de vignes.

Telles sont les différentes régions que nous avons visitées et où nous avons donné quelques coups de sonde. Nous allons énumérer les espèces d'oiseaux que nous y avons observées ou collectées en marquant les races de façon précise lorsque nous avons pu les déterminer. Le Dr STEINBACHER et M. WITHERBY nous ont rendu de grands services à ce dernier sujet ; nous les en remercions vivement ainsi que tous ceux qui nous ont aidé dans nos recherches tant sur le terrain qu'en nous communiquant des spécimens aux fins de comparaison, en particulier le Prof. STRESEMANN et le Dr VON JORDANS, ainsi que le Prof. DUBOSCQ et M. DENIS du Laboratoire Arago, de Banyuls.

Corvus corax. *Grand Corbeau.*

Nous avons, à plusieurs reprises au printemps 1930, observé cette espèce, par 1 ou 2 individus, dans les alentours de Banyuls. A Port-Vendres le 7 mai 1930 un couple se tenait dans les garrigues au-dessus des falaises. Très inquiet, il volait au-dessus de nous, hors de portée. Il devait avoir son nid dans la falaise, car nous avons levé dans la garrigue un jeune volant déjà bien, dont les rémiges et rectrices étaient encore en croissance. Bien que

l'ayant capturé, nous ne pouvons dire sur ce jeune spécimen quelle est la race qui habite les Pyrénées Orientales. A vrai dire le bec ne présente pas les caractères de celui de *C. c. hispanus*, mais il est bien possible que la différenciation des races ne puisse être faite sur de jeunes spécimens.

En 1931 nous avons entendu cette espèce dans les Corbières, entre Vingrau et Tuchan, et avons aperçu un Corbeau voler au-dessus des contreforts cristallins des Pyrénées près de Fillols et un ou deux autres près de Sournia (600-800 m.) où l'on nous a affirmé que l'espèce niche.

Pica pica. *Pie vulgaire.*

Cette espèce est assez généralement répandue. Nous l'avons observée en plaine aussi bien qu'en montagne (maximum 900 m.). Elle nous a paru manquer dans le terrain calcaire des Corbières ; elle est fréquente partout où il y a un certain nombre d'arbres (Banyuls, plaine entre Perpignan et les Albères). Nous n'avons malheureusement pu recueillir de spécimens.

Garrulus glandarius. *Geai glandivore.*

Nous n'avons observé cette espèce que sur deux points : dans les gorges du Torgan, vers Maisons (Aude) et non loin de Sournia, parmi les arbres bordant la petite rivière du Desix et sur les flancs de la montagne de Roquejalère dans un petit taillis (900 m.) (24, 28, 29 mai 1931).

La rareté des bois de feuillus, en dehors des Chênes liège ou verts qui ne semblent pas lui convenir, explique le petit nombre de points où nous avons rencontré cette espèce, dans les contrées parcourues.

Pyrrhocorax pyrrhocorax. *Crave.*

Le 29 mai 1931 sur la montagne de Roquejalère nous avons vu une dizaine de ces oiseaux voler en direction du Puigarach. Le 31 mai, 4 ou 5 se sont posés sur des rochers sur Roquejalère même. Cet endroit ne peut leur convenir pour nidifier mais la falaise des Corbières au-dessus de Saint Paul de Fenouillet et le Puigarach leur offrent certainement des lieux propices pour cela, de même qu'au Sud, le Canigou.

Oriolus oriolus. *Loriot.*

Nous en avons observé un couple à Banyuls à plusieurs reprises fin avril, début mai 1931. Ces oiseaux se tenaient dans une plantation d'oliviers et un bois de Pins d'Alep avec quelques Chênes-liège. C'est certainement une espèce rare dans la contrée, car nous ne l'avons pas rencontrée ailleurs et [illegible] et WHISTLER non plus.

Chloris chloris aurantiiventris [illegible]. *Le [illegible] ordinaire.*

Cette espèce est [illegible] Banyuls où elle fréquente les [illegible] Peupliers, Chênes-liège, [illegible] de *Robinia pseudo-acacia* et de Micocouliers.

Un ♂ obtenu le 24 avril 1930 appartient incontestablement à la race [illegible], de laquelle CABANIS a d'ailleurs donné pour *terra typica* le Sud de la France.

Carduelis carduelis africana [illegible]. *[illegible]*

C'est une des espèces les plus communes de la plaine du Roussillon. Nous l'avons observée [illegible] sur les bords des étangs de Salses et de Saint-Nazaire, dans les buissons de [illegible]. A Banyuls, [illegible] les champs [illegible] voisins du lit de la Baillaory, mais elle se rencontre aussi dans les bois de Chênes-liège, au pied de la [illegible] d'Amélie-les-Bains [illegible] (juin 1930).

Une ♀ du 29 avril 1930 était en pleine ponte ; une autre du 2 mai 1931 montrait un ovule de 5 mm. de diamètre, semblant indiquer une ponte prochaine.

Nos spécimens, 3 ♂♂ et 2 ♀♀, à l'exception de 1 ♂, ont été examinés par M. WITHERBY, qui les a [illegible] comme appartenant à la race *africana* avec quelques tendances [illegible] chez 1 [illegible] 2 spécimens. Nos exemplaires sont en effet très pâles dessus, le corps [illegible]. [illegible] ils sont [illegible] et plus pâles que les spécimens que nous avons eus des Basses-Pyrénées, que WITHERBY assimile à *weigoldi* quoique atteignant les dimensions maxima de cette race pour la longueur du bec.

Un spécimen, présumé ♂, bien que noté ♀, que notre collègue Jo[illegible] a capturé en janvier à Montlouis, par ses couleurs [illegible]

lantes et sa taille plutôt grande ne nous a pas paru pouvoir être distingué d'oiseaux de l'Est de la France et était peut-être hier en migration.

Carduelis cannabina. *Linotte des vignes.*

Nous n'avons observé cette espèce que dans les terrains non cultivés. A Banyuls, elle se tient dans les garrigues le long de la côte, où poussent les ajoncs, romarins, cistes (*Cistus monspeliensis* L.), etc. Près de l'étang de Salses elle habite les Salicornes (25 mai 1931). Dans les Corbières nous l'avons trouvée sur les limites des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales dans un maquis bas composé de chênes verts et kermès (*Q. ilex* et *coccifera*) buissonnants, genévriers (*J. oxycedrus*), Romarins, Ajoncs, etc. Il nous a semblé que des jeunes volaient avec leurs parents (31 mai 1931). Enfin, sur la montagne de Roquejalère, sur le versant de Prades, à 600 m. environ, le 21 mai 1931, les Linottes fréquentaient les mêmes endroits que les Bruants fous : terrain rocheux avec des Cistes (*Cistus monspeliensis* et *laurifolius*), quelques Romarins et Oxycèdres.

D'après WITHERBY, TICEHURST et WHISTLER, ce serait la race *mediterranea* qui habiterait les Pyrénées-Orientales.

Carduelis citrinella. *Venturon alpin.*

Le seul point où nous ayons vu cet oiseau est une petite prairie sur la lisière d'une forêt (Hêtres, Sapins, Épicéas), sur le versant sud du Col de Jau, vers 1350 mètres (1er juin 1931).

Serinus canarius serinus. *Serin Cini.*

Cette espèce préfère la formation végétale : parc, jardin. Nous l'avons observée à Banyuls au printemps 1930, et à Perpignan même, en mai 1931. Il est vraisemblable qu'elle se rencontre ailleurs dans la plaine, quoique les grandes étendues de vignobles ou champs cultivés ne lui soient pas favorables. A Banyuls, entre les jardins, nous l'avons observée dans des bois de Chênes Lièges, mélangés de Châtaigniers.

Fringilla cœlebs. *Pinson vulgaire.*

Cet oiseau ne paraît pas être très répandu en plaine. Nous l'avons noté seulement à Banyuls (2[illegible] avril 19[illegible]) et à Perpignan (mai 19[illegible]). Il semble être plus fréquent dès qu'on s'approche de la montagne : nous avons vu plusieurs fois des Pinsons à Prades et Villefranche-de-Conflent (mai 1931). Ces données coïncident avec celles de TICEHURST et WHISTLER qui n'avaient pas observé cette espèce en plaine.

Passer domesticus. *Moineau franc.*

Commun dans toutes les agglomérations aussi bien en plaine que dans les vallées au pied des Pyrénées (Prades).

Passer montanus. *Moineau friquet.*

Nous n'avons noté le Friquet que sur deux points : dans des chênes-liège, près de la route d'Argelès à Collioure (25 mai 1931), et à Banyuls même où existait une petite compagnie de ces oiseaux, infiniment moins nombreux d'ailleurs que les Moineaux francs (avril-mai 1930). Un couple de Friquets s'était établi dans un nid d'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) sous la corniche de l'église de Banyuls : il arrangeait son nid le 24 avril 1930.

Emberiza calandra. *Bruant proyer.*

Noté dans des terrains très différents : à Fillols, dans des champs cultivés sur les contreforts du Canigou ([illegible] mai [illegible]), et sur les bords des étangs de Salses (salines, salicornes) et de Saint-Nazaire (prairies humides) (30 et 25 mai 1931) : 1 ou 2 individus observés dans chaque cas.

Emberiza citrinella. *Bruant jaune.*

Nous n'avons trouvé cette espèce que sur le versant sud du Col de Jau vers 1.350 mètres, où elle nous a paru commune dans des pâturages parsemés de genêts ([illegible] juin [illegible]). Les ♂♂ avaient déjà la tête presque entièrement d'un jaune qui nous a paru plus pâle que dans l'Ouest de la France, mais [illegible] sont plus [illegible] aussi...

Emberiza cirlus. *Bruant* . .

A Banyuls, seule localité où nous l'ayons vu, le Bruant zizi est rare, un couple a été rencontré sur un terrain de vignes et de garrigues (23-25 avril 1930). Le 28 avril 1930, nous avons entendu le chant d'un Zizi dans un autre endroit près de Banyuls.

Emberiza hortulana. *Bruant ortolan.*

L'Ortolan, hôte des vignobles, trouve en Roussillon une terre de prédilection. Aussi est-il commun dans les vignes, surtout celles dans les sites pentus entre Banyuls et Cerbère, avril mai 1930. Nous en avons aussi entendu un chanter en pleines Corbières (200 m) entre Vingrau et Tautavel dans une garrigue à broussailles basses, paradis des petits Sylviidés (26-29 mai 1931)

Le point le plus élevé où nous ayons trouvé l'Ortolan est au-dessus de Camporassy (800 m) sur le versant [illegible] de la montagne de Roquejalère ; le 29 mai 1931 nous y avons tué une ♀ en pleine ponte.

A Banyuls, pendant les jours que nous y avons passés en avril et mai 1930 les Ortolans étaient en migration, et leur passage s'effectuait régulièrement le long des garrigues de la côte. Leurs « chemins » de migration épousent étroitement les contours de ces garrigues et, quand souffle au printemps le vent du Nord, les oiseleurs qui connaissent bien lesdits « chemins » vont tendre leurs filets et en prennent de bonnes quantités. C'est ainsi que le 2 mai 1930, par un vent du Nord-Ouest, nous avons repéré 3 postes d'oiseleurs à moins de 1 kilomètre de Banyuls ; les prises ont dû être fort bonnes, car en moins de [illegible] minutes il ne s'écoulait pas [illegible] que le filet se rabattît et que nous pûssions voir se débattre [illegible] des petits oiseaux. Il est certain que d'autres espèces doivent être capturées avec les Ortolans. Cependant les oiseleurs font attention au « gibier » qui passe ; c'est ainsi que de nombreux vols de Martinets (*Apus apus*) alternaient avec ceux des Ortolans et ces oiseaux là auraient aussi bien pu être capturés que ceux-ci : pas une fois nous n'avons vu le filet se rabattre sur des Martinets.

Cette destructive tenderie devrait être formellement interdite, car c'est grâce à elle que se raréfient les Ortolans (et peut-être d'autres espèces) dans nos provinces septentrionales, là du moins

où les conditions de vie n'ont pas changé et sont toujours favorables à l'espèce.

A Banyuls on pouvait assez facilement distinguer les Ortolans migrateurs de la côte, qui ne s'arrêtaient guère, des nidificateurs, bien cantonnés.

Emberiza cia cia L. *Bruant fou.*

Pas rare sur la montagne de Roquejalère à partir de 800 mètres dans des terrains rocailleux. Formation végétale : coupes de taillis de chênes, ou garrigues : rosiers avec *Cistus monspeliensis* et *laurifolius*, *Juniperus oxycedrus*, romarin, etc. Observé aussi un couple en montant au Col de Jau (versant Sud) vers 1.350 mètres dans le même endroit qu'*Emberiza citrinella* : une pente quelque peu rocheuse du pâturage devait lui convenir.

Dans la haute montagne la nidification de cette espèce est tardive. Nous en avons reçu des œufs de la région de Colmars (Basses-Alpes) du début de juillet 1931 : entre 1.500 et 2.200 mètres et jusqu'à plus de 3.000 mètres on y trouvait à cette époque communément des pontes de Bruants fous.

Emberiza schœniclus witherbyi von Jordans. *Bruant pyrrhuloïde.*

Un seul couple fut observé sur les bords occidentaux de l'étang de Salses (22 mai 1931) dans des fourrés de *Phragmites communis* (et *gigantea*). Le ♂ et la ♀ s'agitaient beaucoup et devaient avoir des petits ; le ♂ capturé et soumis à l'examen du Dr Steinbacher, appartient à la race *witherbyi*, connue jusqu'alors seulement des Baléares et du Delta de l'Ebre et trouvée aussi par nous nidificatrice en Camargue (cf. *Notes de Camargue*, Alauda, 1931, III, p. 447). Malgré nos recherches nous n'avons pas trouvé le Bruant pyrrhuloïde près de l'étang de Saint-Nazaire dans les Phragmites bordant les fossés, non plus que dans les Salicornes, formations qui sembleraient lui convenir.

Melanocorypha calandra calandra L. *Alouette Calandre.*

Nous en avons observé plusieurs couples dans les étendues sableuses à Salicornes de la Salanque (Sud de l'Etang de Salses) le

25 mai 1931. Ces grosses Alouettes paraissent intolérantes vis-à-vis des petites espèces, Calandrelles, Alouettes, et les pourchassent.

La race des Pyrénées-Orientales doit être considérée comme *calandra* typique, la *terra typica* étant les alentours des Pyrénées (*habitat circa Pyrenæos*).

Calandrella brachydactyla brachydactyla (Leisler). *Alouette Calandrelle.*

Nous avons trouvé la Calandrelle entre Rivesaltes et Vingrau dans des pâtis secs et des vignes, sur les pentes des Corbières. Un ♂ capturé était de la race typique (26 mai 1931).

Nous avons vu d'autres Calandrelles dans les Salicornes de la Salanque (25 mai 1931).

Galerida cristata pallida Brehm. *Cochevis huppé.*

Cette espèce est commune en plaine où elle peut s'observer sur les routes et dans les vignes, ainsi que sur les collines du littoral entre Cerbère et Port-Vendres. Une capturée le 25 mai 1931 près de l'étang de Saint-Nazaire se trouvait en pleine ponte.

Un Cochevis aperçu à 500 m. d'altitude près de [illegible] le 30 mai 1931 nous a paru appartenir à cette espèce.

Nous ne sommes pas sûr que ce soit la race *pallida* qui habite les Pyrénées-Orientales, bien que la *terra typica* soit la région de Barcelone. En effet nous avons comparé les 2 spécimens du Roussillon que nous avons avec 5 spécimens d'Oropesa, Castellon (Coll. Mus. de Bonn), 1 ♂ des environs de Madrid, 1 de l'Estramadure, Espagne, 4 spécimens du Portugal (Coll. Witherby) et 1 ♂ du Portugal (Coll. Mus. de Berlin), et de nos comparaisons il résulte ceci :

1° L'oiseau de Madrid mis à part, tous ces spécimens sont de taille plutôt faible : ♂♂ A : 99,3-107- ♀♀ A : 95,5-104.

2° Si l'on considère les spécimens d'Oropesa comme *pallida* typiques eu égard à la proximité de Barcelone, il faut noter que leurs teintes (non altérées, ces spécimens étant de mars et d'avril 1931) sont remarquablement fauves : le dessus du corps apparaît d'un brun roux clair en contraste vif avec *cristata* typique gris brun. Les rémiges secondaires postérieures au lieu des bandes grises en bordure que présente *cristata* ont des teintes brun-roussâtres.

Les rectrices latérales montrent une teinte roussâtre plus vive et plus étendue que chez *cristata*. Le dessous du corps est teinté d'un roussâtre rose, à taches vives. En somme, oiseaux très roux, comparés à *cristata*.

2 spécimens du Portugal, compte tenu de l'usure plus forte de leur plumage, cadrent assez bien avec ceux d'Oropesa : 1 ♀ du 26 mai 1925 (Coll. WITHERBY) de l'Algarve et 1 ♂ du 27 mars 191. (Mus. de Berlin) de Cascaes ; encore ce dernier a-t-il le dos plus foncé.

Quant aux autres spécimens du Portugal et à ceux de l'Estramadure et Pyrénées Orientales, ils montrent des tendances à s'éloigner du type *pallida*, car les bordures grises des rémiges postérieures, et le dessus de la tête, voire le dos, tournant au gris chez certains individus, la moindre teinte roussâtre sur les rectrices latérales (caractère variable, nous l'avons perçu en comparant une série). Evidemment ces derniers spécimens sont en plumage plus usé que ceux d'Oropesa (1 d'avril, les autres de mai et juin) et l'action des rayons solaires dans ces contrées méridionales a pu altérer les teintes. Aussi ne pouvons-nous guère conclure. Il est certain que des deux oiseaux accouplés [illegible] que nous avons des Pyrénées Orientales, le ♂ est plus roux que la ♀, est plus *pallida*, mais les tendances grises de la ♀ semblent indiquer que cette race ne se trouve pas à l'état pur en Roussillon. Des oiseaux en plumage frais seraient nécessaires pour juger.

Quant au ♂ du 7 novembre 1922 des environs de Madrid (Coll. WITHERBY), il est presque indistinguable des spécimens *cristata* typiques que nous avons pu comparer (Mus. de Berlin), identique en tout cas aux spécimens de l'Ouest de la France de notre collection. Nous ne pensons pas qu'il puisse être considéré comme un *pallida*, bien que la coloration de cette race paraisse varier, selon WITHERBY.

Toutes ces données nous incitent à penser que la race *pallida* ne montre ses caractères vraiment typiques que dans la partie méridionale et orientale de la péninsule ibérique : les oiseaux du Centre de la péninsule et peut être ceux du Roussillon semblent former la transition entre *pallida* et les Cochevis du reste de la France, voire de l'Espagne (1), dont la coloration ne diffère pour ainsi dire pas de *cristata* typique.

1. Cf. TICEHURST et WHISTLER, *The Ibis*, 1928, p. 671.

Galerida theklæ theklæ Brehm. *Cochevis de Thékla*

Cette espèce n'était encore connue en Europe que du Sud de l'Espagne (1) et du Portugal. Récemment (*Bull. of the British Orn. Club*, nº CCCXLII, p. 78, 79) Witherby l'avait signalée dans le Sud de la province de Saragosse mais c'est à environ 400 kilomètres, plus au Nord, et de l'autre côté des Pyrénées, que nous l'avons trouvée, au printemps de 1931.

Le Cochevis de Thékla habite en effet les garrigues ou maquis bas des Corbières calcaires ; nous l'avons observé à plusieurs reprises dans cette formation entre Rivesaltes et Vingrau et entre Vingrau et Tuchan à une altitude variant de 150 à 500 mètres. Le terrain très aride et rocheux est plus ou moins couvert d'une végétation qui n'atteint guère que 1 mètre de hauteur (à part les Oxycèdres et quelques Chênes verts) et qui comprend surtout des Chênes-verts et kermès buissonnants, Genévriers Oxycèdres, Cistes (*C. albidus* et *monspeliensis*), Romarins, Ajoncs (*Ulex parviflorus*) et Buis par endroits ; entre ces arbustes généralement quelque peu clairsemés pousse en abondance une Graminée *Brachypodium ramosum* et assez fréquemment des Camelées *Cneorum tricoccum*.

Le Cochevis de Thékla se tient dans ce terrain très pénible à explorer, et, à l'inverse du Cochevis huppé, se voit rarement sur la route, et, dans ce cas, de préférence sur les bords herbeux. Il aime percher sur la cime des Genévriers Oxycèdres d'où il fait entendre son cri, d'un timbre plus aigu et perçant que celui de *G. cristata*. Il semble se tenir par petits groupes de 2, 3 ou 4 couples, affectionnant un territoire restreint.

Ces oiseaux étaient moins défiants que les Cochevis huppés ce qui nous a permis d'en collecter 3 ♂♂ et 4 ♀♀. Une ♀ du 21 mai 1931 était en pleine ponte, une autre du même jour montrait un ovule de 3 mm. de diamètre ; toutes les ♀♀ avaient des plaques incubatrices très nettes.

Nous avons comparé nos spécimens avec 7 spécimens d'Espagne et du Portugal représentant la race *theklæ* Brehm (type des environs de Valence) (Collections Mus. de Berlin, von Jordans, Witherby) et avec 5 spécimens de Majorque de la collection von

1. Y compris les Baléares.

Jordans (race *polatzeki*). Nous n'avons trouvé entre ces différents spécimens aucune sensible différence de taille :

Aile :	4 ♂♂ d'Espagne et Portugal....		98-103,2
	1 ♀ du Portugal..............		92
	5 ♂♂ de Majorque.......		98-103
	1 ♀ de Majorque		95
	3 ♂♂ français		101,5-103
	4 ♀♀ françaises		94-98
Bec (1) :	4 ♂♂ d'Espagne et Portugal ..		10,9-11,6
	1 ♀ du Portugal..............		11,1
	4 ♂♂ de Majorque.............	[10]	10,8-11,6
	1 ♀ de Majorque		11,4
	[illegible] ♂♂ français		11-11,6
	4 ♀♀ françaises		11,1-11,8

D'autre part le Dr von Jordans a eu la complaisance de nous indiquer la longueur de bec des autres spécimens de la race *polatzeki* de sa collection.

♂♂ : 11-11,1-11,5-10,4 - 11 - 11 - 11 - 11,6 - 10,1 - 11,1 - 11 - 11 - 11,5 - 11,[illegible] - 11

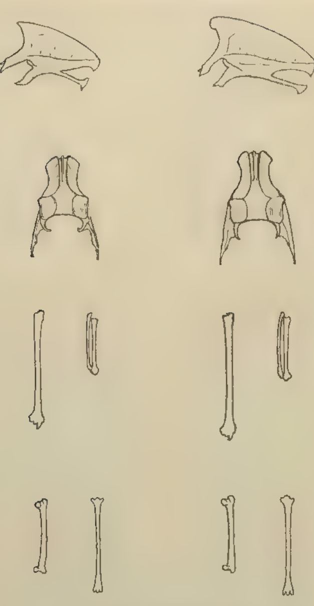
♀♀ : 11 - 11,1 - 11,8 - 11 - 11,8 - 11 - 10.1 - 11,1.

Le caractère du bec court de la race *polatzeki* souligné par Ticehurst et Whistler (*Ibis*, 1930, p. 648) ne nous semble donc pas constant, mais les mensurations minima de *polatzeki* sont inférieures à celles de *theklae* : il y a donc une tendance à la réduction de la longueur du bec chez *polatzeki*, allant de pair avec une forme plus mince et effilée, caractère sur lequel la race a été décrite et qui a été fixée par le Dr von Jordans (*Journal für Ornithologie*, 1924, p. 167-168).

Quant à nos spécimens des Pyrénées-Orientales ils ne nous semblent pas différer des *theklae* typiques. Cette race s'étend donc sur le Portugal, et l'Espagne pour partie, et les Corbières.

Witherby a fort bien relevé les caractères qui différencient spécifiquement *G. theklae* de *G. cristata* (*Birds of Central Spain*, *Ibis*, 1927, p. 420-422) : les couvertures inférieures de l'aile sont d'un gris-brun chez *theklae*, d'un roussâtre net chez *cristata* ; le roussâtre des parties internes des rémiges est moins étendu chez *theklae*

1. Des narines à la pointe du culmen.



Galerida theklae ♂ (à gauche)
Galerida cristata ♂ (à droite)
De haut en bas : Sternum, pelvis, ulna et metacarpe, femur et tarso-metatarse. (gr. natur.)

que chez *cristata* ; la primaire externe (ou 10e primaire) est plus longue chez celle-là que chez celle-ci :

theklae (des Corbières) ♂♂ : 19,7-21,7 · ♀♀ : 17-21
cristata (de France) ♂♂ : 14,2-16,8 ♀♀ : 13,6-17-3

Le bec, de forme égale, est plus court chez *theklae theklae* que chez *cristata* :

theklae ♂♂ : 11 -11,6 ♀♀ : 11,1-11,8
cristata ♂♂ : 12,1-14,2 ♀♀ : 11,4-13,9

Nous ajouterons que *G. theklae* pèse moins lourd que *G. cristata* :

theklae ♂♂ : 36,15 - 34,50 - 31,25 (grammes).
♀♀ : 42,20 (1) - 35 - 35,15 - 36,32
cristata ♂♂ : 40,30 - 40 - 42 - 43,35 - 38,45
♀♀ : 48,50 (1) - 45,40 (1) - 40,35 - 38,50 - 37,30 - 39,40
38,60 - 40,60 - 37,85.

Au point de vue squelette nous avons trouvé les différences suivantes. Il n'y a pas de différence morphologique entre les crânes, autant que nous puissions le voir sur un matériel trop restreint (1 ♂ *theklae* 1 ♀ et 2 [illegible] *cristata*) ; les proportions des os sont les mêmes ; tout au plus y a-t-il chez *cristata* un très léger allongement des pré-maxillaires, parfois pas en rapport avec les différences de longueur que l'on constate entre les ramphothèques des deux espèces. En grandeur absolue les dimensions des os du crâne sont presque égales, avec une légère supériorité pour *cristata*, mais l'égalité est exacte entre le ♂ *theklae* et une ♀ *cristata*.

Le sternum (2 ♂♂ et 2 ♀♀ *theklae*, 3 ♂♂ et 3 ♀♀ *cristata*) est proportionnellement plus large chez *theklae* que chez *cristata*, les dimensions absolues de largeur étant presque les mêmes, tandis que la carène est nettement moins longue et moins haute chez *theklae* que chez *cristata* :

Longueur de la carène :

theklae 1 ♂ : 25,5 *cristata* ♂♂ : 28,5
♀♀ : 24,55 ♀♀ : 27,20

Hauteur de la carène :

1 ♂ : 8,8 ♂♂ : 10,07
♀♀ : 8,45 ♀♀ : 9,80

1. En ponte, donc le poids est anormalement fort.

De même le pelvis est proportionnellement moins allongé chez *theklae* que chez *cristata* (2 ♂♂, 2 ♀♀ *theklae*, 3 ♂♂, 4 ♀♀ *cristata*).

Nous n'avons pu comparer pour les membres postérieurs et antérieurs que 1 ♂ *theklae* avec 1 ♂ et 2 ♀♀ *cristata*. Il semble qu'il y ait chez *theklae* très légère réduction graduelle des membres les plus antérieurs ou postérieurs vis-à-vis de *cristata*, le rapport de la longueur des fémurs s'établissant à 96,15 %, celui des tibio-tarses à 92,28 %, et celui des métatarses à 90,14 %, la longueur du fémur représente 75,74 % de celle du métatarse chez *cristata* et 80,97 % chez *theklae*. Pour les membres antérieurs, les rapports entre les os de *theklae* et de *cristata* sont pour l'ulna de 92,01 % et pour le métacarpe de 88,30 %. Qu'il y ait eu régression de ces membres chez *theklae* ou bien plutôt allongement chez *cristata*, il n'en reste pas moins, sous réserve de vérification sur un plus grand nombre d'individus, que les deux espèces diffèrent par les proportions de leurs os, crâne excepté.

Il faut néanmoins reconnaître que ces différences sont faibles et ceci peut faire penser, eu égard à la plasticité du genre *Galerida* que la différenciation spécifique des deux espèces *theklae* et *cristata* ne doit pas remonter à des temps très reculés. La distribution géographique de *G. theklae* semble indiquer que cette espèce n'est pas nouvelle venue dans le Sud-Ouest du Paléarctique. En effet elle présente des relictes, Abyssinie, Somalie, preuve que son aire primitive a été scindée à la suite de changements climatiques importants, comme ceux qui se sont produits dans le Nord de l'Afrique depuis le Pliocène jusqu'à la dernière époque glaciaire. De plus, et ceci est bien plus suggestif, *G. theklae* habite les Baléares, archipel qui n'a été séparé de la péninsule ibérique que vers la fin des temps tertiaires. On pourrait donc supposer que, dès cette époque, ce Cochevis était répandu autour du bassin occidental de la Méditerranée. Y aurait-il précédé *G. cristata* ? Ce qui semble confirmer cette hypothèse, c'est le fait que *G. cristata* manque aux Baléares et qu'elle n'a pu se répandre sur une grande partie de l'Europe qu'après les invasions glaciaires. Comme d'autre part les différences morphologiques entre les deux espèces sont faibles, et que l'aile de *G. theklae* présente les caractères (forme plus obtuse, primaire externe plus développée) soulignés récemment par Finn Salomonsen (1) pour les formes occidentales influencées par des

1. *Insulare Isolation und Artenbildung*, Proc. of the 7th Internat. Orn. Congress, p. 413-438

climats chauds et humides, et que *G. cristata* présente ceux des formes orientales du Paléarctique ayant subi des climats froids et secs, il semble qu'on puisse penser que les deux Cochevis ne se sont séparés spécifiquement qu'à une époque relativement récente, à la fin des temps tertiaires peut-être, et que *theklae* ait son origine dans la branche occidentale du phylum *Galerida* primitif et *cristata* dans la branche orientale. *G. cristata* serait donc nouvelle venue dans l'Ouest du Paléarctique, son arrivée y est, dans tous les cas, postérieure aux époques glaciaires pour l'Europe centrale, et on doit relever à ce propos son absence comme indicateur habituel des Iles britanniques qui cependant furent reliées au continent, à plusieurs reprises, semble-t-il, jusqu'au Quaternaire récent (cf. HEIM DE BALSAC, *Contribution à l'étude du peuplement des Iles britanniques, Mammifères*, 1930, p. 20-35). Au contraire, dans la Méditerranée orientale *G. cristata* ne recule pas devant un habitat insulaire : elle est très répandue à Chypre (cf. JOURDAIN, *The Breeding birds of Cyprus*. J. f. O., 1929. F. H., p. 35).

Lullula arborea harterti. HILGERT : *Alouette lulu.*

Nous n'avons rencontré cette espèce que dans des endroits arides ou incultes pour la plupart, au sommet (281 m.) de la montagne d'Armagnac et dans les garrigues de la côte près de Banyuls le 6 mai et 25 avril 1930, dans les garrigues des Corbières entre Vingrau et Tautavel le 21 mai 1931 (1 couple à chaque fois), sur la montagne de Roquejalère les 28, 29, 31 mai 1931, où l'espèce est commune, et enfin vers le Col de Jau (1.350 m.) le 1er juin 1931, dans des pâturages.

Un ♂ capturé semble appartenir à la race *harterti* d'Espagne et du Nord de l'Afrique : il est évident qu'il est impossible de se prononcer sur un seul spécimen, cependant les teintes pâles de ses parties supérieures nous font penser à M. WITHERBY et à nous-même que ce ♂ peut être de cette race.

Alauda arvensis. *Alouette des champs.*

Il est assez curieux que nous n'ayons observé cet oiseau qu'en un seul endroit, à savoir les sables à Salicornes de la Salanque où il voisine avec la Calandre et la Calandrelle (25 mai 1931) et où l'espèce semble commune.

Anthus trivialis. *Pipi des arbres.*

Observé seulement au Col de Jau (1.[illegible]00-1.500 m.) dans les pâturages en bordure de forêt (1er juin 1931). Nous y avons compté plusieurs couples.

Anthus campestris. *Pipi rousseline.*

Cette espèce semble assez répandue. Nous l'avons trouvée en effet dans les Corbières au-dessus de Vingrau, entre Rivesaltes et Vingrau, entre Vingrau et Tuchan, dans les garrigues, et entre Vingrau et Tautavel dans la plaine, au milieu de vignobles (mai 1931). Nous en avons observé un couple sur le versant de Prades de la montagne de Roquejalère vers [illegible] m. ([illegible] mai 1931), dans un endroit pierreux.

Motacilla flava iberiae Hart. et **iberiae × cinereocapilla** *Bergeronnette printanière.*

Cette espèce habite les bords des étangs de Salses et de Saint-Nazaire. Elle affectionne les prairies [illegible] fossés proches [illegible] et les fourrés [illegible] *Scirpus maritimus*, et de Salicornes à l'étang de Salses. Elle y est très commune ([illegible] mai 1930, 22 et 25 mai 1931). Une ♀ [illegible] mai 1930 n'avait pas encore pondu et ne montrait pas de plaques incubatrices.

Un ♂ capturé près de l'étang de Saint-Nazaire appartient nettement à la race *iberiae*. [illegible] ♂♂ provenant de l'étang de Salses montrent [illegible] une tendance nette vers la race *cinereocapilla* et les rend semblables aux nidificateurs de Camargue (cf. *Alauda*, 1931, nº [illegible], p. 447). Il semble que les Pyrénées-Orientales marquent la limite Nord de la race *iberiae* à l'état pur.

A Banyuls, le long du rivage maritime, durant les derniers jours d'avril et les premiers de mai 1930, nous avons plusieurs fois observé des Bergeronnettes printanières en migration vers le Nord. Nous ne savons à quelle race appartenaient ces migratrices ; à cette époque on peut s'attendre à rencontrer des oiseaux nichant dans le Nord de l'Europe, ainsi le 9 mai 1931 2 ♂♂ *Motacilla flava thunbergi* Billb. furent capturés sur l'île du Roi (Bouches-du-Rhône).

Motacilla cinerea cinerea TUNSTALL. *Bergeronnette jaune* (1).

Un couple nourrissant des jeunes déjà grands et voletant, fut observé le long du cours du Torgan, près de Montgaillard (Aude) le 24 mai 1931. Une autre famille, les jeunes aussi grands que leurs parents, mais encore en partie nourris par eux, fut vue le long du cours de la Cady, près de Villefranche-de-Conflent (30 mai 1931). Nous avons vu aussi quelques unes de ces Bergeronnettes le long de la Castellane ou de ses ruisseaux tributaires le 1er juin 1931, à Mosset. L'altitude de ces différents endroits est respectivement de 280, 450 et 900 mètres environ, et enfin c'est vers 1.500 m. au Col de Jau, que nous avons observé de ces oiseaux le 1er juin 1931 dans des pâturages humides.

Certhia brachydactyla subsps. *Grimpereau brachydactyle.*

Nous n'avons observé cette espèce que dans les bois de Chênes-lièges et les clairières des environs de Banyuls (avril-mai 1930), où elle est rare et très sauvage. Nous l'avons trouvée aussi le 25 mai 1931 dans un bois de Chênes verts et liège entre Argelès et Collioure.

Nous avons obtenu 1 ♀ de Banyuls (6 mai 1930). Malheureusement les races de Grimpereaux, de même que de Mésanges, demandent pour être déterminées des spécimens en plumage frais. Récemment H. JOUARD a distingué sous le nom de *parisi* la race des Pyrénées Orientales (2) cependant que WITHERBY (3) l'identifie à *brachydactyla* typique. Une série en plumage frais serait nécessaire pour trancher la question.

Au 6 mai 1930 des jeunes étaient sortis du nid et encore nourris par leurs parents, bien que grimpant bien.

Parus major. *Mésange charbonnière.*

C'est [illegible] la seule Mésange que nous ayons observée en plaine et dans quelques vallées [illegible], elle est loin d'être

1. De même que notre collègue H. JOUARD, nous nous refusons à appeler cet oiseau [illegible] et préférons le nommer [illegible] à la suite de BUFFON, [illegible] Bergeronnette [illegible] printanière ».
2. *Bull. Soc. Zool. de France*, 1929, p. 249.
3. *The Ibis*, 1931, p. 357.

commune. Nous en avons noté un couple à Banyuls (avril mai 1930), un autre dans les buissons bordant le Tougan, près de Montgaillard (Aude) le 24 mai 1931, un autre dans les environs de Sournia le 27 mai 1931, plusieurs dans les Aunes bordant le Cady entre Vernet-les-Bains et Villefranche-de-Conflent le 30 mai 1931. Enfin nous avons observé plusieurs de ces mésanges dans la forêt de Lapazeuil près du Col de Jau (1er juin 1931). La rareté des bosquets ou des formations forestières dans les endroits que nous avons visités, explique la rareté, voire l'absence des Mésanges.

Parus ater. *Mésange noire.*

Observée seulement dans la forêt de Lapazeuil près du Col de Jau (1 500 m.) dans des Sapins et Epicéas le 1er juin 1931. Un ♂ abattu est en plumage très usé, très gris bleu dessus, presque sans roussâtre sur les flancs, ce qui est contraire aux caractéristiques de la race *parisi* de JOUARD ou de *[illegible]* de WITHERBY dont on s'attendrait à trouver les tendances. Ce qui prouve la nécessité de matériel frais mué.

Regulus regulus. *Roitelet huppé.*

Nous avons noté cette espèce dans le même endroit que la Mésange noire, parmi les Conifères de la forêt de Lapazeuil (1er juin 1931).

Lanius excubitor meridionalis TEMMINCK. *Pie-Grièche méridionale.*

Une Pie-Grièche que nous n'avons pu déterminer avec précision l'ayant vue à contre-jour, se trouvait sur des fils électriques dans les environs de Fillols (30 mai 1931). Il s'agissait de *L. minor* ou *excubitor*. Le 14 octobre 1931 un spécimen de la race *meridionalis* fut capturé à Roquejalère et nous fut envoyé pour identification, cet oiseau étant inconnu des gardes de cette montagne.

Lanius senator senator L. *Pie-Grièche rousse.*

Cette espèce n'est pas rare dans certains endroits. Nous l'avons trouvée dans des bois de Chênes-liège près de Banyuls (avril-mai

1930. Nous l'avons observé aussi en migration à la même époque le long de la côte à Banyuls. 1 individu se tenait sur des arbres près de l'étang de Saint-Nazaire le 25 mai 1931. Enfin nous en avons vu plusieurs, bien cantonnés dans les Corbières, là où vit *Galerida theklae*, partout où 1 ou 2 chênes verts étaient devenus assez grands (6-7 m.) pour convenir à cet oiseau.

Lanius collurio. *Pie-Grièche écorcheur.*

Observée seulement sur deux points : dans des haies des environs de Fillols (600 m.) le 30 mai 1931 (1 couple). Un autre couple fut vu le 1er juin 1931 en montant au col de Jau vers 1 100 m. dans des buissons et genêts.

Muscicapa striata. *Gobe-mouche gris.*

Noté seulement dans les bois ou bosquets des sols cristallins : à Banyuls le 29 avril 1930 et le 1er mai 1930 dans la vallée de la Baillaury, 2 ou 3 ; entre Argelès et Collioure, parmi des Chênes-liège, 1 couple le 25 mai 1931 ; près de Villefranche-de-Conflent, 1 autre couple le 30 mai 1931.

Muscicapa hypoleuca hypoleuca (PALLAS). *Gobe-mouche noir.*

Nous avons observé communément des Gobe-Mouches noirs, surtout les ♂♂, à Banyuls du 25 avril au 6 mai 1930 ; nous n'avons vu des ♀♀ qu'à partir du 30 avril. Les ♂♂ variaient beaucoup de coloration comme il est d'usage dans cette espèce : aucun des ♂♂ d'ailleurs ne présentait de mue ; ils étaient dans leur plumage nuptial, plus ou moins gris ou noir dessus selon les individus.

Cette espèce, outre le problème de la variabilité de sa coloration[1], en présente un autre d'ordre biologique. Nous pensons que les oiseaux observés à Banyuls étaient en migration, tout au moins une bonne partie ; au surplus l'espèce n'a pas encore été signalée comme nidificatrice dans la région. La migration de printemps dans le Sud-Est de la France est régulière : nous l'avons aussi observée sur l'île de Riou, Bouches-du-Rhône, les 6, 7, 8 mai 1931. Au contraire, dans l'Ouest de la France, il est très rare d'observer

1. Cf. à ce sujet STRESEMANN, *Avifauna macedonica*, p. 120.

de ces oiseaux en migration de printemps et la capture de ♂ ♂ en plumage nuptial y est exceptionnelle. Cependant en automne, en septembre surtout, dans tout l'ouest de la France, jusqu'à la pointe du Finistère, les Gobe-Mouches noirs, sous leur livrée d'hiver, passent en très grand nombre : ils sont parmi les petits migrateurs les plus communs à cette époque. Les routes de migration ne sont donc pas les mêmes au printemps qu'à l'automne, en France tout au moins. Comme il serait utile de bien déterminer les régions par où s'effectuent les migrations d'automne et de printemps de cette espèce, nous signalons ces faits à l'attention des observateurs français.

Phylloscopus collybita. *Pouillot véloce.*

Observé seulement dans la forêt de Lapazeuil, près du Col de Jau (1.500 m.). Le chant de ces oiseaux était typique (1er juin 1931).

Phylloscopus trochilus. *Pouillot fitis.*

Nous avons vu et entendu souvent de ces oiseaux à Banyuls, du 23 avril au 6 mai 1930 ; ces Pouillots se tenaient surtout dans les bois de Chênes-liège ; il est possible qu'un certain nombre d'entre eux fût en migration.

Phylloscopus bonellii. *Pouillot Bonelli.*

Il semble que ce soit le Pouillot le plus commun des basses altitudes du Roussillon. A Banyuls nous l'avons observé fréquemment dans les bois de Chênes-liège et de Pins d'Alep en avril-mai 1930. Nous l'avons trouvé entre Argelès et Collioure dans des Chênes-verts et liège le 25 mai 1931, ainsi que sur les pentes de la montagne de Roquejalère vers 800 m., parmi les Pins, Bouleaux, Châtaigniers (28 mai 1931).

Cettia Cetti. *Bouscarle Cetti.*

Le Roussillon avec ses rivières ou ruisseaux trop souvent à sec ne convient pas à cette espèce. Nous ne l'avons pas trouvée non plus près de Prades ou du Vernet, là où la faible altitude et la f[illegible]

[illegible] un habitat favorable.

Nous n'avons observé cette espèce que dans la vallée du Tor-[illegible] (Aude), dans des [illegible] au fond des gorges [illegible] et Padern, et non loin de Montgaillard, où, par exception, nous avons eu une excellente vue de cet oiseau (24 mai 1931).

Locustella Sps ?

Nous avons, à Banyuls, les 1er et 6 mai 1930, entendu chanter des Locustelles : le 6 mai, dans un roncier près d'un petit bois, un endroit qui ne se prêtait pas [illegible] nous avons eu une vision rapide de l'oiseau, qui nous a paru assez roux. Le 1er mai nous en avions entendu un autre au-dessus des pentes du Cap Rœderis, dans les garrigues. Ces oiseaux étaient sans doute en migration, tout au moins celui du 6 mai, qui n'était pas dans un milieu favorable.

Acrocephalus arundinaceus [illegible]

Acrocephalus scirpaceus. [illegible]

Ces deux espèces se trouvaient en petit nombre dans les [illegible] de *Phragmites* [illegible] de l'étang de Salses ([illegible] 1931). Leur rareté relative dans les vastes étendues de ces roseaux nous a surpris. Nous n'avons pas trouvé de Rousserolle dans les Phragmites bordant les fossés voisins de l'étang de Saint-Nazaire (25 [illegible] 1931).

Hippolais polyglotta [illegible]

Répandue un peu partout dans les milieux qui lui sont favorables : à Banyuls [illegible], Saint-[illegible] Sarangue [illegible] au Torgan, [illegible] Montgaillard, et au [illegible] près Villefranche-de-Conflent (24 et [illegible]). [illegible] dans les environs [illegible] pentes Nord de la [illegible] de Roquejalere, dans les buissons et les Cistes (*C. laurifolius*).

Nous n'avons pas trouvé l'Ictérine dans les Pyrénées-Orientales et nous devons relever que dans son étude sur les oiseaux de la Camargue (*Ibis*, April 1931) W. E. GLEGG n'en a pas parlé non plus

et indiqué seulement comme nidificateur *H. polyglotta*. Dans un récent travail (*[illegible] und [illegible]*, Proc. of the 7th Inter. Orn. Congress.) SALOMONSEN a indiqué qu'*H. icterina* nichait dans le Sud de la France, d'après les données d'auteurs récents, mais nous pensons qu'il serait bon de contrôler le fait avec beaucoup de soin actuellement, la confusion entre l'Ictérine et la Polyglotte étant fréquente, d'autant plus que ce sont des oiseaux migrateurs ; seuls des spécimens de juin et juillet, ou capturés en train de nicher, sont utiles pour la détermination de la distribution de ces espèces en France. Il y a là tout un travail à entreprendre, travail de révision des observations recueillies jusqu'ici qui peuvent avoir été insuffisamment contrôlées. Les limites exactes de l'aire de distribution en France de chaque Hypolais pourront ainsi être déterminées.

Sylvia hortensis hortensis (Gm.) *Fauvette orphée.*

Assez répandue en plaine et sur les collines à faible altitude de Banyuls, dans les garrigues, bosquets, petits bois (avril-mai 1930), entre Argelès et Collioure dans des Chênes verts et liège (25 mai 1931), dans des buissons près de Quillan (Aude) le 1er juin 1931. Nous avons aussi entendu son chant sur la limite de l'Aude et des Pyrénées-Orientales dans les Corbières (300 m.) les 23, 29 et 31 mai 1931. Entre Rivesaltes et Vingrau dans les garrigues des Corbières (150 m.) nous en avons vu une le 21 mai 1931.

Dans les Corbières, elle affectionne spécialement les Chênes verts et kermès, ailleurs elle nous a paru plus éclectique.

Une [illegible] du 6 mai 1930 (Banyuls) n'avait pas encore pondu et ne montrait pas de plaques incubatrices.

Sylvia atricapilla. *Fauvette à tête noire.*

Nous en avons observé 4 ou 5 sur un olivier, à Banyuls, le 23 avril 1930. Bien que l'endroit, le vallon de la Baillaury, semble lui convenir pour nicher, nous devons dire que nous n'en avons pas observé les 2 ou 3 fois que nous avons revisité cet endroit (avril-mai 1930). Nous en avons vu 1 dans un autre endroit des environs de Banyuls, auprès d'une mare (4 et 5 mai 1931).

Dans une garrigue, près de [illegible], le 30 mai 1931, nous avons vu une de ces Fauvettes : formation végétale : *Sarothamnus pur-*

gans, *Cistus laurifolius*, *Juniperus communis*. Nous en avons observé dans une formation analogue à Roquejalère (900 m.) le 28 mai 1931.

Sylvia communis. *Fauvette grisette.*

Cette espèce est commune à Banyuls dans les buissons, ronciers, garrigues à Cistes, Ajoncs, Lavandes (avril-mai 1930). Dans les Corbières, entre Vingrau et Tuchan, un couple se tenait dans le fond d'un petit ravin parmi les Chênes Kermès, verts, Romarins, Buis, etc. le 24 mai 1931.

A Roquejalère le 31 mai 1931 nous en avons vu quelques-unes dans des Cistes (*Cistus laurifolius*). A près de [illegible] un couple se tenait dans la garrigue dont nous avons parlé à propos de l'espèce précédente.

Enfin nous avons observé 1 ou 2 Grisettes dans des buissons bordant des pâturages vers le Col de Jau le 1er juin 1931 (1.350 et 1.500 m.).

Sylvia melanocephala melanocephala (Gm.). *Fauvette mélanocéphale.*

Extrêmement commune dans les environs de Banyuls, jusque dans les jardins de cette petite ville (avril-mai 1930, 23 mai 1931), elle se trouve aussi bien dans les haies de Micocouliers, les Roseaux, les buissons que dans les garrigues à Lavandes, Romarins, Cistes (*C. monspeliensis* et *albidus*), Ajoncs, Oxycèdres, *Calycotome spinosum*; elle préfère, malgré son éclectisme, la garrigue à essences un peu hautes, de 1 à 2 mètres; les formations pures de Cistes, *Calycotome* et Ajoncs de la côte lui conviennent moins bien, parce que trop basses.

C'est certainement un des oiseaux les plus fréquents de la région de Banyuls: nous en avons relevé une dizaine de couples avec facilité et dans un rayon relativement restreint. Il est vrai que ses habitudes bruyantes trahissent vite la présence de la Mélanocéphale; outre son cri, [illegible] à la longue, son chant est bien caractéristique; il est parfois émis pendant le vol, [illegible], rappelle alors son parent, le Pitchou: même vol hésitant, même queue longue, étagée, et quelque peu relevée.

Nous avons observé aussi cette espèce dans des Cistes (*C. mons*

pelliensis) entre Argelès et Collioure (25 mai 1931) et nous en avons trouvé un couple dans les Corbières (250 m.) entre Vingrau et Tuchan, parmi les Chênes verts et kermès, Romarins, Buis, Cistes (*C. monspeliensis*), Oxycèdres, etc. (24 mai 1931). C'est le seul couple que nous ayons vu dans les garrigues des Corbières, à formation végétale plutôt basse.

Le 5 mai 1930, à Banyuls, des jeunes étaient sortis du nid et déjà grands, suivaient les parents à travers les haies et les garrigues. Le 24 mai 1931, le couple noté dans les Corbières nourrissait des jeunes sortis du nid mais à la queue encore très courte.

A la comparaison nos spécimens ne nous ont pas paru différer de spécimens de Sardaigne (Coll. COGNEAU).

Sylvia cantillans cantillans (PALLAS). *Fauvette passerinette*

Nous n'avons trouvé cette espèce qu'en trois endroits, où elle est commune d'ailleurs : les garrigues des Corbières entre Vingrau et Tuchan (250-300 m.) (24, 26, 31 mai 1931) et celles du Grau de Maury (600 m.) (24 mai 1931) où elle se plaît dans des Chênes verts et kermès, des Buis, des Romarins, quelques Cistes (*C. monspeliensis*) et Genévriers (*J. oxycedrus* et *phoenicea*); enfin les grands peuplements de Cistes (*C. laurifolius*) avec quelques Lavandes et *Sarothamnus purgans* des versants Nord et Sud de la montagne de Roquejalère (600-900 m.) (28, 29, 31 mai 1931). Par contre elle est absente de formations analogues près de Fillols (600 m.).

C'est le petit Sylviidé français le plus sauvage et [illegible], accroît la difficulté de son observation par la longueur de ses vols qui le font perdre de vue.

Sylvia conspicillata conspicillata. TEMM. *Fauvette à lunettes*.

Cette espèce qui, en Camargue, est cantonnée aux Salicornes nous a paru absente de cette formation dans les Pyrénées-Orientales (dunes de la Salanque et bords de l'étang de Saint-Nazaire, 25 mai 1931). Par contre elle n'est pas rare à Banyuls (avril-mai 1930) dans les garrigues les plus proches du littoral, garrigues pierreuses à végétation peu fournie : *Calycotome spinosa*, *Cistus monspeliensis*, quelques [illegible], Lavandes ou Romarins, ou encore formation d'Ajoncs, Passerines *Passerina hirsuta*, Romarins et Cistes. Ces garrigues, de par leur situation le long de la côte, sont encore sous

[illegible] directe [illegible] la présence de *Passerina hirsuta* L., plante du littoral méditerranéen.

Nous avons trouvé cette Fauvette en un autre endroit : les confins des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, en pleines Corbières [illegible] d'altitude, dans un maquis ras de Chênes verts et [illegible] quelques [illegible] (2[illegible], 29 [illegible] mai 19[illegible]). Les 2 ou [illegible] couples que nous y avons observés [illegible] dans les Chênes verts.

Comme les autres petits Sylviidés, le ♂ émet son chant aussi [illegible] et descend [illegible] les Fauvettes [illegible] plus [illegible] que les Pitchous [illegible] pour la taille, leurs ailes sont plus longues, leur sternum nettement plus grand.

A Banyuls (25 avril 1930), nous avons été témoin d'une lutte violente [illegible] autour de [illegible] mètres de distance [illegible] une ellipse parcourue peut être vingt fois sans le moindre arrêt. Le 1er mai 1930, 1 ♂ fut aperçu avec un brin d'herbe dans le bec. A la fin de mai 19[illegible] [illegible] avaient des jeunes récemment sortis du nid.

Nous avons [illegible] Pyrénées-Orientales [illegible] donc des *conspicillata* typiques.

Sylvia undata undata (Bodd.) *Pitchou [illegible]*

Le Pitchou [illegible] montre que dans les formations [illegible] manquent [illegible] qui ne veut pas dire qu'il n'établit son nid que sur une de ces deux plantes [illegible] dire que nous n'avons jamais trouvé le Pitchou dans la lande uniquement composée de Bruyères (*Calluna* et *Erica*) : dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France, l'Ajonc lui semble nécessaire.

A Banyuls il en est de même : le Chêne kermès y manquant, le Pitchou ne se voit que là où poussent les Ajoncs en quantité suffisante [illegible]

paraît pas commun : nous n'y avons compté que deux couples avec certitude. La rareté relative des Ajoncs nous en paraît la cause, les essences dominantes des garrigues de Banyuls étant les Cistes, Lavandes, *Calicotum espinosum*, Romarins. Au 24 avril 1930 nous croyons avoir vu un jeune Pitchou voler.

Dans les Corbières, le Pitchou habite les garrigues entre Rivesaltes et Tuchan, assez communément (21-31 mai 1931). Il y trouve les Chênes kermès et Ajoncs qui lui sont nécessaires. Au 21 mai 1931, des jeunes grands comme père et mère s'y promenaient en petites familles.

Un ♂ et une ♀ capturés, bien qu'assez foncés, surtout la ♀, semblent néanmoins appartenir à la race provençale.

Cisticola juncidis. *Cisticole.*

Abondant dans les formations herbeuses des bords des étangs de Salses (22 mai 1931) et de Saint-Nazaire (25 mai 1931) dans des *Scirpus maritimus* près des Phragmites, pour le premier étang, Scirpes et Salicornes, pour le second.

Turdus viscivorus. *Grive draine.*

Observée seulement sur les flancs de la montagne de Roquejalère (29 mai 1931), et dans la forêt de Lapazeuil des deux côtés du Col de Jau, vers 1.100-1.400 m. (1er juin 1931).

Turdus merula. *Merle noir.*

Cette espèce nous a paru absente de la plaine du Roussillon et des environs de Banyuls. Nous avons noté sa présence dans les gorges du Torgan (Aude) (24 mai 1931), le long du cours du Cady entre Vernet-les-Bains et Villefranche (30 mai 1931) où elle est commune, sur le versant Nord de la montagne de Roquejalère (29 mai 1931) dans des buissons et haies, enfin sur le versant Sud du Col de Jau, en lisière de forêt, vers 1.100 m., le 1er juin 1931.

Monticola saxatilis. *Merle de roche.*

Nous en avons vu un, sans doute en migration, sur les pentes du cap Rœderis, près Banyuls, le 2 mai 1930.

Monticola solitaria. *Merle bleu.*

Le 1er et le 2 mai 1930, nous en avons observé un ♂ chantant dans un vallon rocheux de la côte entre Banyuls et le cap Rœderis. L'endroit paraissait très [illegible] pour nicher, et comme cet oiseau semblait bien cantonné, nous pensons que c'était un nidificateur local.

D'ailleurs le Dr Paris nous a dit qu'autrefois cette espèce nichait communément dans les environs de Banyuls.

Œnanthe œnanthe nivea (W[illegible]) *Traquet [illegible]*

Nous avons trouvé cette espèce sur la montagne de Roquejalère (750-600 m.) les 28, 29 [illegible] 1 mai 1931 [illegible] allaient ensemble [illegible] ne paraissaient pas donner des signes spéciaux d'inquiétude pour un nid éventuel. Les ♂♂ aperçus étaient d'un blanc presque pur sur les parties inférieures. 2 [illegible] capturés (1 [illegible] an, 1 ♂ ad.) soumis à l'examen de M. Witherby lui ont paru être de la race *nivea*, eu égard à leurs teintes pâles et à la largeur du blanc frontal (spécialement l'adulte) (Ailes : 92, 96 mm.).

A Banyuls, dans des garrigues de la côte, les 24 avril et 1er mai 1930, un couple fut observé ; le 6 mai 1930, nous en avons vu un autre au sommet de la petite montagne d'Arraguas (281 m.). Nous ne savons s'il s'agissait de migrateurs ou de nidificateurs.

Œnanthe hispanica hispanica (L.) *Traquet stapazin et Oreillard.*

Cette espèce, sous ses deux formes, Stapazin et Oreillard, est l'une des plus répandues qui soit en Roussillon. Très commune dans la plaine où elle habite les vignes (environs de Perpignan et de Vingrau, 24, 25, 27 mai 1931), elle se trouve aussi dans les garrigues et vignes de Banyuls le long de la côte, sur les flancs des petites montagnes environnantes [illegible], dans les salicornes de la Salanque (25 mai 1931), dans les garrigues des Corbières, entre Rivesaltes et Tuchan (150-300 m.) (21-31 mai 1931), dans les montagnes des environs d'Ille-sur-Têt et de Sournia (300-900 m.) (28, 29, 31 mai 1931). Son [illegible] un des oiseaux typiques de la région.

Stapazins et Oreillards nous ont semblé être aussi [illegible] les uns que les autres. Les ♂♂ des Corbières et de la montagne de Roquejalère nous ont paru très blancs sur les parties inférieures et la tête, plus que les ♂♂ de plaine.

Une ♀ du 27 mai 1931 était en pleine ponte (Cabestany, près Perpignan).

Saxicola rubetra. *Tarier.*

Observé à Banyuls dans les garrigues de la côte (1 ♂ le 2[illegible] avril, 1 ♀ le 2 mai 1930), ainsi que dans les vignes (1 ♂ 30 avril 1930, 3 ou 4 individus le 6 mai 1930). Nous avons vu aussi plusieurs individus de cette espèce sur [illegible] d'une des garrigues [illegible] de la petite montagne d'Ansignan, près Banyuls [illegible].

Etant donné que TICEHURST et WHISTLER n'ont trouvé cette espèce reproductrice qu'au-dessus de 1.500 [illegible], il est permis de penser que les oiseaux que nous avons vus à Banyuls étaient en migration, au moins pour la plupart.

Saxicola torquata. *Tarier pâtre.*

Contrairement à notre attente cette espèce est rare dans les garrigues des Pyrénées Orientales : nous en avons trouvé un couple dans les garrigues brûlées de l'Ansignan près Banyuls [illegible] 1930), couple qui était très agité et inquiet. Un autre couple, extrêmement inquiet et défiant, habitait les garrigues des Corbières entre Vingrau et Tuchan (24, 26, 29, 31 mai 1931). Enfin nous avons noté un couple sur une haie sur la montagne de Roquejalère (600 m) le 31 mai 1931.

Phœnicurus phœnicurus *Rouge-queue [illegible]*

Nous avons vu nombre d'individus de cette espece dans les vignes à Banyuls (23-29 avril 1930), sans doute en migration.

Luscinia megarhyncha. *Rossignol*

Extrêmement commun partout, sauf dans les garrigues de la côte de Banyuls et dans celles des Corbières, entre [illegible] Cette espèce fréquente [illegible] Argelès, Sorède, Perpignan, les haies [illegible]

bords de [illegible] Sauses, les peuplements de Cistes (*Cistus [illegible]*), les terrains cristallins de Roquefixade et de [illegible] (700 m.). Nous avons noté aussi des Rossignols dans les gorges du Torgan (Aude) (24 mai 1931).

Erithacus rubecula. *Rouge-Gorge.*

Nous avons trouvé cette espèce commune dans la forêt de Lapazeuil près du Col de Jau (1.500 m.) ; nous l'avons observée aussi le long de la rivière [illegible], à Mosset (1.000 m.) (1er juin 1931). En dehors de cet endroit nous ne l'avons trouvée qu'à Banyuls (1 individu le 23 avril) [illegible] à Roquejalère (900 m.) le 28 mai 1931.

Prunella modularis. *Accenteur mouchet* (1).

Observé seulement dans les buissons (*Sarothamnus*, *Juniperus Sabina*) dans les environs du Col de Jau (1.500 m.) le 1er juin 1931.

Troglodytes troglodytes. *Troglodyte.*

Noté seulement dans les Aulnes le long du cours du Cady entre Vernet-les-Bains et Villefranche de Conflent (30 mai 1931).

Cinclus cinclus. *Cincle aquatique.*

Malgré nos recherches cette espèce nous a paru absente du cours du Torgan entre Mosset et Padern (24 mai 1931) bien que le milieu semble lui convenir.

Nous avons observé une famille de ces oiseaux, avec des jeunes entièrement venus et indépendants, le long du cours du Cady, vers Villefranche-de-Conflent (30 mai 1931).

Les Cincles rendent des pelotes ; nous avons observé cette fonction chez un jeune.

Hirundo rustica. *Hirondelle de cheminée.*

Observée partout, en plaine aussi bien qu'en montagne jusque vers 900 m. Ces Hirondelles sont moins nombreuses dans les villes que l'espèce suivante.

1. Vraisemblablement race *mabbotti* Harper.

Delichon urbica meridionalis (HARTERT). *Hirondelle de fenêtre.*

Très fréquente dans les agglomérations : Banyuls (1930 et 1931), Perpignan, Prades, Fillols, Sournia (1931). A Banyuls il y avait toute une colonie dont les nids étaient établis sous la corniche des murs de l'église et du clocher : les nids se trouvaient de préférence sur [illegible] des faces, l'exposition Nord-Ouest étant la plus négligée ; il y avait environ 100 à 120 nids et les oiseaux travaillaient en nombre à leur réfection et arrangement à la fin d'avril 1930. Le 2[illegible] mai 1931 quelques individus y travaillaient aussi.

Un ♂ obtenu a une longueur d'aile de 106 mm. D'après HARTERT, les oiseaux de l'Afrique mineure n'ont guère que 100-106 de longueur d'aile, au lieu de 108-114 pour ceux de l'Europe centrale ; WITHERBY (*Birds of Central Spain*, *Ibis*, 1927, p. 621) donne les longueurs respectives de 100-106 et 106-113 pour les ♂♂ ; la distance de l'extrémité des rémiges secondaires à celle des primaires est d'après lui de 48-5[illegible] mm chez les ♂♂ *meridionalis* et de 54-[illegible] chez les ♂♂ *urbica* ; chez notre spécimen cette distance est de 51,9 mm. Ces diverses données nous incitent à penser que c'est probablement la race *meridionalis* qui niche en Roussillon.

Riparia riparia. *Hirondelle de rivage.*

1 individu observé au-dessus de la Baillaury à Banyuls le 7 mai 1930.

Ptyonoprogne rupestris. *Hirondelle de rochers.*

Nous en avons observé un couple le long des falaises de Banyuls (avril-mai 1930) où il était bien cantonné et devait nicher. Un autre habitait les rochers et falaises dominant le cours du Torgan entre Tuchan et Padern (24 mai 1931). Nous en avons vu un autre à la sortie des gorges de Pierre-Lys près de Quillan (Aude) le 1er juin 1931.

Apus apus. *Martinet noir.*

Cette espèce est répandue absolument partout dans les Pyrénées-Orientales, même jusque dans les Corbières loin des habitations [illegible] trouve t-elle à nicher dans les falaises de ces montagnes ?

A Banyuls, au 23 avril 1930 cet oiseau était déjà présent en petit nombre. Le passage de ces oiseaux s'effectuait le long de la côte, et le nombre des migrateurs fut particulièrement grand les 1er, 2 et 7 mai 1930 ; dans la matinée du 2 mai surtout, il en passa des centaines.

Caprimulgus sps ?

Nous avons vu un Engoulevent voler près d'une mare à Banyuls le 1er mai 1930.

Merops apiaster. *Guêpier vulgaire.*

Nous avons observé des passages de ces oiseaux à Banyuls en 1930 : une douzaine le 30 avril, dans la matinée, une quinzaine le soir de ce même jour ; les 3 et 4 mai nous en avons entendu aussi.

Upupa epops. *Huppe vulgaire.*

Commune dans toute la plaine du Roussillon (mai 1931) et à Banyuls (avril-mai 1930).

Picus viridis sharpei. (Saunders). *Pic-vert.*

Le Pic-Vert ne se rencontre pas partout dans les Pyrénées Orientales. D'après Tristram et Whistler, et Jouard, il est commun dans les hautes vallées. A Banyuls (avril-mai 1930) nous avons observé un couple de ces oiseaux qui avait établi son nid dans un peuplier mort et y couvait ses œufs au 1er mai 1930. Avant le [illegible] le 2 mai nous avons constaté les 4 et 5 mai que la [illegible] couvait encore durant quelques heures.

Nous avons noté aussi la présence de cette espèce dans un bois de Chênes liège entre Argelès et Collioure le 25 mai 1931 ; parmi les Peupliers bordant le Désix près de Sournia ; et sur les pentes de la montagne de Roquejalère (800-900 m.) (29-31 mai 1931). L'espèce vit là dans un milieu où nous ne sommes pas accoutumés d'observer le Pivert ; il existe quelques Peupliers plus ou moins rabougris et étêtés dont la présence lui est indispensable pour nicher, car ce sont les seuls arbres de taille convenable de la région ; en dehors des moments où l'oiseau va à son trou, il vit dans

les garrigues à Cistes (*Cistus [illegible]*), et Genêts (*Sarothamnus purgans*) et quand on l'y lève, il va se percher sur les rochers voisins : adaptation curieuse de l'espèce à un milieu particulier, facilitée par ses habitudes humicoles.

Les Pics verts que nous nous sommes procurés à Banyuls, ainsi que ceux que nous avons vus à Roquejalère, appartenaient à la race à joues grises d'Espagne (*sharpei*). Mais ceux de Banyuls ont les sous-caudales et les plumes des jambes surtout [illegible] nettement marquées de barres transversales, comme *virescens*, ce qui semble indiquer une tendance vers la coloration de cette dernière race. D'autres exemplaires seraient nécessaires pour confirmer cette tendance, car tandis que nos oiseaux de Banyuls la montrent, la [illegible] que Jouard a tuée près de [illegible] les Escaldes peut être considérée comme *hypersharpei*, ayant, au plus haut degré, les caractères de [illegible] race, le dos étant d'une teinte grise accentuée, plus accentuée que jamais Witherby ne l'a trouvée chez les spécimens d'Espagne (1).

Il a déjà été dit que la voix de cette race n'est pas la même que celle de *virescens* : le chant nous a paru d'un timbre moins clair, plus mélodieux, avec des notes plus [illegible] (2); il est fréquemment émis. Par contre nous n'avons jamais entendu le [illegible] de départ de *virescens*.

Jynx torquilla. *Torcol.*

Nous en avons vu un dans les garrigues de la côte près de Banyuls le 24 avril 1930, sans doute en migration.

Cuculus canorus. *Coucou.*

Jamais entendu à Banyuls [illegible] nous en avons entendu dans les bois [illegible] le 21 [illegible] 193[illegible] [illegible] entre [illegible] et [illegible] le 21 [illegible] vers 1.100 m. le 1er juin 1931 [illegible] un [illegible] le [illegible] 1931, [illegible] près de Mosset (900 m.) le 1er juin 1931.

---

1. Witherby [illegible] p. 42[illegible]
2. Cf. Jouard, *Alauda*, 1934, p. 423-424.

Son absence de toute la plaine du Roussillon est remarquable.

Bubo bubo. *Grand-Duc.*

Un individu de cette espèce a été capturé dans les monts des Albères en décembre 1930 : il est actuellement conservé au Laboratoire Arago à Banyuls. Le plumage de cet oiseau ne présente pas de teintes roussâtres nettes, mais plutot jaunâtres, le dessus du corps étant très varié de noir. Par contre une , d'Amélie-les-Bains de novembre 1863 (Museum de Nantes) est assez rousse mais l'exposition à la lumière de ce spécimen a dû en altérer les couleurs. Ces deux spécimens sont remarquables par leur petite taille :

Individu des Albères : Aile : 420 mm. en ligne droite, 430 en suivant la courbure supérieure.

d'Amélie-les-Bains : Aile : respectivement 425 et 4[illegible]8 suivant les mêmes méthodes.

Ces faibles dimensions font penser à la race *hispanus* ; davantage de spécimens seraient nécessaires pour établir les tendances des oiseaux des Pyrénées-Orientales.

Otus scops. *Scops d'Aldrovande.*

Entendu à Banyuls les 5 et 6 mai 1930, la dernière fois dans un bois de Chênes-liège, et dans les Corbières entre Rivesaltes et Vingrau le 21 mai 1931.

Athene noctua. *Chevêche.*

Observé un individu à Banyuls le 29 avril 1930 dans les buissons d'un petit vallon ; un autre était perché sur un poteau télégraphique près de la Salanque le 25 mai 1931 ; à Roquejalère (900 m.) nous en avons vu un couple extrêmement défiant les 29 et 31 mai 1931 ; il avait son nid dans un trou de Peuplier à 2 m. 50 de hauteur environ, qui contenait le 29 mai 4 œufs incubés uniformément de 8 jours environ (Chavigny *in litt.*).

Strix aluco. *Hulotte Chat-Huant.*

Nous avons vu un cadavre de cette espèce chez un garde près de Sournia.

Falco tinnunculus. *Faucon crécerelle.*

Nous avons noté au moins un couple de ces Faucons à Banyuls (avril-mai 1930). Nous avons observé aussi des Crécerelles dans les Corbières, entre Vingrau et Tuchan, le long des falaises de Torgan vers Padern (27 mai 1931), à Roquejalère (28, 29, 31 mai 1931), et à Quillan (Aude), (1er juin 1931).

Aquila chrysaëtos. *Aigle fauve.*

Nous en avons vu un les 29 et 31 mai 1931 se poser près du sommet de Roquejalère (1.100 m.) et planer autour.

Un spécimen capturé là et conservé au rendez-vous de chasse de Roquejalère, semble de taille plutôt faible (non sexé !) mais ne nous a pas paru présenter les teintes foncées d'*homeyeri* (= *occidentalis* auct.) : les tarses sont fauve clair, le rachis des plumes foncé, au lieu d'être bruns ; la tête et le cou sont d'un beau fauve, le vertex brun.

Buteo buteo. *Buse vulgaire.*

Une Buse volant sur la lisière de la forêt de Lapazeuil (1.500 m.) le 1er juin 1931 ; un oiseau de proie, près de Sournia le 30 mai 1931, nous a paru être une Buse.

Circus æruginosus. *Busard harpaye.*

Un fut aperçu au-dessus de l'Étang de Salses le [illegible] mai 1930 au soir : nous n'en avons pas revu en 1931.

Accipiter gentilis. *Autour des Palombes.*

Aperçu sur la montagne de Roquejalère le 28 mai 1931 où l'on nous a rapporté que des Autours se voyaient fréquemment : ils nichent peut-être dans la forêt de Boucheville.

Neophron percnopterus. *Vautour percnoptère.*

Un couple de Percnoptères devait habiter les falaises de la montagne au nord de Vingrau, dans les Corbières, car nous l'avons

aperçu volant le long de ces falaises les 2[illegible] et 29 mai 1931. Le 31 mai suivant, nous avons levé un Percnoptère dans les garrigues au-dessus de Tuchan.

Ardea purpurea. *Héron pourpré.*

Nous avons levé un de ces Hérons près d'une mare à Banyuls le 1er mai 1930, évidemment en migration.

Il est surprenant que des colonies de ces oiseaux n'habitent pas les fourrés de roseaux de l'étang de Salses, que l'on pourrait croire aussi favorables que ceux qu'habite cette espèce en Camargue ; or il n'y en a pas et on ne nous a pas dit qu'il y en ait jamais eu, bien que l'étang de Salses soit poissonneux.

Streptopelia turtur. *Tourterelle à collier.*

Nous avons, à maintes reprises, observé des Tourterelles à Banyuls du 24 avril au 5 mai 1930 et nous en avons levé une dans une garrigue près de Port-Vendres le 7 mai 1930.

Il est probable qu'un certain nombre de ces oiseaux était de passage, en particulier celui de Port-Vendres.

Actitis hypoleucos. *Chevalier guignette.*

Vu une Guignette le long du rivage près de Banyuls le 1er mai 1930.

Larus argentatus. *Goéland argenté.*

Nous en avons vu plusieurs individus, la plupart non adultes, voler au-dessus de l'étang de Salses (6 mai 1930 et 23 mai 19[illegible]1) et de Sigean, près de Narbonne (22 avril 1930). A Banyuls, il y avait souvent dans le port ou aux alentours plusieurs de ces oiseaux, parmi lesquels des jeunes d'un an (avril-mai 1930).

Alectoris rufa. *Perdrix rouge.*

Les Perdrix rouges sont communes dans les garrigues de Banyuls (avril-mai 1930), des Corbières, entre Vingrau et Tuchan (29, 31 mai 1931), au Grau de Maury (24 mai 1931) et à Roquejalère (29, 31 mai 1931).

Perdix perdix. *Perdrix grise.*

Comme on le sait, dans les Pyrénées, les Perdrix grises sont strictement alpines ; nous n'en avons pas observé naturellement dans les régions que nous avons visitées. Mais nous signalons qu'un essai de peuplement a été fait sur la montagne de [illegible] (600-1.000 m.) où, paraît-il, existaient autrefois de ces Perdrix ; cet essai fut tenté avec des Perdrix hongroises et échoua, les Perdrix ayant disparu au bout d'une saison ou deux.

Coturnix coturnix. *Caille.*

Nous avons levé deux Cailles, évidemment en migration, dans les garrigues de la côte à Banyuls le 7 mai 1930.

* * *

Disons maintenant quelques mots de différentes associations d'oiseaux que nous avons pu constater. Cette étude n'ayant qu'une valeur contributive à l'Ornithologie du pays envisagé, nous ne décrirons pas toutes les associations que nous avons observées, certaines étant d'ailleurs difficiles à déterminer, et demandant plus de temps à étudier que nous n'avons pu leur consacrer. Nous indiquerons simplement l'avifaune de certaines formations botaniques caractéristiques de la contrée.

Bois de Chênes-Liège (*Q. suber*) (Banyuls, Argelès-sur-Mer) (avril-mai 1930, mai 1931).

Ce sont, nous a-t-on dit, les seuls bois où l'on rencontre le Pivert *Picus viridis*, en dehors des Peupliers en bordure de cours d'eau. Mais nous pouvons dire que cet oiseau y est rare. Plus fréquent est le Grimpereau brachydactyle. Le Pouillot Bonelli s'y observe couramment. Le Pipit aussi, peut-être en migration seulement. La Fauvette Orphée a une prédilection pour ces bois : elle va se nourrir à terre parmi les Cistes qui poussent en sous-bois. Les Huppes et Pie-Grièches rousses (*L. senator*) aiment bien aussi s'y tenir. Les Rossignols y sont parfois communs.

Occasionnellement, nous y avons vu des Verdiers, Serins et Chardonnerets. Pendant leur migration les Gobe-Mouches noirs s'y tiennent aussi.

Comme on le voit, ces bois nous ont paru avoir une avifaune très pauvre. L'absence des Mésanges est notable.

Etangs de Salses et de Saint Nazaire (mai 1930 et 1931)

Sur l'eau de ces étangs, rien : tout au plus au-dessus de celui de Salses nous avons vu voler des Goélands (*L. argentatus*) et un Busard Harpaye.

Sur les bords Sud-Ouest de l'étang de Salses poussent de grandes formations de roseaux (*Phragmites communis*), et des *Scirpus maritimus* en se rapprochant de la terre ferme, enfin des Tamaris poussent en bordure des fossés drainant les alentours de l'étang. Avifaune très pauvre : dans les roseaux seulement quelques Rousserolles (*Acrocephalus arundinaceus* et *A. scirpaceus*), un couple de Bruants pyrrhuloïdes (*Emberiza schoeniclus witherbyi*). Dans les scirpes de nombreuses Bergeronnettes (*Motacilla flava*) et des Cisticoles en quantité. Dans les Tamaris les Rossignols sont fréquents et nous y avons vu des Chardonnerets.

Sur les bords Nord de l'étang de Saint Nazaire ne poussent que des Salicornes : nous n'y avons vu aucun oiseau. Les basses prairies voisines, bordées de fossés à *Phragmites*, sont fréquentées par quelques Bergeronnettes printanières et des Cisticoles.

Marais de la Salanque. (25 mai 1931).

Les étendues sableuses au sud de l'étang de Salses sont marécageuses et couvertes de Salicornes.

Nous y avons trouvé de nombreux Alaudidés : Calandrelles et Alouettes étant les plus communes ; quelques couples de Calandres s'y voyaient aussi. [illegible] Quelques linottes *Carduelis cannabina*, et un couple de Traquets (*Œnanthe hispanica*) y habitaient, cependant que dans les Salicornes voisins de l'étang vivaient [illegible] Bergeronnettes printanières et Cisticoles. Dans les Tamaris longeant un fossé chantait un Rossignol. Un petit Echassier, non identifié, s'y tenait aussi.

Garrigues de Banyuls sur Mer [illegible]

Il faut distinguer les garrigues de l'intérieur de celles du littoral.

1° Garrigues de l'intérieur :

Elles sont couvertes d'une végétation assez fournie, soit basse avec les Lavandes (*Lavandula stœchas*) plus ou moins mêlées de Cistes, soit haute de 1 mètre environ avec des Cistes (*Cistus monspeliensis*), Romarins, Ajoncs, Genêts, etc., parfois avec des Cactus sur les pentes fortes et quelques Oxycèdres.

C'est le paradis de la Fauvette mélanocéphale : elle y est très commune. L'Orphée s'y observe de place en place ; et la Grisette aussi. Des Pies s'y égarent parfois, ainsi que des Pies-Grièches rousses.

Dans des garrigues peu fournies en végétation nous avons trouvé des Traquets (*Œnanthe hispanica*), des Tariers pâtres (*Saxicola torquata*), des Linottes. Les Perdrix rouges y sont communes.

2° Garrigues du littoral (de Banyuls au cap Rœderis).

Formation végétale : Ajoncs (*Ulex parviflorus*), Romarins (*Rosmarinus officinalis*), Cistes (*Cistus monspeliensis*), *Calycotome spinosum*, Lavandes, etc. Cette végétation est moins fournie et même cesse sur les abords immédiats des falaises ; là pousse une plante du littoral *Passerina hirsuta*. Un peu partout le rocher saille çà et là.

Dans les endroits rocheux des pentes se trouvent le Merle bleu *Monticola solitarius*, les Traquets motteux et stapazins ou oreillards (*Œnanthe œnanthe* et *hispanica*), les *Œnanthe* se trouvent surtout dans la zone à *Passerina hirsuta*. Les Pitchous *Sylvia undata* habitent les endroits à Ajoncs, diverses Fauvettes se trouvent un peu partout (*S. communis*, *melanocephala*, surtout dans les Cistes), *hortensis*. Les Fauvettes à lunettes sont assez communes là où la végétation n'est pas trop fournie. Des Linottes se voient de temps à autre. Les Perdrix rouges sont fréquentes. Des Bruants zizis et quelques Ortolans s'y observent également.

Au-dessus évoluent des couples d'Hirondelles de rochers. Pendant la migration on voit dans ces garrigues des Pies-Grièches rousses, des Tariers *Saxicola rubetra*, des Ortolans en quantité, des Gobe-Mouches noirs, etc...

Garrigues des Corbières.

Les plateaux des Corbières, très élevés entre Rivesaltes et Vingrau, sont recouverts de Buis (*Buxus sempervirens*), de Romarins, avec quelques Genévriers Oxycèdres et Chênes verts, buisson-

nants généralement, le tout clairsemé ; entre ces broussailles et par endroits, là où le rocher presque nu ne permet pas à aucun arbuste de pousser, est répandue une Graminée, *Brachypodium ramosum*, ou encore *Cneorum tricoccum*.

Très peu d'oiseaux vivent là : quelques Pitchous, quelques rares Fauvettes Orphées ; de temps à autre un couple de Linottes, de Pies-Grièches rousses (là où un chêne vert atteint 5 ou 6 mètres), de Traquets *Œnanthe hispanica*. Dans les endroits recouverts de *Brachypodium ramosum* parfois 1 couple de Rousselines *Anthus campestris*. Mais l'oiseau le plus caractéristique de ces garrigues est le Cochevis de Thékla *G. theklae*. Il semble ne pas y être rare.

Ce Cochevis est aussi un des oiseaux les plus notables des garrigues entre Vingrau et Tuchan. Quoique basse la végétation y est plus fournie : les Chênes verts et kermès y sont très fréquents, les Genévriers Oxycèdres pas rares par places. C'est un terrain d'élection pour les petits Sylviidés. La Passerinette *Sylvia cantillans* y est commune, la Fauvette à lunettes *S. conspicillata* s'y trouve de place en place comme *S. undata*. L'Orphée, la Mélanocéphale et la Grisette nous ont paru plus rares. Les Traquets *Œ. hispanica* sont très fréquents. Les Perdrix rouges et les Linottes se rencontrent çà et là.

Dans les endroits les plus découverts, où poussent seulement les Oxycèdres nous avons vu un couple de Tariers pâtres *Saxicola torquata* : c'est l'emplacement que préfèrent aussi les Cochevis *G. theklae*. Quelques Ortolans et Lulus *Lullula arborea* s'observent aussi.

Les Percnoptères passent au-dessus de ces garrigues et nous y avons levé un qui s'était posé.

Garrigues de Roquejalère.

Ces garrigues, le long des flancs de cette montagne, ont une végétation dense, sauf dans les endroits les plus rocheux, de 0 m. 50 à 1 mètre de hauteur environ, composée uniquement de Cistes (*Cistus laurifolius*) mêlés de Genêts (*Sarothamnus purgans*) çà et là. Entre ces garrigues, quelques champs cultivés (Seigle, Pommes de terre, etc.), quelques maigres pâturages, parfois de petits taillis. Leur altitude est de 600 à 1 000 m. S'y observent dans les endroits les plus découverts et les plus rocheux : Traquets *Œnanthe œnanthe* et *hispanica*, Bruants fous, Linottes, Perdrix rouges ; près des champs cultivés se voient des Bruants Ortolans et des Lulus *Lullula*

arborea. Dans les Cistes, les Passerinettes *S. cantillans* sont fréquentes, et les Piverts *Picus viridis* vont y chercher leur nourriture Les Hypolaïs *H. polyglotta* et Rossignols se trouvent aussi communément dans les Cistes et les petits taillis. Sur une haie nous avons vu un Tarier *S. torquata* et dans un endroit très aride un couple de Rousselines *Anthus campestris*.

Des couples de Chevêches vivent là parmi les rochers et les quelques rares arbres creux. Enfin nous y avons vu aussi des Merles *Turdus merula* et un Coucou. Visitent aussi ces garrigues les Corbeaux *Corvus corax*, Craves *Pyrrhocorax pyrrhocorax*, Crécerelles et Autours, et de temps à autre un Aigle *Aquila chrysaetos* : les Corbeaux et les Crécerelles nichent d'ailleurs dans les rochers des environs, nous a-t-on dit.

—

LES CAILLES DE MADAGASCAR

par L. Lavauden.

Conservateur des Eaux et Forêts

A. Milne Edwards et Grandidier, dans leur grand ouvrage sur les Oiseaux de Madagascar, estimaient que la Caille était un Oiseau trop connu pour qu'il fût besoin d'en parler longuement. En réalité, la question était beaucoup plus complexe qu'ils ne le pensaient. Après plusieurs années de recherches, nous pouvons, aujourd'hui, en donner une idée générale. Mais des recherches ultérieures seront encore nécessaires pour détailler et préciser certains points.

Commençons d'abord par indiquer que, comme il arrive trop souvent dans les colonies françaises, les Oiseaux communément désignés à Madagascar sous le nom de Cailles n'ont aucun droit à ce nom : Ce sont, en réalité, des *Turnix* (l'espèce de Madagascar étant le *Turnix nigricollis*). Ces Oiseaux sont fort répandus et d'ailleurs excellents à manger. Et il est très facile, même pour un profane, de distinguer les deux genres d'Oiseaux, car les *Turnix* n'ont que trois doigts, alors que les vraies Cailles (*Coturnix*) en ont quatre. Il nous paraît utile d'indiquer cette distinction, puisqu'il existe, à Madagascar, de véritables Cailles, dont nous allons maintenant parler.

* * *

Dans le Nord de l'Ile, du côté de Diégo Suarez, Ambilobe, Vohémar, on rencontre des Cailles identiques aux Cailles d'Afrique (*Coturnix coturnix capensis*). Ces Cailles ressemblent aux Cailles d'Europe, dont elles diffèrent surtout par la couleur rousse de leur gorge. Elles semblent bien être de passage, car on ne les trouve pas

en toute saison. Il y aurait ainsi, entre l'Afrique et Madagascar, *par les îles Comores*, une migration analogue à celle qui a été constatée, par exemple, pour l'*Eurystomus glaucurus*.

Dans le centre de l'Ile, et notamment sur les montagnes du massif de l'Ankaratra, à une altitude égale ou supérieure à 1 800 m., on rencontre des Cailles tout à fait analogues aux précédentes, et qui, elles, sont entièrement sédentaires. On ne sait encore si ces Cailles doivent être séparées, subspécifiquement, de *C. c. capensis*. Il faudrait, pour se prononcer en connaissance de cause, étudier de grandes séries d'échantillons. Peut-être l'examen des collections rapportées par la Mission franco-anglo-américaine récemment organisée à Madagascar permettra-t-il d'élucider ce point intéressant.

* * *

Une autre espèce de Caille existe à Madagascar. C'est le *Coturnix delegorguei*.

Nous avons été le premier à signaler la présence de ce très intéressant Oiseau d'après un spécimen existant au Musée de l'Académie malgache, à Tananarive (1). Mais personne ne savait de quelle région de Madagascar il provenait et nous avons cherché longtemps avant de trouver nous-même cette espèce.

Nous avons pu enfin la découvrir dans l'Ouest de l'Ile, au Sud de Marovoay, et dans la région d'Ambato Boéni. Elle existe aussi aux environs de Maintirano, et nous avons reçu un jeune spécimen d'Ambanja (près de Nossi-Bé).

En outre, en visitant le Muséum de Saint-Louis (Ile de la Réunion) en septembre 1930, nous y avons trouvé avec surprise deux spécimens de cette espèce, étiquetés comme provenant de Nossi Bé, et rapportés par Lantz, en 1873. Il est étonnant que ces spécimens aient échappé à tous les naturalistes, puisque le *Coturnix delegorguei* n'avait jamais été mentionné à Madagascar (2).

---

1. Cf. L. Lavauden : *La Migration des Oiseaux à Madagascar*, Journ. für Ornithologie, 1929, II, p. 230-238.
2. Il existe bien des raretés de la faune malgache au Muséum de Saint Louis, provenant du voyage de Lantz. Nous citerons seulement deux exemplaires du rarissime *Pachycoccyx audeberti* qui n'était connu jusqu'ici que par l'unique exemplaire du Musée de Leyde.

La Caille de Delegorgue paraît, à Madagascar, entièrement sédentaire, puisqu'elle niche, et se rencontre en toute saison. Il est assez vraisemblable qu'elle devra être séparée, subspécifiquement de la forme d'Afrique ; mais nous n'avons pas obtenu suffisamment de spécimens (quatre) pour nous prononcer à ce sujet de manière précise, et des recherches plus approfondies restent encore nécessaires. Nous pouvons seulement indiquer que *C. delegorguei* habite tout l'Ouest de Madagascar, où l'espèce est du reste rare, — tout comme en Afrique.

TROIS ARTICLES
SUR LES « MESANGES GRISES »

Notes critiques.

par Henri JOUARD.

En attendant de publier, en une troisième annexe à ma « Mésange alpestre » (1), le résultat de mes récentes observations, récoltes et recherches relatives aux *Parus atricapillus* des Alpes — observations, récoltes et recherches qui, je puis l'avancer dès à présent, combleront une lacune de notre savoir du fait que j'ai réussi à trouver plusieurs nids, à prélever plusieurs pontes et à élever à la brochette plusieurs jeunes de la race valaisanne de l'Espèce — je voudrais, dans ce papier, examiner les articles de plumes françaises autres que la mienne qui, depuis trois ans, ont été consacrés aux « Mésanges grises ». Ainsi, dans le même temps que serait fait le point de nos connaissances actuelles sur ces oiseaux (en particulier par la liquidation de ce qui, des écrits passés, ne saurait être retenu !), j'attirerais l'attention de mes collègues sur ce qui reste à rechercher à leur sujet.

Que si l'attitude d'arbitre, parfois même de juge et de conseiller, qu'il me faudra bien adopter, peut m'être reprochée, je demanderais qu'on m'en accordât le bénéfice eu égard à mes travaux antérieurs : c'est moi qui, en effet, réintroduisit pour ainsi dire, en France, l'affaire des « Mésanges grises » (2) enterrée, ou à peu près, chez nous, depuis BAILLY et GERBE...

Mais, tout d'abord, que je m'explique sur ce terme de « Mésanges

1. « *La Mesange alpestre* », avec « *Annexe* », par H. J., *in Rev. franç. d'Ornithologie*, 1925, nos 189-197. « *La Mésange alpestre (Seconde Annexe)* », par le même, *ibidem*, 1926, nos 205-210.
2. On « dut l'avouer » même à *L'Oiseau* (Cf. cette revue, mai 1931, p. 280.)

grises » ! Je ne l'emploie, et il ne faut l'employer qu'en ce terme, à l'usage courant, ou par commodité. Sans lui accorder d'autre valeur (car c'est sur des ressemblances très superficielles (répartition semblable de couleurs analogues) qu'il rapproche deux Espèces de Mésanges, *Parus palustris* et *Parus atricapillus*, qui, sur des points d'importance (mœurs, mode de nidification, voix, etc...) diffèrent considérablement — bien plus que ne diffèrent entre elles, par exemple, la Mésange charbonnière *Parus major* et la Mésange bleue *Parus caeruleus* (1)...

Voyons successivement les articles de MM. Heim de Balsac, Meylan et Legendre :

Remarques sur l'Ostéologie, l'Ethologie et la Reproduction de Parus atricapillus subrhenanus, Kl et Jord.

Remarques complémentaires sur la Biologie de Parus atricapillus subrhenanus Kl. et Jord., par Henri Heim de Balsac (2)

L'excellence de ces études a suffisamment frappé le lecteur et, d'ailleurs, a suffisamment été proclamée dans les comptes rendus bibliographiques des revues étrangères pour que je n'aie pas besoin d'y revenir. Mais leur lecture m'a suggéré les réflexions et remarques suivantes :

p. 306 : Faut-il, en français, traduire *Parus atricapillus* (3) par Mésange boréale ? Il est certain que les termes « Mésange des saules » et « Mésange alpestre » ne conviennent, respectivement, qu'à certaines races géographiques de l'Espèce — le premier à l'ensemble de ses races de plaine (toutes représentées chez nous par *Parus atricapillus subrhenanus*), et le second à l'ensemble de ses races montagnardes lesquelles n'ont rien à voir avec les saules. Mais le terme « Mésange boréale » n'a-t-il pas, lui, l'inconvénient de désigner expressément une des races scandinaves de *Parus atricapillus* ?

1. C'est aussi sur ces ressemblances très superficielles que se basent les ornithologistes qui, « pulvérisant » le Genre *Parus* en trois ou quatre Genres plus étroits, rassemblent les « Mésanges grises » sous le nom générique *Poecile*, ou *Penthestes* !

2. *In Alauda*, 1929, n° 7, pp. 305-335, et 1931, n° 1, pp. 28-31.

3. N'oublions pas que Kleinschmidt appelle *Parus salicarius* notre *Parus atricapillus*, donnant ainsi au nom *salicarius* qui, pour nous, n'a qu'une valeur subspécifique (il désigne la race de l'Allemagne moyenne de l'Espèce) une valeur spécifique !

Je préférerais celui de « Mésange à calotte mate » si l'on ne pouvait, d'autre part, lui reprocher d'être basé sur une notion (la matité de la calotte crânienne noire) qui n'est que relative et pas toujours véritable... Alors ?... Admettons, faute de mieux — en opposition à « Mésange à calotte brillante », ou « Mésange nonette » (1) — la synonymie des deux termes « Mésange à calotte mate » et « Mésange boréale », ce dernier ayant ceci pour lui que la race *borealis* — pour autant qu'on puisse conserver cette désignation subspécifique à l'une des trois races scandinaves (2) — n'apparaît pas chez nous ; le nom *borealis* a été employé spécifiquement dans notre langue par plusieurs anciens auteurs et indique bien le caractère plus ou moins nordique de l'Espèce *Parus atricapillus*. Nous aurons donc :

Mésange à calotte mate, ou Mésange boréale...............	pour *Parus atricapillus*.

ces termes étant à employer lorsqu'il s'agit de l'Espèce dans son ensemble (« Rassenkreis »), abstraction faite de telle ou telle de ses races géographiques.

Mésange à calotte mate (ou M. boréale) des saules, *par abréviation* Mésange des saules ...	pour les différentes races de plaine de *Parus atricapillus*.
Mésange à calotte mate (ou M. boréale) alpestre, *par abréviation* Mésange alpestre	pour les différentes races montagnardes de *Parus atricapillus*.

---

1. Peut-être vaudrait-il mieux ne pas réserver au seul *Parus palustris* ce nom de « Mésange nonette » et en faire un équivalent de « Mésange grise », c'est-à-dire l'employer, « en conformité à l'usage courant ou par commodité », pour les deux espèces ? Mais « Mésange à calotte brillante » pour *Parus palustris* n'est pas non plus parfait. Puisque les *Parus palustris en plumage juvénile* ont une calotte mate ! Enfin il est une vieille appellation française, « Mésange des marais », qui, tout impropre qu'elle apparaisse, serait à prendre en considération du fait qu'elle traduit exactement le « *palustris* » latin (A supposer que le nom *palustris* latin puisse être conservé, car à lire Linné on ne sait s'il s'applique à la Mésange à calotte brillante, ou à la Mésange à calotte mate et, plus probablement, s'applique à cette dernière !). — Cette question des noms français les plus convenables, ou les plus topiques est, décidément, bien difficile !

2. Je pense revenir un jour prochain sur cette amusante question de nomenclature.

Et si l'on avait à parler du *Parus atr. borealis* scandinave proprement dit (?) on dirait Mésange à calotte mate (ou M. boréale de Selys Longchamps, son premier descripteur. De même que si l'on entendait marquer, *montanus*, qu'on a affaire à telle ou telle des races de plaine ou montagnarde prise en particulier, on pourrait toujours dire : Mésange des saules rhénane, Mésange alpestre valaisanne, etc...

p. 307 : «... tandis que *P. palustris* ne quitte guère les régions basses ». C'est trop dire. *Parus palustris* niche, dans certaines parties des Alpes au moins (vallée de Chamonix, Gryon-sur-Bex — Alpes vaudoises — Montana village — Alpes valaisannes), jusqu'à une altitude d'environ 1.200 mètres où il retrouve *Parus atricapillus*, cette fois sous une forme alpestre (1). Il est radicalement absent, par contre, de bien des régions « basses »...

p. 311 : « Les particularités biologiques de la race *subrhenanus* peuvent donc servir d'exemple, à des détails près, pour l'espèce *P. atricapillus* considérée comme l'ensemble des autres formes connues. » C'est encore trop dire. La race des Alpes valaisannes (2) de *Parus atricapillus* (*P. a. montanus*) habite, de 1.250 [illegible] mètres à 1.900 mètres sur mer (limite supérieure, dans cette région, de la forêt), la quasi-totalité d'un vaste boisement d'épicéas souvent clairsemés et qui ne comporte que çà et là des plantations — par exemple de jeunes mélèzes — plus denses (3). Et il semble qu'il en soit de même des autres races alpestres ! La plasticité de l'espèce s'est donc manifestée, au moins sur ce terrain exceptionnel qu'est l'Alpe, non seulement dans ses caractères morphologiques mais encore dans ses mœurs.

p. 312 : « Semblable dissociation dans les habitudes ne semble jamais avoir été signalée pour aucune forme d'*atricapillus*. » En tout cas ce comportement d'automne, etc. . ». C'est toujours trop dire. Il a été noté de différentes parts, et j'ai moi-même écrit combien différents étaient, chez la Mésange alpestre, les comportements

1. Voir, pour plus de détails à ce sujet le renvoi (3) de mes « *Notes rectificatives et complémentaires sur les Oiseaux d'été de Gryon* » in « *Bulletin de la Soc. zool. de Genève* », t. IV, fasc. 3, p. 232 (avril 1931).

2. Je dis et dirai encore, plus loin, des Alpes valaisannes. Mais c'est pour être bref. Il s'agit, en réalité, du versant valaisan des Alpes bernoises.

3. C'est à peu près la « forêt primitive » dont parlera Heim de Balsac, p. 315 et sur laquelle Mayaud, dans l'article examiné plus loin, reviendra si heureusement, — une forêt que l'Homme n'exploite guère et où les souches d'arbres cassés par le poids de la neige ou foudroyés par l'orage sont plus abondantes que les souches d'arbres sciés.

de printemps et d'automne-hiver : au printemps, *assez* strictement cantonné sur le territoire choisi et *relativement* silencieux. Chaque couple rejoint, sur la fin de l'été, ses congénères et participe dès lors, jusqu'en mars-avril, à la vie erratique, et plutôt bruyante, des « rondes » de Mésanges...

p. 318-319 : Le non-déchiquetage des graines de *Galeopsis tetrahit* doit être un cas privilégié. Car *Parus atricapillus paludicola* agit comme les autres Mésanges — plus particulièrement comme *Parus palustris* — avec les graines ou semences que je lui ai vu consommer : un jeune individu captif n'a jamais avalé, chez moi, un seul chènevis sans l'avoir maintenu, sur un perchoir ou à terre, entre ses pattes serrées, bourré de coups de bec, fendu et délivré de son enveloppe dure. Et j'ai souvent vu ses frères libres procéder de même avec les graines d'Epicéa et de Mélèze, en entendant d'assez loin leurs martèlements !

p. 320-323 : Il me paraît regrettable qu'à ces détails sur le mode de nidification de *Parus atricapillus subrhenanus* n'ait pas été ajoutée l'indication précise de la *forme* de ses cavités. HEIM DE BALSAC nous parle bien de leur profondeur, de leur régularité ou irrégularité, il nous dit bien — ce qui est déjà plus satisfaisant — qu'elles « apparaissent comme des nids de Pic épeichette, qui seraient assez mal réussis », mais j'aurais aimé qu'il nous donnât d'elles des dessins en coupe (coupe horizontale — coupe verticale), dessins qui eussent d'eux-mêmes répondu à ces questions : Après le creusement plus ou moins horizontal de l'orifice d'entrée (sur combien de millimètres ?), est-ce toujours verticalement que le forage est poursuivi vers le bas ? La besogne n'affecte-t-elle jamais la direction initialement choisie, j'entends : les parois de l'orifice, puis de la cavité, forment-elles, à part l'arrondi de leur zone de transition, angle droit ? Ou si, au contraire, la cavité peut se développer d'un côté ou de l'autre de l'orifice ? L'orifice lui-même est-il, en général, perpendiculaire à l'axe du tronc ? Ou s'il arrive qu'il pénètre obliquement sous l'écorce et dans l'aubier ?

p. 323-324 : S'il est parfaitement exact de dire que le creusement de la cavité où abriter nid et œufs est un trait caractéristique de l'espèce *Parus atricapillus*, il ne faut pas être aussi catégorique quant au non-creusement des autres espèces de *Parus*, tout au moins dans l'Ouest de la région paléarctique. D'après John WALPOLE-BOND (1)

(1) « *Field Reflections on the Nesting, Songs et Cries of the British Marsh-and*

il n'est pas rare que la race anglaise de *Parus palustris*, *Parus pal. dresseri*, creuse sa cavité elle-même — ce qui doit au moins laisser supposer qu'il arrive à la race française de même *Parus palustris*, *Parus pal. longirostris*, d'en faire autant. Et, d'autre part, je puis dire que la Mésange huppée des Alpes valaisannes, *Parus cristatus mitratus*, creuse d'une façon à peu près constante la sienne dans les souches vermoulues.

p. 325 : Que notre collègue ne néglige pas de faire les expériences qu'il a prévues (au bas de la page !)

p. 326-327. Oui, les caractères des nids de *Parus atricapillus* sont frappants, très frappants. Je dirai même qu'ils constituent, avec les caractères vocaux, les meilleurs critères de distinction de l'espèce *in natura*, bien meilleurs que les caractères oologiques : je sais, en effet, des œufs de Mésange alpestre qu'on confondrait avec certains œufs de Mésange huppée (1). Est-ce à dire que la mousse en soit toujours absente, ou toujours rare ? Heim de Balsac revient, dans son second article (p. 50), sur une première affirmation trop tranchante. De fait, H. G. Sieberts en Hollande (*Parus atricapillus rhenanus*) (2), le Dr E. Mayr en Allemagne (*Parus atricapillus salicarius*) (3), et J. Whitaker Bond, déjà cité, en Angleterre (*Parus atricapillus kleinschmidti*) ont trouvé des nids plus ou moins riches en mousse.

p. 334. Il vaudrait la peine d'établir la constance ou fréquence du fait que, chez la race *salicarius*, les œufs se trouvent recouverts et cachés dans le nid par une petite couche de matériaux. Car il n'en est pas de même, au moins de règle, chez la race alpestre *montana* : les trois pontes que j'en ai trouvées et récoltées m'avaient précisément frappé du fait que découvertes, tandis que j'étais à voir recouvertes et cachées les pontes de Mésange noire *Parus ater* et de Mésange huppée du lieu. Il est vrai que Heim de Balsac spécifie « avant que l'incubation ne soit commencée », et que

Willow-Titmice » in *British Birds*, vol. XXIV, April 1931, pp. 319-322. Et « *Supplementary Notes on the British Willow-Titmouse* », *ibid.*, vol. XXV, June 1931, p. 34.

1. J. B. Bailly (*Ornithologie de la Savoie*, 1854, t. III, p. 75) avait déjà noté cette ressemblance. Sa description du nid de la « Mésange alpestre » (*ibid.*, p. 74) et de la « Mésange boréale » (*ibid.*, t. IV, Appendice, p. 462) n'est, par contre, pas du tout topique !

2. « *Nidologie en Oologie der beide Zwartkopmeezen* » in *Club van Nederlansche Vogelkundigen*, Jaarbericht, nº 5, 1915, pp. 20-28.

3. « *Weidenmeisen-Beobachtungen* (*Parus atricapillus salicarius* Brehm) » in *Journal für Ornithologie*, LXXVI Jahrgang, Juli 1928, Heft 3, pp. 162-170.

mes trois pontes étaient incubées (sans, pourtant, que la femelle eût été dessus quand je les ravis). Mais c'est même incubées qu'étaient recouvertes et cachées certaines pontes de Mésange noire et de Mésange huppée !

p. 334 : Là où les grandes races des montagnes (Mésange alpestre) ne sont pas connues en dehors des Alpes... La race des plaines françaises et ... Et le Jura ? *Parus atricapillus* y habite, localement, sous une forme qui n'est ni *subrhenanus* ni l'une quelconque des races alpestres que j'ai étudiées. Alors, *submontanus* ? Je me propose de revenir là-dessus à l'occasion de 2 spécimens récoltés dans le Jura suisse par notre collègue MEYLAN et qui viennent de m'être soumis pour étude.

p. 335, P. S. : « Enfin ils (ZIMMERMANN et KOHLER) constatent... que l'oiseau qui accompagne le plus fidèlement *P. atricapillus* dans ses milieux d'élection en Saxe est le Pouillot fitis. Chez nous il est bien des points où niche le Fitis et où *P. atricapillus* ne saurait le faire. ZIMMERMANN et KOHLER disent seulement que le Fitis accompagne le plus fidèlement la Mésange des saules ; cela ne signifie pas qu'inversement la Mésange des saules accompagne toujours le Fitis.

p. 29 : *P. a. subrhenanus* effectue-t-il bien « deux nichées normales » ? Il serait bon de le contrôler — une discrimination entre les pontes de remplacement des premières pontes détruites (pontes de remplacement devant avoir lieu, çà et là, encore en mai ou, au plus tard, dans les premiers jours de juin) et les véritables secondes pontes (?) (qui devraient avoir lieu, d'une façon générale, courant juin) n'étant pas difficile. La race anglaise de *Parus atricapillus* est réputée ne faire qu'une ponte ; à Montana l'espèce ne niche *normalement* qu'une seule fois — tout comme, d'ailleurs, les trois autres Mésanges du lieu (*Parus ater*, *Parus cristatus* et *Parus major*) (1).

p. 29-30 : Si l'oiseau refuse les bûches nichoirs qu'on lui propose, n'est-ce pas que ces bûches ont un volume intérieur beaucoup trop grand ? Puisqu'il adopte volontiers — fût-ce au prix d'une retouche — les cavités des années précédentes ! L'essai serait facile à tenter de poser, aux lieux fréquentés, le printemps, par *Parus atricapillus*, des nichoirs à faible volume intérieur !

HEIM DE BALSAC me permettra-t-il, pour finir, d'attirer son attention sur l'intérêt qu'il y aurait à déterminer, ou fixer, chez

1. Voir ci-dessous.

Parus atricapillus salicarius : 1° le rôle du mâle pendant la période de creusement, et d'incubation ; 2° la durée d'incubation ; 3° la durée de séjour au nid des jeunes ; 4° la façon dont sont nourris ces jeunes ; 5° le comportement des parents, quant à l'Homme, auteur du nid contenant d'abord des œufs, puis des jeunes ; 6° le comportement de ces jeunes, également quant à l'Homme ; 7° le comportement des parents et des jeunes vis-à-vis des ennemis (supposés ou réels) autres que l'Homme, et quels sont ces ennemis ; 8° les sons émis par les uns et par les autres dans les circonstances déterminées ; 9° le rôle de l'espèce dans les troupes automnales et hivernales de Mésanges. Notre collègue me paraît admirablement placé, à Buré d'Orval, pour le faire !

* * *

Remarques sur Parus atricapillus du Valais Suisse, par Olivier Meylan (1).

p. 77 : Aux observations signalées comme ayant apporté des lumières importantes sur les races de plaine de *Parus atricapillus* il y a lieu d'ajouter au moins celles de Siebers en Hollande, de Mayr en Prusse et de Walpole-Bond en Angleterre (2).

p. 77-78, note 3 : M. Meylan soulève fort opportunément la question de la nomenclature quadrinominale. J'espère la traiter bientôt devant les lecteurs d'*Alauda*. En attendant, je voudrais reprendre notre collègue sur ces points : 1° «... D'abord, dit-il, parce que je n'ai pu me faire une opinion personnelle de la proposition de von Burg... » S'il fallait que chacun se fît « une opinion personnelle » sur les résultats obtenus par d'autres, où serait le progrès ... et où serions-nous ? Je sais bien que von Burg a, plus d'une fois, prêté le flanc à la critique et qu'il est impossible de s'en remettre à lui les yeux fermés. Mais l'auteur de ces lignes n'a-t-il pas repris l'étude des races alpestres de *Parus atricapillus* et, plus ou moins, confirmé en bien des points les dires de l'ornithologiste d'Olten ? 2° «... Ensuite parce que je ne veux pas discuter, etc... » Il ne s'agissait pas de « discuter » quoi que ce soit de systématique dans un article visant d'autres fins. Il s'agissait d'accepter, tout

1. *In Alauda* 1930, n° 2, pp. 77-84.
2. Voir ci-dessus références précises.

bonnement, les points acquis, à savoir : *a*) que *Parus atricapillus* ne se présente pas, dans tout le massif des Alpes, sous la même forme ; *b*) que nous n'avons eu, jusqu'ici, aucune preuve de l'identité de *Parus atricapillus* des Alpes du Valais et de *Parus atricapillus montanus* des Alpes des Grisons (faute de spécimens de cette dernière région) ; *c*) que la race alpestre des Alpes valaisannes est la seule qui ait fait l'objet d'études approfondies basées sur du matériel récent ; — et donc de nommer les oiseaux valaisans, au moins provisoirement, comme les nommèrent ceux qui en traitèrent comparativement ; 3° «... aux caractères distinctifs aussi minimes.. » Ces caractères ne sont pas si minimes que cela ! Il y a certainement autant d'écarts entre certaines races alpestres de *Parus atricapillus* qu'il y en a, par exemple, entre *P. a. subrhenanus* et *P. a. salicarius* ou *P. a. kleinschmidti* !

p. 80 : La Mésange alpestre n'habite pas exclusivement cette formation d'aspect primitif bien conservée, si bien décrite un peu plus haut par notre collègue. Sur les contreforts Sud du Mont Lachaux-Bella-Lui, dont le plateau de Montana-Crans ne constitue qu'une des terrasses, elle vit, certes, entre 1.700 et 1.950 mètres, dans cette formation, mais aussi, entre 1.700 et 1.250 metres (limite inférieure, dans la région, du peuplement d'Épicéas) dans le boisement banal d'Épicéas, Mélèzes et Pins sylvestres, plus ou moins régulier et plus ou moins exploité.

p. 81 : Nous verrons peut-être — d'après une observation [illegible] de MEYLAN lui-même ! — qu'il arrive parfaitement à la Mésange d'attaquer, au moins sur la trace de quelque Pic, un bois sain pour y forer sa cavite.

p. 82 : « ... et représenter un faible volume eu égard à la capacité de la cavité ». Voici qui me fait de nouveau regretter que HEIM DE BALSAC se soit abstenu de nous donner des coupes de cavité de *P. a. subrhenanus* ! Car, à le lire, il semble que cet oiseau creuse tout juste de quoi abriter son nid — tandis que c'est un fait que la cavité de la Mésange alpestre est, en général (les observations de 1951 confirment celles de MEYLAN) sensiblement plus grande que ne l'exigerait le nid. Aurions-nous là un point de divergence dans le comportement des deux races, ou groupes de races ?

p. 82 : « Ils étaient sans doute déjà partis d'une seconde ponte ». Oui, sans doute car en comptant dix jours d'âge pour les oisillons et une quinzaine de jours d'incubation [illegible] pour les nids contrôlés [illegible] nous trouvons les environs du [illegible] juillet pour [illegible]

che, complète. Or, en 1931, dans la région de Montana-Vermala, vers 1 800 mètres sur mer, c'est-à-dire dans une région toute proche et à une altitude voisine de celle où MEYLAN fit son observation, la Mésange alpestre avait sa première ponte normale, fraîche, du 23 mai au 10 juin (plusieurs nids par moi trouvés), et sa ponte [illegible] dans la dernière dizaine de juin (une nichée venant de sortir du nid, par moi observée, le 27 juillet ; un poussin récolté). Et, aux mêmes lieux, l'année 1931 était, pour les Paridés, une année à dates de pontes sensiblement retardées ! — Est-ce à dire que la seconde ponte, chez la Mésange alpestre, soit de règle ? J'ai déjà dit que non : car je n'en ai pas trouvé trace, à Montana, malgré d'innombrables recherches. Celle de MEYLAN doit être considérée comme exceptionnelle. Tout comme doivent être exceptionnelles, dans cette région et à cette altitude (réservée aux seuls couples qui nichèrent une première fois très tôt ?), la seconde ponte des autres Paridés, et celle du Grimpereau familier *Certhia familiaris* [illegible] dont je ne connais qu'un ou deux exemples à peu près certains.

p. 83 : « ZIMMERMANN et KOHLER (SCHLEGEL *errore*) consta[illegible] *Ph*[illegible] [illegible] plus fidèlement *P. a. salicarius*. HEIM DE BALSAC n'est pas en mesure de confirmer le fait pour *P. a. subrhenanus* en Lorraine ; ...» Non ! [illegible] HEIM DE BALSAC, [illegible] la Mésange des saules n'accompag[illegible] pas toujours [illegible] Pouillot [illegible] Mais c'est MEYLAN qui a raison dans son interprétation des deux auteurs allemands !

p. 82-84 : « FORMES VALAISANNES et REMARQUES DIVERSES. D'accord, *grosso modo*, avec MEYLAN. Encore qu'un matériel nouveau doive me permettre d'apporter quelque précision à cet accord !

* * *

Les Mésanges grises de la Faune européenne, par M[illegible] [illegible]NDRE (1).

Il faut être très reconnaissant à M. LEGENDRE de la patience qu'il met à instruire le public d'ornithophiles de *L'Oiseau*. Ses ar-

1. *In L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*, 1931, nos 5, 6, 7 pp. 277-282, 329-338, 416-425

ticles de vulgarisation étant toutefois loin de présenter le caractère de perfection, ou quasi-perfection, qu'on s'était plu à reconnaître à tel autre de ses écrits (1), le souci du maintien de l'exactitude scientifique exige qu'on y relève — outres des « coquilles » ou lapsus particulièrement fâcheux — un certain nombre d'imprécisions et d'insuffisances, d'affirmations hasardeuses, même de véritables erreurs — qui s'explique, en l'occurrence, pour partie, par le fait que notre collègue travaille sur la littérature de son sujet sans avoir toujours pris une connaissance personnelle approfondie, *in natura*, des oiseaux en question (2).

p. 277 : «...dessus du corps, ailes et queue plus foncées, sans tache » Sans tache ? C'est justement un des bons caractères distinctifs de *Parus atricapillus*, dans toutes ses races, que la bordure claire, formant « miroir », ou tache, de ses rémiges secondaires foncées !

p. 278 : Ce n'est pas une « variété » de la Mésange nonette que, le premier, a décrit Baldenstein ! L'excellent naturaliste qu'était cet auteur avait tout de suite vu qu'il s'agissait d'une *espèce* autre. Le texte qu'en cite M. Legendre le prouve d'ailleurs.

p. 279-280 : Entre 1851 et jusqu'à la Guerre de 1914-1918 il ne faudrait pas oublier Bailly ! Ni même Gerbe ! Aux Allemands nous devons, certes, la découverte et les premières études des races de plaine de *Parus atricapillus* (3). Mais c'est aux Suisses et aux Français que reviennent la découverte et les premières études des races alpestres du même oiseau.

p. 280 : Le résumé des caractères différentiels des deux espèces de Mésanges grises est vraiment un peu sommaire. C'est ainsi qu'il

1. A son étude de 1929 sur la Huppe de la Réunion, par exemple.

2. Je ferai volontairement abstraction, ici, de ce qui, dans les « Mésanges grises » de M. Legendre, a trait aux Mésanges de Sibérie et aux Mésanges lugubres, pour m'en tenir à « nos » Mésanges grises, c'est-à-dire *Parus atricapillus* et *palustris*. Sans quoi je me verrais aussi obligé de le reprendre sur plus d'un point de ses autres articles (précédents) sur les Mésanges (même revue), comme sur *Les Oiseaux du genre Regulus de la Faune européenne* (*ibidem*, 1931, n° 3, pp. [illegible]-[illegible]), puisque les Roitelets touchent de près aux Mésanges. Et nous n'en finirions plus.

3. N'empêche que les oiseleurs du « marché » de Paris distinguaient, autrefois, deux Mésanges à tête noire (ou « des marais »), la « Nonette » proprement dite et la « Cocotte », dont l'une, plus vive et mieux douée quant à la voix, se vendait plus cher que l'autre. Et que, évidemment, ces deux Mésanges correspondaient à nos deux espèces — la plus cotée devant être (?) *Parus atricapillus*. La chose n'a pas échappé au Dr Hartert (voir *Vög. der pal. Fauna* Bd. I, p. 378, article « *Parus atricapillus rhenanus* Kleinschmidt », note d'après Keulemans). Elle mériterait des recherches plus précises.

ne comporte pas que les *jeunes* (en plumage dit juvénile) *Parus palustris* ont une calotte mate (attention !), peu qualifiée beaucoup trop généralement de « noir brun sans reflet » la calotte de *Parus atricapillus*, alors que les oiseaux *frais* de cette espèce ont une calotte d'un noir profond et même avec quelque luisance), qu'il omet le miroir alaire de *Parus atricapillus*. Pour ce qui est de la littérature de langue française c'est donc toujours dans VAN HAVRE qu'on trouvera la meilleure « clef » des deux espèces (1).

p. 281 : Y a-t-il vraiment « progression » de *Parus palustris* du Sud au Nord, et de *Parus atricapillus* du Nord au Sud ? Qui a enregistré cette progression ?

p. 281-282 : Dans le second article de HEIM DE BALSAC sur *P. a. subrhenanus* il est indiqué qu'à l'encontre de ce qui avait été précédemment écrit, les œufs de *Parus palustris* ne présentent pas tous une identité remarquable.

p. 329 : « Avant la classification de toutes nos variétés, c'est-à-dire maintenant sous-espèce(s) = formes ». Ne laissez pas croire que les « variétés » n'existent pas ! Elles existent toujours (2), comme existent toujours les « aberrations » (3). Mais c'est autre chose que les sous-espèces ! Et dites : « sous espèces = formes *géographiques*, ou mieux, races (*géographiques*) ». « Forme » est un mot très vague, qui s'applique à tout et à rien.

p. 330 : Lire « ... la forme alpine de la Mésange *à calotte mate*... » et non «... de la Mésange grise... ».

p. 333 : « *Parus p. palustris*... La femelle a des teintes légèrement plus claires ». Elle est un peu plus petite, en moyenne. Mais plus claire ?

p. 334 : « *Parus p. communis*... et descend l'hiver en plaine. » Est-ce bien sûr ?

p. 335 : (*Parus p. darti*) Lire : « ...Mais surtout *par* une taille plus faible. (Exactement le contraire de ce qu'une faute d'impression fait dire à notre collègue !)

p. 336 : La présentation de toutes ces formes montre la grande

1. *Les Oiseaux de la Faune Belge*, Bruxelles, 1928, p. 120. A cette « clef » serait seulement à ajouter : le mot « généralement » pour la description du dessus de la tête de *Parus atricapilus* (Dessus de la tête d'un noir *généralement* plus mat) et cette double indication : Tache noire de la gorge plus petite et plus nettement délimitée pour *Parus palustris*. Tache noire de la gorge plus grande et moins nettement délimitée pour *Parus atricaptllus*.

2. Ce sont elles qui correspondent aux « Jordanons » des Généticiens.

3. Albinisme, Mélanisme, etc...

variabilité de l'espèce *palustris* (il en sera de même de l'espèce qui suit, c'est-à-dire *atricapillus*). — Eh bien, non ! La situation des deux espèces n'est pas du tout semblable pour ce qui est de la variabilité : En fait, l'espèce *palustris* n'est que peu variable *géographiquement* (peu plastique) si elle varie assez, *individuellement*, dans le cadre de ses races géographiques, — d'où la difficulté qu'il y a à distinguer les représentants de ses différentes races autrement que sur séries, et le faible écart de ses extrêmes. Tandis que l'espèce *atricapillus* joint à une certaine propension à la variabilité *individuelle* une forte variabilité *géographique* — d'où la netteté de la plupart de ses races géographiques et le gros écart de ses extrêmes.

p. 337 : « ... Rejeter toutes ces formes subtiles, leur donner le nom de races, etc... » Race est un terme déjà consacré — en anglais comme en allemand (Rasse) — qui, employé sans autre adjectif qualificatif, signifie *race géographique*, et, tel, est strictement synonyme de sous-espèce. M. LEGENDRE veut sans doute dire « *natio* »...

p. 337 : Lire « .. de Mésanges *à calotte brillante*... » au lieu de «... de Mésanges à calotte mate ... »

p. 338 : « ... elle ne monte guère plus haut que 1.000 mètres d'altitude ». Il a été dit de *Parus palustris communis* qu'il montait jusqu'à 1.200 mètres, — ce qui était exact.

p. 338 : «... outre le cri commun à tous les *Parus*, elle n'a aucun chant. » Ça, c'est raide ! Non seulement la Mésange nonnette a des cris variés, la plupart très caractéristiques de son espèce, mais elle a, comme *tous* les autres Passereaux, un chant d'amour. Et ce chant — qui ne peut, en aucun cas, être confondu avec les cris — est même double (1), comme est double le chant de la Mésange boréale ! (M. LEGENDRE expliquera peut-être qu'il a voulu dire que la Mésange nonnette n'était pas à proprement parler un « chanteur » — comme sont « chanteurs » les Fauvettes, le Merle, le Rossignol, etc. Mais, en Histoire naturelle, on n'a pas le droit de s'en rapporter à ses seules impressions subjectives ; il faut voir ce que, pour l'animal dont on traite, signifie le mot qu'on lui applique.

1. On entend le plus souvent une « strophe en ligne », répétition plus ou moins rapide d'un seul et même son claquant (strophe en ligne du type général Bruant zizi, Pouillot Bonelli, Fauvette babillarde). Mais parfois l'oiseau substitue à ce genre de chanson une « strophe composée » faite de la double, triple ou quadruple répétition d'un motif di- ou tri-syllabique (strophe du type général Mésange charbonnière — Mésange noire.

Or, qu'il apparaisse à M. Legendre mélodieux, développé, ou, au contraire, peu musical, insignifiant (et je lui accorde que, comparativement à d'autres chants, il a peu de valeur), le *chant* de la Mésange nonnette existe *en tant que chant*. Pour plus de détails sur les cris et les chants, je renvoie aux articles que j'ai consacrés à la question) (1).

p. 338 : «... bien feutré de poils de lapin... » Rien que de lapin ? Je crois qu'il faut lire « ... de mammifères »...

p. 417 : « .. négligeant ainsi un grand nombre d'autres (formes) nouvellement décrites, qui vraiment ne sont pas acceptables ». Qui vraiment ne sont pas acceptables ? Sur quel examen de spécimens vous basez-vous, cher Monsieur Legendre, pour écrire cela ? Et pourquoi, les races et formes auxquelles vous délivrez un certificat de vie, les donnez-vous pêle-mêle, ce qui risque d'embrouiller vos lecteurs, au lieu de les présenter soit par ordre de description, soit géographiquement, je veux dire d'Est en Ouest, ou inversement ?

p. 417 : (*Parus a. salicarius*) «... et nichant probablement dans le Haut Jura... » Il va être dit plus loin que l'oiseau nicheur du Jura est *Parus a. submontanus*. Mettons-nous d'accord !

p. 418 : Lire *P. a. tischleri*, et non *tischlerie*.

p. 418 : (*Parus a. rhenanus*). Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on refuse d'accepter et *P. a. rhenanus* et *P. a. subrhenanus*, les deux races étant vraiment peu différenciées. Mais s'il est un de ces termes qui doit rester, c'est *P. a. subrhenanus*, en tant que seul il désigne l'extrême occidentale de l'espèce *atricapillus* sur le continent européen ! Et alors, *P. a. rhenanus* devient synonyme de *P. a. subrhenanus* ≷ *salicarius*.

p. 419 : (*Parus a. borealis*). Lire : « *Dessus* du corps... » — Sous le nom subspécifique *borealis* on a, d'ailleurs, jusqu'à ces dernières années, confondu trois races scandinaves distinctes : *P. a. borealis* proprement dit (?), *P. a. colletti* Steineger, 1888, et *P. a. lönnbergi* Zedlitz, 1921, et c'est à ces trois races que s'applique, tant bien que mal, tout le paragraphe consacré par M. Legendre à *P. a. borealis* (2).

(1) « *De l'ornithologie phonographique* » in *R. f. O.*, n° 224, Décembre 1927, pp. 399-407. Et « *En relisant* [illegible] » De l'analyse des Voix d'oiseaux, in *Alauda*, n° 2, juin 1929, pp. 83-88.

(2) Sur les races *colletti* et *lönnbergi* consulter, outre la description originelle de *colletti* par Steineger in *Proc. U. St. Nat. Mus.*, XI, 1888, p. 74, les récents

p. 420 : (*Ibidem*). Lire : «... en Haute Engadine de 1.800 à 2.200 mètres ... ».

p. 421 : L'exemplaire de *P. a. borealis* capturé en Hollande est en réalité un exemplaire *rhenanus* indigène décoloré (voir M. Le Gendre lui-même, *in R. f. O.* 1927, p. 223).

p. 421 : « *Parus a. bianchi* etc .. » Kleinschmidt (*in* « *Falco* » 13, 1917, p. 2[illegible]), puis Stresemann (*in* « *V. O. G. B.* » 1920, p. 252) ont démontré que c'était là non point une race géographique, mais une simple aberration de *P. a. borealis* (*sensu lato*).

p. 421 : (*Parus a. montanus*). Lire : «... *dessous* d'un blanc sale ».

p. 421-422 : (*Parus a. montanus*). Ceci seulement, ici, en attendant mieux : 1° *S'il est vrai* que la Mésange à calotte mate des Alpes des Grisons (l'authentique *montanus* de Baldenstein, donc) ait une calotte « d'un noir brun mat » (1), cela suffit pour que j'affirme, une fois encore, que la Mésange à calotte mate des Alpes valaisannes vaut d'être distinguée d'elle subspécifiquement. La Mésange à calotte mate des Alpes valaisannes (Montana) a, en effet, aussi bien chez les jeunes au sortir du nid que chez les adultes en plumage annuel, une calotte d'un noir profond, souvent plus ou moins luisante ; 2° notre collègue entend simplifier la question des Mésanges alpestres en groupant tous les *Parus atricapillus* « de la zone proprement alpine » sous le nom subspécifique *montanus*, et toutes les « formes secondaires » habitant la « zone montagneuse » (c'est à dire : les contreforts des Alpes et les monts du Jura ») sous le nom subspécifique *submontanus* — ce dernier nom désignant plus expressément les oiseaux intermédiaires « entre la Mésange vraiment alpestre et les formes de plaine ». Il simplifie, soit ! Mais au détriment de quoi ? De la rigueur. Outre que c'est moins selon l'altitude que selon les latitude et longitude de leur habitat que varient les Mésanges alpestres (je compte le

articles de MM. Lonnberg, Von Zedlitz *in Fauna och Flora* t. 24-1925 pp 113-118, et 152-158 et Hens (*in Jaarbericht Club Nederl. Vogelkundigen* 15, 1925-1926 pp. 127-138).

(1) Je rappelle que Baldenstein lui-même (qui fit ses descriptions sur des spécimens du mois de mai) et de Salis (qui fit les siennes, dans une région voisine, sur des spécimens d'automne) n'ont jamais dit qu'elle l'eût ! (Voir pour plus de détails ma « *Més. alpestre* », *loc. cit.* pp 27-29 du tiré à part.) — Il n'y a rien de bon à tirer, sur la question, d'Olphe Galliard (« *Contribution à la Faune ornithologique de l'Europe occidentale* » fasc. XXVI 1891 pp 32-47). L'auteur confond, sous nom *Poecile salicaria* (p. 32 et suivantes), *Parus palustris* et les races de plaine de *Parus atricapillus*. C'est tout dire !

montrer clairement !), c'est une pure vue de l'esprit et, pratiquement, un abus que de ramener *sans preuves* au *submontanus* des pré-monts bavarois et autrichiens (dont, au reste, STRESEMANN et SACHTLEBEN nous ont dit qu'il n'était qu'un acheminement de *salicarius* vers une forme vraiment alpestre) tous les oiseaux plus ou moins alpestres ou montagnards. « La petite race d'*alpestris*, décrite par BAILLY dans son *Ornithologie de la Savoie*, se rapporte parfaitement à cette forme », ajoute M. LEGENDRE. Voire ! (1)

p. 423 : Lire : «... les *pré-monts* bavarois et autrichiens », et non «... les prés et monts. ».

p. 424 : Lire : « La nidification du *Parus atricapillus de plaine* » puisqu'il est traité un peu plus loin de la Mésange à calotte mate de montagne comme d'une forme ayant « un genre de vie différent ». Voir en outre, ci-dessus, ce qui est à reprendre du travail de HEIM DE BALSAC, auquel se réfère LEGENDRE — et donc ce qui est à rectifier chez LEGENDRE (question de la mousse dans le nid).

— A l'article de M. LEGENDRE est ajoutée une planche en couleurs représentant *Parus cinctus*, *Parus atricapillus rhenanus*, *Parus palustris longirostris*, *Parus lugubris lugubris*. Quelle déception ! Les oiseaux ne sont pas laids, évidemment, mais qu'est-ce, dans une revue de Zoologie, qu'une illustration non documentaire ? Laissant toujours de côté *Parus cinctus* et *Parus lugubris*, qui sortent du cadre que je me suis tracé, je dirai qu'il est impossible de distinguer, sur cette planche, *aucun* des caractères morphologiques fondamentaux de *Parus atricapillus* et *Parus palustris*. La calotte de l'un est d'un noir fuligineux et la calotte de l'autre d'un noir brillant ! Je répète que, chez les *jeunes Parus palustris* la calotte est mate, tandis que les spécimens *frais* de *Parus atricapillus* l'ont d'un noir profond, sinon luisant ! Une vague différence apparaît dans la longueur de calotte et l'étendue de la tache gulaire des deux espèces. Mais qu'elle est insuffisante ! Ce que la planche devrait montrer et qu'elle ne montre à aucun degré c'est, chez *Parus atricapillus* le blanc des côtés du cou s'étendant jusqu'à la pointe dorsale de la calotte, le miroir clair des rémiges secondaires

1. Il est intéressant de constater que cette petite race, C. E. HELLMAYR (in « *Das Tierreich* » *Paridae Sittidae et Certhiidae*. Berlin, 1903, p. 62) la reconnaissait encore, en 1903, sous rubrique *P.* (*Poecile*) *montanus accedens* comme distincte du véritable *montanus* Baldenstein (en) Le *Parus accedens* de BREHM a dû, quelques années plus tard, avec le Dr HARTERT entrer dans la synonymie de *Parus atricapillus salicarius*).

« ressortant » sur un fond très sombre (pas du tout, ce fond, de la couleur du dos !), une queue étagée... Reportons-nous donc toujours aux planches de Fatio pour la Mésange alpestre (1) et de KLEINSCHMIDT pour la « Mésange des Saules » (2).

— Je ne veux pas terminer ces notes sans prier spécialement mes collègues HEIM DE BALSAC, MEYLAN et LEGENDRE d'excuser les critiques qu'elles comportent. Ils les excuseront, j'en suis sûr, d'abord par amour de l'Ornithologie à qui elles étaient dues, ensuite parce qu'ils verront, à les lire, avec quelle attention sympathique j'ai suivi leurs efforts.

Dijon.
Décembre 1931.

(1) *In « Parus borealis »*, *in « Bulletin de la Société ornithologique suisse »*, t. I, 1re partie, Genève 1865. Puis plus tard, *in « Faune des Vertébrés de la Suisse, Oiseaux »*, 1re partie, Genève 1889, planche II. Mais attention ! les [illegible] brun rouge de la calotte ne sont pas valables pour les oiseaux *frais*, et le *texte* de 1889 ne vaut rien. Voir aussi *in* « Neuer Naumann » Bd. II planche 21, 2. Mais l'oiseau est en outre, là, d'un gris beaucoup trop jaunâtre et trop clair).

(2) *In « Journ. f. Ornith. »* 1897, Taf. III ; *in « Neuer Naumann »* Bd. II planche 21,1 ; *in « Berajah »* (*Parus salicarius*, 1912-1921) ; enfin, *in « Die Singvögel der Heimat »* tableau 76 (mêmes planches en couleurs que dans *Berajah*).

NOTE SUR LA NIDIFICATION DU MARTINET NOIR (*Apus apus apus*)

par le Capitaine Eblé.

Début de mai 19[illegible]. Pendant plusieurs jours, grand tapage dans une cheminée inutilisée de la maison que j'habite à Saumur, quai Mayaud. On finit par découvrir un nid en construction dans une bouche de chaleur de modèle courant, ouvrant sur le côté. Je suppose, sans que la disposition des bâtiments m'ait permis de le vérifier, que cette bouche prend jour sur le mur extérieur par un conduit très court et horizontal, dont on entrevoit l'amorce.

En soulevant la plaque de cuivre, j'ai pu suivre de très près la vie des oiseaux jusqu'à l'abandon du nid, mais un grillage fixe ne m'a permis que des indiscrétions purement visuelles.

Le nid semble consister en la paroi même du conduit, avec une légère garniture de terre sèche qui se relève en rebord assez épais contre le grillage de la bouche. Il s'y mélange quelques matériaux très poussiéreux et difficiles à détailler : un peu de laine grise, semble-t-il, et quelques brins de paille. Pas de plumes. Le tout forme une coupe peu profonde, dont le fond ne semble garni d'aucune espèce de tapissage.

12 mai : un œuf blanc.

15 mai : un deuxième œuf. Je n'ai toujours pas vu les oiseaux.

Deux ou trois jours après, un troisième œuf. A partir de ce moment, il y a en permanence un oiseau sur le nid, sans que je puisse distinguer si c'est toujours le même. Ce sont des martinets noirs. La couveuse est toujours face au grillage. Au début, quand on soulève avec précaution le couvercle de cuivre, elle s'en va, sans grande hâte, et semble rester dans le conduit, un peu en arrière. Par la suite elle s'apprivoise au point de se laisser regarder de tout près. Ma petite fille, dont c'est la chambre et qui la regarde plus souvent, arrive même à toucher le grillage sans la troubler. En

revanche, elle s'en va quand s'approche un inconnu, Noël Mayaud, par exemple.

6 juin, matin : un petit est éclos, tout rose, sans plumes, les yeux fermés.

Dans la journée le nº deux éclot à son tour.

10 juin : on *voit* pour la première fois le troisième petit. Je ne peux affirmer que c'est bien le jour de son éclosion. L'éclairage du conduit est très médiocre, la couveuse est encore souvent avec les petits, et les deux premiers ont pu dissimuler le troisième un jour ou deux. Ils ont en effet grossi sensiblement et sont déjà couverts à cette date de tuyaux noirs naissants.

14 juin : les deux premiers petits grossissent très vite, ils tournent au gris souris. On ne voit plus, et on ne verra plus jamais le troisième, très en retard, et qui a dû mourir presque aussitôt après sa naissance, peut être étouffé par les plus gros.

Les parents ne restent plus au nid dans la journée.

20 juin : les deux petits sont presque de la taille des parents, entièrement emplumés (gris foncé bordé de blanc — tonalité générale gris clair) bec noir, yeux noirs très vifs.

26 juin : les petits se hasardent dans le couloir, mais je ne peux voir s'ils essayent de voler.

5 juillet : les petits sont encore au nid ! Ils sont extrêmement familiers, et viennent au grillage quand on ouvre le couvercle. Il n'est plus question de distinguer les habitués, et Noël Mayaud peut les observer à loisir. Ils sont toujours gris clair, surtout sur le front.

17 juillet : pour la première fois, et définitivement, le nid est vide. Les petits y auront donc séjourné un mois et onze jours !

N. D. L. R. — Nous sommes heureux de constater que le Capitaine Elle et le Prof. Poncy ont entendu l'appel que nous adressions à nos collègues dans nos commentaires à l'article de Jourdain (*Alauda*, série II, 3e année, nº 2, p. 226) relativement aux observations biologiques qu'ils pouvaient entreprendre. Puissent nombre de nos amis suivre cet exemple.

Dans la note ci-dessus le Capitaine Elle n'a malheureusement pas pu établir quelques points parmi les plus intéressants du comportement du Martinet noir en période de reproduction : l'intervalle entre la ponte de chaque œuf, ainsi que la durée exacte de

l'incubation, points qu'il eût été, précisément, tout à fait désirable de vérifier ou de fixer.

Pour ce qui concerne l'intervalle de temps entre la ponte de chaque œuf, il semble qu'on puisse conclure des observations de notre Collègue que, pour le couple considéré, la femelle a pondu un œuf tous les trois jours.

Quant au commencement de l'incubation et à sa durée, les données sont plus incertaines. Cependant, l'éclosion des deux premiers jeunes ayant eu lieu à peu près simultanément semble-t-il, ou à quelques heures d'intervalle, on devrait penser que l'incubation ne commence qu'après la ponte du dernier œuf. On ne peut, en effet, tenir compte de la date du 10 juin pour l'éclosion du troisième jeune, puisque l'observateur avoue lui-même que celui-ci a pu échapper à son attention, ce qui est bien possible en effet.

A ce sujet, il est à remarquer que M. Bartels dans son article (*Journal für Ornithologie*, no 1, Januar 1931) sur *Micropus melba melba*, estime que, pour cette espèce, l'incubation commencerait aussitôt après la ponte du premier œuf. Mais les déductions de Bartels à cet égard ne nous semblent guère concluantes.

En effet, dans la pratique, tous les œufs d'une couvée n'éclosent pas absolument simultanément, alors même que l'incubation n'a réellement commencé qu'après la ponte du dernier œuf ; des intervalles de plusieurs heures — voire d'un jour — peuvent exister entre l'éclosion de chacun des œufs de la ponte. Par conséquent, pour savoir si l'incubation a commencé aussitôt après la ponte du premier œuf, il convient, à défaut d'observations absolument précises sur le comportement de l'oiseau — observations de réalisation difficile puisque les oiseaux tiennent souvent le nid dès après la ponte du premier œuf, sans que pour cela l'incubation soit commencée — de noter aussi exactement que possible l'intervalle de temps entre la ponte de chaque œuf et de voir si, à l'éclosion, ce même intervalle se reproduit.

Dans le cas du Martinet noir observé par M. Eblé, les œufs ayant été pondus à trois jours d'intervalle, ce n'est que si ce même laps de temps s'était écoulé entre chaque éclosion qu'on pourrait dire que l'incubation commence dès la ponte du premier œuf. Ce n'est pas le cas. Du reste, l'observateur déclare lui-même ne pas avoir vu d'oiseau jusqu'à la ponte du troisième œuf.

Quant à la durée totale de l'incubation, il semble, d'après les notes de M. Eblé, que celle-ci a commencé le 17 ou le 18 mai.

L'éclosion ayant eu lieu le 6 juin, la durée de l'incubation serait donc de 19 à 20 jours, soit, en tout cas, de 19 jours pleins. Jourdain, dans *Practical Handbook of British Birds*, vol. II, p. 6, indique, d'après *[illegible]*, une durée de 18 jours au moins. Cette indication serait un peu inférieure à la réalité tout au moins pour le couple dont il est question ci-dessus.

Nous souhaitons que les mêmes Martinets ou qu'un nouveau couple viennent s'établir l'an prochain dans la cheminée de la demeure du Capitaine Dale et que celui-ci puisse reprendre et préciser ses observations sur les bases ci-dessus.

J. de C.

CORRESPONDANCE
NOTES ET FAITS DIVERS

AVIS

Quels que soient les sentiments qu'ont légitimement provoqués chez tels de nos amis le ton d'une récente note de M. J. D. (en réponse à des chroniques bibliographiques d'Alauda) (1), et la facilité de riposte qui nous est offerte par le jeu que son auteur joue sur les mots et nous attaque, pour une large part, « à côté », il ne nous convient pas de continuer une discussion qui risquerait d'entraîner Alauda, revue essentiellement scientifique, sur un terrain de polémique. Nous voulons considérer l'affaire comme close.

Ce qui ne signifie pas que nous renoncions à notre franc parler ! Il nous sera toujours impossible de laisser passer sans plus les confusions, ou erreurs, que nous jugeons de nature à jeter le trouble dans l'esprit d'un public que, précisément, nous avons le devoir d'éclairer.

La Rédaction.

A propos de la mue pré-nuptiale des Plongeons.

Notre collègue M. Lebeurier a tué le 9 avril 1929 à Primel, Finistère, une ♀ de Plongeon lumme *Colymbus arcticus* qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer pour l'examen de sa mue.

On sait que les Plongeons ont une mue complète pré-nuptiale (Cf. Witherby, *A Prac. Handbook of British Birds*, p. 471). Le spécimen de Primel ne fait pas exception. Voici l'état de son plumage :

Le front est à peu près recouvert de plumes neuves, le reste de la tête et du cou n'est recouvert que de *plumage*, sous le menton commencent à pousser quelques plumes noires. Nombre de plumes sont

---

1. *In « L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie »* n° 6, d'août-septembre 1931, pp. 574-576.

en croissance à la base du cou. Le reste des parties inférieures est bien emplumé, quoique en mue, mais ici, la mue est lente et non simultanée ; une mue simultanée sur ces parties rendrait l'oiseau sans défense contre l'eau et il ne tarderait pas à périr de congestion ; aussi les plumes des ptérylies ventrales tombent-elles une à une sans ordre apparent, et de façon parsemée.

Les plumes du dos et les scapulaires sont en majeure partie neuves et en croissance. Les sus-caudales sont neuves ou achèvent de croitre. Les rectrices sont en mue dans un ordre d'alternance, chaque rectrice nouvelle voisinant avec une vieille, à moins que celle-ci ne soit tombée, ou que sa remplaçante ne commence déjà à pousser. Cet ordre alterne s'observe dans certains Ordres, les Stéganopodes par exemple.

Les rémiges polliciales sont neuves et ont achevé leur croissance. Les primaires et les secondaires sont en croissance simultanée, les secondaires étant plus avancées à proportion que les primaires, et la 11e primaire (externe) ayant achevé sa croissance.

Les grandes et moyennes sus-alaires primaires sont en croissance simultanée. Les grandes sus-alaires secondaires sont vieilles pour les proximales (postérieures), en croissance simultanée ailleurs, plus avancée pour les distales. Les moyennes et petites sus-alaires secondaires sont en croissance simultanée, plus avancée chez les petites.

Les sus-alaires marginales sont neuves ou en croissance de façon irrégulière. Les grandes sous-alaires commencent leur croissance, les moyennes, les petites et les marginales sont en pousse à peu près générale.

Terminons cette description de la mue de ce Plongeon par la remarque que le Plongeon Lumme nous semble moins rare qu'on ne le dit sur les côtes de France. Nous en avons reçu plusieurs cet hiver du Croisic, Loire-Inférieure, sans recherches spéciales du chasseur qui nous les a envoyés. Nous croyons que la prétendue rareté de cette espèce est attribuable pour une bonne part au fait qu'elle est fréquemment confondue avec le Plongeon catmarin, surtout sous le plumage juvénile.

Noel MAYAUD.

Sur la distribution en France de la Fauvette babillarde (*Suite*). (1)

En écrivant mon « *Esquisse de la distribution actuelle en France, de la Fauvette babillarde Sylvia curruca curruca* (LINNÉ) » (2), j'entendais non pas clore une enquête dont l'intérêt avait frappé chacun, mais bien au contraire lui redonner une impulsion de par l'apport de bases solides. C'est donc avec plaisir que j'ai reçu les nouvelles vues et nouveaux renseignements suivants sur ce sujet :

a) de Jacques DELAMAIN, et pour la *Charente-Inférieure* :

Bien qu'« ayant fait très attention cette année » et, particulièrement, ayant « monté bonne garde autour de certains buissons d'épine noire », notre ami n'a pas pu trouver la Babillarde dans son département (3).

b) de Roger REBOUSSIN, à propos du *Loir-et-Cher*, de la *Sarthe*, et de l'*Eure-et-Loir* :

« Dans ce genre d'études vous ferez bien de déterminer un jour le site particulier où se tient l'espèce, de le décrire comme conforme à ses habitudes, sans quoi l'éclaircissement sur les régions de France occupées par l'oiseau sera incomplet. Ainsi il est impossible que la Babillarde niche ou fréquente en Loir-et-Cher plus bas que la limite particulière des *haies*, ce que les faits témoignent. Les trois traits supérieurs de votre carte Loir-et-Cher sont suffisants, les deux inférieurs étant déjà hérétiques. Je suis ravi d'avoir contribué à une limite nouvelle de la marche de l'espèce vers l'Ouest. Il est probablement à remarquer qu'elle choisit ses emplacements. Si je vais à Sargé dans la belle saison, je verrai moi-même si dans la Sarthe, sporadiquement, l'espèce est assez commune. Les haies de cette région s'y prêteraient, je crois. Mais c'est en mai, circulant à bicyclette doucement à travers le pays, que ceci serait concluant, surtout aux premières heures du jour. En Eure-et-Loir il faudrait savoir les points précis où l'oiseau, jamais commun, se présente et surtout le site où il vit, le décrire, le désigner. Les « taches » occidentales auraient ainsi toute leur valeur car l'Eure-et-Loir est très spécialement *en plaines*. Les taches s'expliquent ainsi que l'oiseau a contourné la plaine et n'habite

1. *Alauda* III, n° 1, février 1931, pp. 124-125.
2. *Alauda* III, n° 1, février 1931, pp. 77-91.
3. *Ex litteris mihi* des 23 mars et 14 juillet 1931.

que là où la haie broussailleuse se retrouve, inculte, sauvage, toujours propre à accueillir le petit migrateur s'il ne trouve rien de changé — de taillé » (1).

Deux mois plus tôt le même collègue m'avait déjà écrit : « Je puis vous confirmer ma note parue dans *L'Oiseau et la R. f. O.* sur la présence annuelle de la Fauvette babillarde en Loir-et-Cher, à Sargé et sur la commune voisine (C[illegible]), à des places qui, tous les ans, varient de peu si la « taille » des grosses haies change parfois les habitudes, qui d'ailleurs peuvent aussi changer de canton pour d'autres causes inhérentes au choix individuel. Sa faible fréquence l'y distingue du reste de la Grisette, très commune. — Pourquoi, dans vos notes sur la distribution de cette espèce dont le chant rude, grave, court, est si facile à distinguer avant même qu'on ait vu le chanteur si différent de proportions, de mouvement, de couleurs de la Grisette, pourquoi laisser insérer une note comme celle de notre collègue COGNEAU : « Il y a deux ans, passant deux jours en Loir-et-Cher (ou ?), je n'ai trouvé que la Grisette ». Cela ne nous apprend qu'à mettre en doute ce que vous pouvez *croire*, venant de ma part. Certes, ce n'est pas en deux jours dans un département fort varié, qu'on peut, si on n'y a pas passé la moitié de sa vie, dire que les grisettes seules sont en Loir-et-Cher. » (2).

c) de Georges OLIVIER, et pour la *Seine-Inférieure* :

Notre collègue, complétant et précisant sa première déclaration, donne la Fauvette babillarde pour « existant » « beaucoup plus rare que la Fauvette grisette » aux environs d'Elbeuf et, d'une façon générale, dans la vallée de la Seine, depuis Elbeuf au moins jusqu'au confluent de la Risle (en particulier aux environs de Lillebonne, Tancarville, Pointe de la Roque), comme aussi sur le plateau du Roumois (Bourg-Achard, Routot et environs de la forêt de Brotonne) ; il « croit bien se souvenir », en outre, de l'avoir aussi rencontrée le long de la côte, à Fécamp, en particulier. Malheureusement, M. OLIVIER n'a jamais cherché son nid et ne distingue pas les individus installés des individus de passage (3).

d) de Fernand LOMONT (par le canal de M. OLIVIER), et pour la *Meurthe-et-Moselle* :

1. *In litteris mihi* du 11 mars 1931.
2. *In litteris mihi* du 17 janvier 1931.
3. *In litteris mihi* du 9 décembre 1930.

« Dans l'Est et le secteur de Manonville la Babillarde n'est pas rare ; elle y niche facilement ; on la rencontre aux passages du printemps le long des cours d'eau, dans les taillis, buissons, chemins broussailleux, un peu comme la Grisette ». — M. Lomont continue d'autre part les listes de M. Olivier quant aux parties de la Seine-Inférieure qu'ils exploreront ensemble.

e) encore de Roger Reboussin, et pour la *Meuse* :

« ... j'ai assisté en 1917 au retour des babillardes dans les petits jardins des environs de Verdun (Sud de la ville) en dépit de leur saccage, et les ai même un jour vu sous mes yeux, à quelques mètres, combattre entre mâles un instant » (1).

— Voici donc que le département de la Meuse est à hacher, sur ma carte, comme les départements dont il est encadré !

Henri Jouard.

Océanodromes cul-blanc rabattus sur la Côte d'Aunis par la tempête du 6 12 novembre 1931.

Une quantité d'Océanodromes (*Oceanodroma leucorhoa* Vieillot) ont été rabattus en Aunis ; une capturée le 10 novembre à Chagnon, par [illegible] (Charente Inf.), dans l'arrière pays, [illegible] tué au fusil en plaine, une autre à la Jarrie (Charente Inf.). Au [illegible], commune de Puilboreau, même département, un Océanodrome est tué en vol, le 11.

Le 10 novembre, nous voyons en action de pêche trois Océanodromes, non fatigués, après la haute mer qui a rompu le galet de mer de Port-Neuf, à la Roche de M. [illegible] aux Minimes. Le lendemain, un Océanodrome est tué à la pointe des Saumonards, île d'Oléron ; une grande bande passe au platin d'Aytré et se tue en partie dans les fils télégraphiques de la ligne La Rochelle-Rochefort.

Jusqu'au 15 novembre, on a trouvé dans la laisse de mer des cadavres de ces oiseaux en quantité.

Ni Macreuses, ni Phalaropes ne les accompagnaient. Ce n'est que le 22 novembre qu'un Phalarope dentelé (*Phalaropus fulicarius* L.) fut tué au platin d'Aytré.

Tous les Océanodromes examinés par nous étaient en mue des

1. *Loc. cit.*, 17 janvier.

rectrices, à divers degrés. La longueur constante du tarse (2 cm 4) et le poids (20 à 28 gr.) nous ont permis la détermination certaine. Envergure : 0,42. Taille 0,18 à 0,185. Iris omac plein d'huile brunâtre.

La pêche de l'Océanodrome cul-blanc est très gracieuse. Le champ de pêche est circulaire, perpendiculairement à la houle, avec vol plané immobile, *la face supérieure des palmes appuyée à la vague*, lorsque l'oiseau pêche dans la crête d'eau. Les Océanodromes observés par nous ne « piétonnaient pas » selon l'expression de Temminck ; ils semblaient se servir de leurs palmures, comme d'un gouvernail. En vol, ils agissent comme la Cresserelle pour se rétablir dans le vent. Le départ à l'essor, l'oiseau posé sur le varech, est facile et rapide tel celui d'un passereau véritable, mais la longueur des ailes fait penser au Martinet. Aucune méfiance.

Il n'y a aucune analogie avec la Guifette ou avec la Sterne minule dans le vol et le mode de pêche. Nous n'avons pas retrouvé dans l'allure de l'Océanodrome observé, rythmique comme la houle qu'il explorait, l'allure désordonnée des oiseaux représentés par Roger Reboussin, dans *l'Oiseau et son milieu*, ni l'aspect lourd et massif des « pétrels » d'Oberthur dans « *50 ans de souvenir de chasse au Marais* » (Guillaume Vasse). Nos oiseaux se détachaient très noirs sur la vague brunâtre, avec tous leurs détails, et revenaient à leur point de départ, lorsqu'ils avaient remonté une trentaine de lames. Nous les surplombions de la digue promenade du Mail. Ciel gris et bas. Huit de ces oiseaux sont conservés au Muséum de La Rochelle.

Dr H. Dalmon.

La croissance des oiseaux.

[Nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de mettre sous les yeux de nos lecteurs la note suivante qui a été présentée par M. R. Lienhart, de la Faculté de Nancy, à la Société de Biologie de Nancy (16 mars 1931) et qui a été reproduite dans « L'Union médicale » (juillet 1931) N. de l. R.]

« M. R. Lienhart expose le résultat sommaire de ses recherches sur la croissance du pigeon domestique. Les auteurs se contentent, dit-il, de signaler que la croissance des oiseaux « est très rapide ».

en quelques semaines les jeunes avaient atteint la taille et le poids de leurs parents.

Or, parmi les oiseaux, le pigeon étant précisément à croissance lente, cet exemple me paraît tout choisi pour mettre en relief l'habituelle et étonnante faculté d'assimilation des jeunes oiseaux.

« Les expériences que j'ai reprises ces dernières années sur les pigeons m'ont permis de noter de façon très exacte le poids des jeunes pigeonneaux, enregistré au jour le jour, depuis la sortie de l'œuf jusqu'à l'état adulte. Indépendamment de l'intérêt purement physiologique de ces observations, celles-ci mettent en relief un intérêt économique non négligeable en montrant que le pigeon donne en un minimum de temps avec, par conséquent, un minimum de nourriture, un poids utile considérable.

« Observations personnelles. — Mes recherches sur la croissance du pigeon ont été faites avec des pigeons mondains (Carneaux du Nord). Adultes, ces pigeons pèsent de [illegible] grammes à 570 grammes. Pour éviter toutes causes d'erreur, les pesées ont été faites chaque jour à la même heure, 8 heures du matin, après que les jeunes pigeonneaux avaient reçu la nourriture de leurs parents (donc la pesée est toujours faite jabot plein).

« A la ponte, l'œuf du pigeon Carneau pèse de 20 à 23 grammes. A l'éclosion, c'est-à-dire après 18 jours d'incubation, le jeune pigeonneau pèse de 18 grammes à 20 grammes et les débris de la coquille de l'œuf pèsent 1,50 gr. Dans les premières 24 heures, le jeune augmente de 10 gr., dans les deuxièmes 24 heures l'augmentation est la même, soit 10 gr. encore. L'augmentation est de 20 gr. pour chacune des troisième et quatrième journées. A partir du cinquième jour, jusqu'au onzième inclus, l'augmentation de poids journalière est de 50 gr. Le douzième jour elle est de [illegible] gr., le treizième elle est de 40 gr. Puis à partir du quatorzième jour il y a diminution sensible de l'augmentation, elle tombe à 25 gr. Les quinzième et seizième jours elle est seulement de 10 gr., et les dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième jours elle n'est plus que de 5 gr. journaliers.

« A partir du vingtième jour la croissance est momentanément arrêtée, le poids n'augmente plus, il commence même à décroître progressivement, pour reprendre ensuite, jusqu'au moment où le jeune pigeon atteint son poids d'adulte à trois mois. Les chiffres donnés ci-dessus sont l'expression de moyennes relevées sur un très

grand nombre de pesées. Dans un travail ultérieur, je me propose, en exprimant ces différentes pesées par la méthode des courbes, d'en interpréter les modalités par rapport à la physiologie du pigeon.

« Dans cette note préliminaire qu'il me suffise, après avoir donné les chiffres essentiels, de souligner l'accroissement excessivement rapide du jeune pigeon qui, en 20 jours, passe du poids de 20 gr. à celui de 435 gr., ce qui paraît un record de la rapidité de croissance. Ce résultat étonne d'autant plus quand on sait que pendant ces vingt jours d'expérience, les deux jeunes pigeonneaux, qui constituent habituellement une nichée, ont absorbé chacun environ 600 gr. de nourriture, soit une production de 415 gr. environ de substance animale pour 600 gr. seulement de nourriture absorbée. »

La consommation des baies par les oiseaux.

A la suite de la récente étude que nous avons consacrée à ce sujet avec M. Heim de Balsac (*Alauda*, 1931, p. 403-443), notre collègue M. Lebeurier nous fait remarquer que les mûres ou fruits de Ronce *Rubus* sp. entrent pour une part assez notable dans l'alimentation des Etourneaux à l'automne pour la région de Bretagne qu'il habite (Primel et Plougasnou). C'est ainsi que M. Madon a relevé chez 21 spécimens la présence d'un total de 382 noyaux de drupes de *Rubus* (*L'Etourneau et son régime*, in *Alauda*, 1930, n° 8). Les baies de *Sambucus* (*nigra*) sont consommées aussi par ces oiseaux à la même époque (*Ibid.*). Nous remercions vivement M. Lebeurier de nous avoir signalé notre omission.

Quant à la consommation des Mûres de Ronce par le Pitchou, nous avons écrit que nous ne la croyons pas fréquente (*Alauda*, 1931, p. 434), nous nous sommes basé sur le fait que nous ne l'avions constatée que 2 fois sur 10 analyses de contenu stomacal faites d'août à décembre. Sur 5 nouveaux spécimens du Maine-et-Loire ou Loir-et-Cher (28 septembre 1931 et 9 octobre 1931), 2 seulement avaient dans l'estomac chacun 2 noyaux de *Rubus*, ce qui nous confirme dans notre opinion que, dans notre région, la consommation des Mûres par les Pitchous ne paraît pas importante, leur nourriture en automne et en hiver consistant surtout en chenilles et menus coléoptères. Au contraire M. Lebeurier nous dit considérer que, chez lui, les Mûres de Ronce constituent la majeure partie de la nourriture automnale des Pitchous (analyses person-

nelles), au point « qu'en octobre c'est le long des talus couverts de ronces qu'il faut les chercher » (les Pitchous). Il semble donc que le régime varie quelque peu selon les régions, phénomène d'ordre général très connu, et que le Pitchou soit nettement baccivore à l'automne dans le Finistère, tandis qu'il semble rester insectivore à la même saison en Maine et Loire avec un léger appoint de baies.

Nous avons signalé (*Alauda*, 1931, p. 430) qu'à l'automne le Gobe-Mouche noir mangeait des fruits de Ronce. Nous avons trouvé chez 2 spécimens de Maine et Loire (11 septembre 1931) des baies de *Cornus sanguinea* ce qui semble indiquer qu'à l'automne cette espèce est facilement baccivore.

Noel MAYAUD.

Pies-grièches en Charente en 1931.

L'année 1931 aura été une année de Pies-grièches en Charente. Les deux espèces les plus communes, la Pie-Grièche Ecorcheur et la Pie-grièche à tête rousse, y ont niché en abondance. Je signale à ce sujet les très intéressantes remarques qu'a faites M. O. MEYLAN sur les effectifs annuels très variables de ces deux espèces dans la Suisse Occidentale (*Bull. de la Société Zoologique de Genève*, avril 1931). Comme M. O. MEYLAN, j'ai constaté ici leur abondance ou leur rareté relatives, suivant les années, et sans qu'il me soit possible d'en suggérer les raisons. En 1930, l'une et l'autre espèce étaient à effectifs réduits dans ma région, surtout la Pie-Grièche à tête rousse ; cette année, la situation est complètement renversée.

M. O. MEYLAN indique la proportion approximative d'une Pie-grièche à tête rousse pour 20 à 30 Pies-grièches écorcheurs, dans le bassin du Léman. Ici, j'estime qu'on pourrait compter un couple de Pies-grièches à tête rousse pour 3 ou 4 couples de Pies-grièches écorcheurs. Il ne semble pas qu'il y ait de concurrence sévère entre les deux espèces.

La Pie-grièche d'Italie, beaucoup moins commune que les deux précédentes, était également présente cette année. J'ai pu observer un couple qui avait construit son nid, en fin mai, à 15 mètres de hauteur au moins, dans un vieux chêne, dans une région de bois coupés de vignobles et autres cultures. Les jeunes ont quitté le nid le 1er ou le 2 juillet. Les habitudes crépusculaires de cette espèce m'ont paru intéressantes. Après le coucher du soleil, le 30 juin, alors que les autres oiseaux diurnes étaient déjà au repos,

le mâle était encore sur son observatoire de branches sèches, guettant les insectes. A l'heure de l'Engoulevent, il s'est élancé à la poursuite d'un insecte qu'il a attrapé au vol, au-dessus des chênes. Il était 9 h. 20 (heure d'été). C'est seulement à 9 h. [illegible]0 qu'il s'est décidé à aller se percher pour la nuit tout près de son nid.

La Pie-grièche grise, espèce toujours rare comme nicheuse dans ma région, s'est certainement reproduite dans les environs. Le 1er juillet 1931, j'ai pu voir deux oiseaux adultes formant un couple dont je n'ai pu découvrir le nid, mais qui a dû nicher dans un bois bordant les prairies de la vallée de la Charente.

J. Delamain.

La Branderaie de Gardépée,
Août 1931.

Sur les origines de la Fauconnerie.

M. Albert Hugues a publié *in extenso*, dans le n° 3, 1931 d'*Alauda* la communication de M. le professeur Nicolaesco Plopsov de Craiova (Roumanie) dans le tome XLI de l'*Anthropologie* concernant la chasse à l'Epervier en Roumanie. En passant M. Hugues pose quelques questions intéressant l'Ornithologie.

Je n'ai pas pu me procurer à Tunis *l'Anthropologie*. Mais, en réalité la communication de M. Nicolesco Plopsov n'est pas bien inédite. Il y a environ 1900 ans le célèbre naturaliste l'amiral romain Pline l'Ancien (23-81 de notre ère) a déjà mentionné « la chasse aux éperviers sans domestication ni dressage » à peu près dans les parages mêmes où l'a observée M. Plopsov. La chasse au Faucon dressé n'était pas encore connue en ce temps.

Dans le chapitre X du livre X de son *Histoire naturelle* (*Caji Plinii Secundi Naturalis historiae libri* XXXVII) Pline écrit :

« Dans une partie de la Thrace (c'est-à-dire en Bulgarie contemporaine) au-dessus d'Amphipolis les hommes et les éperviers chassent en quelque sorte de compagnie (*societate quadam aucupantur*), les hommes font lever les oiseaux au milieu des bois et des roseaux, les éperviers (*accipitres*) rabattent les oiseaux qui s'envolent, puis les oiseleurs partagent le butin avec eux ; on dit qu'ils saisissent en l'air la part qu'on leur envoie et que lorsque vient le moment de la chasse ils invitent à profiter de l'occasion par leurs cris et une manière particulière de voler ».

Quels sont ces « *accipitres* » de PLINE l'Ancien ? Il en existe, à le croire, 16 espèces, très mal définies, et dont la plupart, peut-être, ne seront pas reconnues par les ornithologistes d'aujourd'hui ; citons (chap. IX du livre même) « *aegithus* qui est boiteux », mais en revanche, « du plus favorable augure pour les mariages et les bestiaux », « *tryorchis* », qu'il accuse d'avoir trois testicules, etc. Les écrivains arabes du moyen âge, par exemple l'historien et célèbre savant Aboul Hassan Aly ben Hossein, surnommé Almassoudi ou Maçoudi (mort en 956), expliquent un peu autrement les origines de la fauconnerie.

En Russie quelques naturalistes (*Aksakov*, etc.) mentionnent l'habitude des *Falco subbuteo* et *aesalon* et *Accipiter nisus* de se tenir près des chemins forestiers, d'accompagner les passants, cavaliers et véhicules et de s'emparer de petits oiseaux chassés par le bruit.

Grégoire de GUIRTCHITCH-CHATALOV.

Le Pitchou en Sologne.

Je vous signale l'existence d'une petite colonie de Fauvette pitchou (*Sylvia undata* subsp. *aremorica*) à 8 kilomètres de l'Émerillon, sur la commune de Jouy-le-Potier, en bordure des propriétés de l'Étoile et de Pully. Selon mon ami M. BARRÉ, ornithologiste amateur demeurant à Meung-sur-Loire, et locataire de la chasse de l'Étoile, cette colonie est là depuis deux ans environ, et sédentaire.

Le milieu est le suivant : grande pinière abattue à blanc il y a quelques années, où s'est développée une végétation très dense et variée de Bruyère, de brumaille (Bruyère à Balai), de grandes herbes, de Joncs, avec un peu d'Ajonc. Il y en a bien une dizaine d'hectares, et l'on trouve naturellement les Pitchous plus particulièrement dans les parties à Ajoncs. J'y ai tué le 9 octobre 1931 un mâle qui fait partie actuellement de ma collection.

L'endroit est situé à peu près à 1.500 m. à vol d'oiseau de l'étang le Coudray, où, en 1930, j'ai trouvé mon premier nid de Locustelle luscinioïde.

Le Pitchou était inconnu jusqu'ici en Sologne.

Marquis de TRISTAN.

Nidification tardive de Grèbe castagneux.

Le 10 août 1931 sur l'étang de Troanet, canton de Briec, Finistère, je vois des Grèbes castagneux dont un sur son nid, nid assez sommaire de quelques tiges entrelacées, dépassant l'eau à peine, situé à quelques mètres du bord de l'étang, sous les branches retombantes d'un arbre. Assez peu caché. L'oiseau (plumage nuptial, car très roux) reste sur ses œufs quelques minutes, puis s'en va, et reste nager aux environs en poussant par intermittences un petit cri d'appel. Le nid contient 2 (ou 3 ?) œufs bistres.

Derniers jours d'août : le Grèbe a quitté le nid et nage suivi de 2 jeunes.

Capitaine Eblé.

Notes et observations oologiques en 1931.

A plusieurs reprises nous avons eu à constater, cette année, des pontes présentant un nombre d'œufs particulièrement élevé, telles que :

Une ponte de Grive musicienne *Turdus philomelos* de 6 œufs, nombre assez rare en France, tout au moins dans le Centre et dans la région parisienne.

Deux pontes de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus tinnunculus* de 7 œufs chacune. Un de nos correspondants nous a affirmé avoir trouvé, en mai, un nid de cette même espèce contenant 8 jeunes.

Il nous a été signalé, dans la Marne, trois nids de Pie-grièche grise *Lanius excubitor* (subsp. ?) contenant l'un 9 œufs et les deux autres 8 jeunes chacun. Nous avons tout lieu de croire — étant donné la source de cette information — que ces observations sont bien exactes ; toutefois, on peut se demander si parmi la ponte de 9 œufs ne se trouvait pas un œuf de Coucou *Cuculus canorus canorus* puisque, comme il a été montré à diverses reprises au cours de ces dernières années, le Coucou « parasiterait » assez volontiers la Pie-grièche grise dans l'Est de la France. Cet éventuel œuf de Coucou aurait pu échapper à l'examen rapide d'une personne peu familiarisée avec cette question.

Par ailleurs, notre collègue et ami Georges C[illegible], de Ris-Orangis, a fait les mêmes constatations que nous-même relativement à ces pontes nombreuses. Il a observé, par exemple : Pouillot siffleur *Phylloscopus sib. sibilatrix*, 9 œufs ; Merle noir *Turdus*

merula merula : 6 œufs ; Fauvette à tête noire *Sylvia atr. atricapilla* : 6 œufs ; Accenteur mouchet *Prunella modularis (occidentalis ?)* : 6 œufs ; Verdier *Chloris chloris chloris* : 7 œufs.

Nous n'avons pas besoin de préciser que si nous signalons spécialement ces diverses pontes, c'est uniquement parce qu'elles ont été pondues en France où, comme nul ne l'ignore, le nombre normal d'œufs de chaque ponte est sensiblement moins élevé, pour une espèce déterminée, que dans les pays septentrionaux ou en Europe centrale.

On remarquera que la ponte de 9 œufs de Pouillot siffleur mérite une mention spéciale. Nous pensons qu'une ponte aussi nombreuse n'a jamais été signalée. On peut donc, en cette occasion, émettre l'idée de deux femelles ayant utilisé le même nid, hypothèse que l'examen des œufs ne vient cependant pas étayer nettement.

Après avoir cherché diverses explications à cette quantité relativement importante de pontes nombreuses constatées en 1931, nous avouons n'en avoir trouvé aucune qui puisse être considérée comme satisfaisante.

Signalons aussi, en passant, que G. COGNEAU a trouvé une ponte de Rossignol *Luscinia meg. megarhyncha* à œufs d'un bleu clair uniforme. On sait que la couleur *fondamentale* des œufs de cette espèce est le bleu ; dans le cas ci-dessus il n'y a donc pas eu apposition de la couche pigmentaire superficielle, ce qui se produit parfois du reste.

Dans un autre ordre d'idées, et parmi les pontes plus ou moins intéressantes à un titre quelconque que nous avons obtenues en 1931, citons au hasard :

Une ponte de Faucon crécerelle *Falco tin. tinnunculus* contenant un œuf de Hibou commun *Asio otus otus*. Une ponte d'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus malacophaga* de quatre œufs. La rare variété « saumon » de la Fauvette grisette *Sylvia com. communis*. Une ponte (5 œufs) de Chouette chevêche *Athene noctua* dont le nid était situé dans une meule de foin, en plein champs. Nous avons pu renouveler, avec satisfaction, notre observation de l'an dernier concernant la nidification du Pigeon colombin *Columba oenas oenas*, en Seine-et-Oise, oiseau qui n'est donc pas disparu de ce département. Nous avons trouvé cette espèce très commune dans le département du Loiret où elle niche en véritables colonies ; nous l'avons observée de même dans le département du Maine-et-Loire.

Dans la Vienne, une ponte *complète* de Busard montagu *Circus pygargus* (femelle mélanique) n'a été que de 2 œufs, alors que tout à côté un nid de Busard Saint-Martin *Circus cyaneus cyaneus* en contenait 5. — Une ponte de Bruant fou *Emberiza cia cia* du département des Basses-Alpes où cet oiseau était commun, paraît il. Une ponte tardive, au 7 août, du Petit pluvier à collier *Charadrius dubius curonicus*. — Un nid de Locustelle tachetée *Locustella naevia naevia* contenait 5 œufs, mais un sixième œuf se trouvait pris dans les premiers matériaux extérieurs du fond du nid, si bien qu'il reposait sur la terre ; la femelle avait donc commencé sa ponte avant achèvement de la coupe du nid. Dans la même localité, un autre nid de Locustelle tachetée contenait 5 œufs seulement. Sur un étang du Centre Ouest nous avons vu plusieurs nids de Grèbe à cou noir *Podiceps nigr. nigricollis* et un nid de Sarcelle d'hiver *Anas crecca crecca* contenant 9 œufs. — Une ponte de Sterne Pierre Garin *Sterna h. hirundo* à fond vert. — Des départements du Maine-et-Loire et de l'Yonne 9 œufs de Coucou *Cuculus canorus canorus* (8 in *Acrocephalus ar. arundinaceus* ; 1 in *Erithacus rub. rubecula*). Nous avons constaté une fois l'œuf de *Cuculus* enfoui jusqu'au milieu du nid de l'*Acrocephalus* et deux fois un ou plusieurs œufs d'*Acrocephalus* tombés [illegible] ou mieux jetés au pied du nid ; par ailleurs d'autres nids étaient bouleversés ou présentaient des œufs d'*Acrocephalus* plus ou moins entamés. Le tout indique que, là, des actions et des réactions violentes entre parasite et parasités se produisent fréquemment. Il [illegible] de constater le cantonnement assez restreint de chaque femelle de Coucou. — Une ponte de Perdrix grise *Perdix p. perdix* à teinte nettement verte. — Une ponte de Faucon crécerelle dont les cinq œufs sont tous d'un blanc pur avec quelques taches rouges assez petites régulièrement disséminées sur la coquille.

J. de Chavigny.

NÉCROLOGIE

(*Alauda donnera désormais dans son quatrième fascicule quelques lignes consacrées aux Naturalistes disparus au cours de l'année, tant Étrangers que Français, qui auront, soit par leurs écrits, soit par leur activité, contribué au développement de la Science et de l'Ornithologie françaises.*)

Raymond Rollinat (1859-1931).

Avec R. Rollinat disparaît un amateur ardent d'Histoire Naturelle. Il a porté son intérêt principalement sur les Vertébrés. Vivant à la campagne il put observer tant en captivité qu'à l'état sauvage de nombreux traits de l'écologie des animaux du Centre de la France. Ses notes, parues dans divers périodiques, sont fort nombreuses. En collaboration avec R. Martin il publia en 1914 : *Description et Mœurs des Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens et Poissons de la France centrale*, ouvrage qui contient beaucoup d'observations biologiques intéressantes et justes.

Rey-Jouvin.

Rey-Jouvin, qui vient de trouver la mort accidentellement, occupait les fonctions de Professeur au Collège musulman de Rabat, après avoir été Professeur au Lycée de Bastia. De culture avant tout littéraire, Rey-Jouvin était appelé à un brillant avenir ; sa thèse devait en effet le conduire à une des chaires de langue celtique de nos grandes Universités.

A ses moments de loisir Rey-Jouvin s'occupait activement d'Histoire naturelle et particulièrement d'Ornithologie. Il est dommage qu'il n'ait publié que des notes préliminaires tant dans la *Revue française d'Ornithologie* que dans *Alauda*. Mais c'est grâce à lui que nous devons de savoir qu'il existe en Corse une forme de Chat sauvage, forme nouvelle qui a été décrite par Lavauden sous le nom de *Felis reyi*.

Henri Darviot (26 mars 1856-9 mai 1931).

Avec Henri Darviot ce n'est pas seulement un extraordinaire éleveur d'oiseaux insectivores (un de ces éleveurs comme, à peu près seules, en comptent l'Allemagne et l'Autriche), c'est encore un observateur d'une rare sagacité, un excellent connaisseur de notre avifaune indigène qu'a perdu la France. Pour ne rien dire de ses qualités d'esprit et de cœur ! Avant que la maladie ne fût venue assombrir ses dernières années, Henri Darviot écrivait volontiers : il a donné des articles à divers journaux, sur la Pêche à la Truite (dont il était le plus ardent et le plus habile des fervents), sur la Chasse (qui l'avait passionné), sur la Migration des Oiseaux, sur ses pensionnaires préférés, le Rossignol, le Merle de roches, le Loriot etc... *L'Oiseau* et la *Revue française d'Ornithologie* ont publié les meilleurs. On s'y reportera toujours avec profit.

H. J.

Dr Joseph Gengler (13 avril 1863-27 avril 1931).

Le Dr Gengler, qui termina sa carrière militaire comme Médecin général, s'occupa activement toute sa vie d'Ornithologie. Il débuta par des travaux de Systématique ayant trait aux Traquets, au Bruant jaune, au Pinson, aux Grives paléarctiques. Mais il est surtout connu par ses travaux de faunistique portant sur la Bavière et la Franconie. Durant les hostilités il fut mobilisé successivement sur les fronts français, russe et balkanique. Il en profita pour étudier l'avifaune de ces régions et consigna ses observations dans des travaux importants tels que « *Balkanvögel* » ou « *Beiträge zur Vogelfauna Nordostfrankreichs* ». C'est à ce dernier titre qu'il nous intéresse tout particulièrement.

Le Dr Gengler avait donné il y a quelques années au Musée zoologique de Munich sa collection d'oiseaux (plus de 3.000 peaux) qui comporte nombre de spécimens belges et français.

BIBLIOGRAPHIE

(Les périodiques et travaux reçus en échange d'*Alauda* sont déposés au " Comité d'encouragement aux Recherches Scientifiques Coloniales ", 34 rue Hamelin, Paris 16e. Les abonnés à *Alauda* pourront les consulter au siège du Comité, tous les jours non fériés, de 9 h à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf en août et septembre S'adresser à la Secrétaire du Comité)

PÉRIODIQUES ORNITHOLOGIQUES

Ardea, Jaargang XX, aflevering 1-2, *mai* 1931.

N. Tinbergen : Zur Paarungsbiologie der Flusseeschwalbe (*Sterna hirundo hirundo* L.) (p. 1)	Biologie de la reproduction de la Sterne pierre-garin.
G. F. Makking : Die Kopulation der Brandente (*Tadorna tadorna* (L.). (p 18).	L'accouplement chez le Tadorne.
Van Dobben en G. F. Makking : De Vogeltrek of Vlieland van 14 tot. 19 sept. 1930 (p 22).	Les Migrations dans l'île de Vlieland (Frise) durant les journées du 14 au 19 sept. 1930.
Bouma, Kleyn en Dr Koch : Jaarverslag 1929-1930 van het « Ringstation Wassenaar » (p 46).	Rapport de la Station d'annelage de Wassenaar pour l'année 1929-1930.
Fr. Haverschmidt : Warnemingen in 1930, verzameld door de « Club van Trekwaarnemers » (p. 67)	Observations sur les oiseaux en 1930.
Fr. Haverschmidt : De stand van de Ovievaar (*Ciconia ciconia* (L.)) in Nederland (p. 81).	Le recensement des Cigognes en Hollande en 1930.

Notes, Etc...

The Auk, vol. XLVIII, no 3, *July* 1931.

George Miksch Sutton : The Blue Goose and Lesser Snow Goose on Southampton Island, Hudson Bay (p. 335).	Découverte de colonies nidificatrices de deux Oies : *Chen cœrulescens* et *Chen hyperborea* sur l'île Southampton, dans la baie d'Hudson
Bayard H. Christy : A Fifty-Year comparison (p. 365).	Comparaison à une cinquantaine d'années d'intervalle de l'avifaune des environs du lac Erie.
Elsie M. B. Naumberg : The Senckenberg Museum, Frankfort-on-Main, Germany, (p. 379).	Sur les collections ornithologiques du Museum de Francfort
Doris W. Haldeman : A Study of the Eastern Song Sparrow (*Melospiza melodia melodia*) (p. 385).	Etude sur la Biologie de cette espèce.
W. E. Clyde Todd : On *Vireo chivi* and its Allies (p. 407).	Révision des espèces *Vireo chivi* et *Vireo caucæ* et description de la race *V. caucæ solimoënsis* de la Haute Amazone.
General Notes. Recent literature, etc.	Notes, Bibliographie, etc.

Berichte des Vereins Schlesischer Ornithologen,

XVI. Bericht, Heft 2, (1930-1931), *mai* 1931.

Thomsen : Silvius August von Minckwitz (1722-1822) (p. 63).	Article biographique (fin).
O. Meylan et H. Stadler : Von der Vogelwelt des Oberen Rhonetals (p. 80).	Biologie et voix du Merle de Roche et du Scops dans la vallée du Rhône (Valais).
K. Merkel : Bericht über die Tatigkeit der Zweigberingungstelle « Schlesien » der Vogelwarte Helgoland für die Jahre 1927-1930 (p. 93).	Activité de la station d'annelage de Silésie de 1927 à 1930.
H. Giersberg : Die Färbung der Vögel (p. 101).	Les pigments des Oiseaux.
R. Drost : Aufgaben und Arbeitsweise des deutschen Beobachternetzes 1930 (p. 110).	Résultats fournis par le « réseau » d'observations des migrations en 1930.
Kramer sen., Kramer jun. et Uttendorfer : Die Habichtstaten des Jahres 1929 (p. 114).	Recherches sur la nourriture de l'Autour en 1929.
B. Heinze : Zur Ornis des Heuscheuergebietes (p. 116).	L'avifaune de ce district.
G. Becker : Sprosservorkommen im Breslauer Scheitniger Park im Jahre 1930 (p. 120).	Présence d'un Rossignol progné à Breslau en 1930.

Notes, Etc...

Bull. of the British Oological Association, n° 30

June 12, 1931.

Rev Jourdain Considérations sur les œufs des *Muscicapidae* et particulièrement des *Sylviidae* (p. 56).
H. L. Popham : Exposition d'œufs rares de Sibérie (p. 58).
R. Ware : Exposition de pontes curieuses de *Sylviidae* (p. 59).
P. M. Meeson : Exposition d'œufs anormaux de diverses espèces (p. 59).
F. C. Hiden : Œufs rares de divers Limicoles (p. 60).
G Charteris : Exposition de quelques œufs de Coucou récoltés en Angleterre et Ecosse (p. 61).
C R. Wood : Exposition de 57 pontes de *Turdus philomelus clarkei*. Les œufs du Nord des Iles Britanniques paraissent en moyenne plus gros que ceux du Sud (p. 6.).

Bulletin of the British Orinthologists' Club

CCCLII, *July* 15, 1931.

R. F C. R Jourdain Coup d'œil sur les résultats de son voyage en Palestine et Syrie (p. 120).
David Bannerman : Exhibition de l'unique spécimen, conservé au Muséum

de Lisbonne, de *Columba thomensis*, qui serait une espèce propre et non une race de *C. arquatrix* (p. 123).

Percy Boughton-Leigh : Exhibition de pontes de Nigéria, suivie de commentaires de David *Bannerman* et F. C. R. *Jourdain* (p. 124).

A. L. Butler : Sur la possibilité d'existence d'une nouvelle espèce de *Macrodipteryx* (p. 124).

Rev. F. C. R. Jourdain : Remarques sur la parade d'amour du Combattant, et sur les œufs du Bruant de neige islandais et groënlandais (p. 126).

Major C. H. B. Grant : Sur la capture dans la région du Tanganika d'*Hirundo angolensis angolensis* et d'*Anas querquedula* (p. 126).

W. L. Sclater : Remarques sur des Pintades *Guttera edouardi granti* recueillies par le Major GRANT dans la région du Tanganika (p. 127).

David Bannerman : Description de *Sheppardia cyornithopsis houghtoni* sous-espèce nouvelle de Sierra Leone (p. 128).

Gregory M. Mathews : Description d'*Hypotænidia philippensis norfolkensis*, sous-espèce nouvelle de Râle de l'île Norfolk (p. 129).

The Ibis 13th Series, vol. 1, n° 4, *October* 1931.

J. Dent Young : Notes on some Birds of the Bauchi Plateau, supplementary to Vol. I of Bannerman's « Birds of Tropical West Africa » (p. 631).	Observations sur les oiseaux du plateau de Bauchi, en Nigéria.
W. L. Sclater : François Le Vaillant, 1753-1824; an early French Ornithologist (p. 645).	Biographie de cet Ornithologiste français, avec portrait.
Percy Roycroft Lowe : The Supposed Melanistic Mutant of the English Pheasant (p. 650).	Sur les origines possibles de la phase *tenebrosus* des Faisans d'Angleterre.
David A. Bannerman : The Maroon Pigeon of São Thomé (p. 652).	Remarques sur *Columba thomensis* avec planche en couleur de ce rarissime Pigeon.
T. H. Mc Kittrick Jr. : Occurrence of Kittiwakes on North Atlantic Steamer Routes (p. 654).	Les Goélands tridactyles (*Rissa tridactyla*) sont communs en hiver sur tout l'Atlantique Nord, de l'Amérique à l'Angleterre.
David A. Bannerman : Account of the Birds collected 1° by M. G. L. Bates on behalf of the British Museum in Sierra-Leone and French Guinea; 2° by Lt Col. G. H. Houghton, in Sierra-Leone, recently acquired by the British Museum (p. 661).	Observations faites en Sierra Leone et Guinée française par ces explorateurs et étude du matériel recueilli (*suite*).
N. B. Kinnear : On Some Birds from Central South Arabia (p. 698).	Sur quelques peaux d'oiseaux recueillis dans l'Arabie du Sud.
Lt. Col. H. F. Stoneham : Field Notes on a Collection of Birds from Uganda (p. 701).	Observations ornithologiques en Ouganda (suite de 1929 p. 292).

Percy Roycroft Lowe: An Anatomical Review of the « Waders » *Telmatomorphæ*), with special reference to the Families, Subfamilies and Genera within the Suborders *Limicolæ Grui-Limicolæ*, and *Lari-Limicolæ* p. 712,. — Révision de l'Ordre des Telmatomorphes basée sur des études anatomiques L'auteur admet 5 sous-Ordres: *Gruæ*, *Grui Limicolæ*, *Limicolæ*, *Lari-Limicolæ* et *Lari* et discute les différentes Familles sous-Familles et Genres qui les composent

Short Notes (p. 772). — *Melanocorypha sibirica* doit s'appeler désormais *M. leucoptera* (PALLAS) 1831.

Obituary, Notices of recent Ornithological. — Nécrologie, Notes, Etc

Journal für Ornithologie LXXIX Jahrgang, Heft 3, *Juli* 1931.

Tantzen: Storch-Beobachtungen 1930 im Oldenburger Lande (p. 287). — Observations sur les Cigognes en Oldenbourg

O. Uttendörfer: Beobachtungen über die Ernährung unserer Tagraubvogel und Eulen im Jahr 1930 (p. 299). — Observations sur la nourriture des Rapaces diurnes et nocturnes en 1930

M Schönwetter: Vogeleier aus Kansu (p. 306). — Remarques sur quelques pontes du Kansu.

W. S. Stachanow: Uber die Verbreitung des Haussperlings im Fernen Osten (p. 315). — Sur l'habitat du Moineau en Sibérie Orientale.

F. Heilfurth: *Passer domesticus* in Mexico (p. 317) — Sur la présence du Moineau au Mexique.

W. Banzhaf: Ein Betrag zur Avifauna Mazedoniens (p. 319). — Observations faites en Macédoine.

B Zimmermann: Zur Fortpflanzungsbiologie der Grossen Rohrdommel, *Botaurus stellaris* L. (p 324). — Observations sur la biologie et la nidification du Butor.

E. Mayr: Die Syrinx einiger Singvögel aus Neu-Guinea (p. 333). — Contribution à l'étude du Syrinx des genres *Gymnorhina*, *Melampitta* et *Orthonyx*.

O. Natorp: Beitrag zur Kenntnis der Kleider von *Plectrophenax n. nivalis* (L.) (p. 338). — Les plumages successifs du Bruant des neiges

H. Grote Zur Lebensweise und Verbreitung von *Hæmatopus ostralegus longipes* BUTURL. (p. 346) — Sur la biologie et la distribution de cette race orientale d'Huitrier.

G. Steinbacher: Beiträge zur Brutbiologie von Silbermowe und Brandseeschwalbe (p. 349). — Observations sur la nidification de *Larus argentatus* et de *Sterna sandvicensis*

H. Dresselberger: Der Verdauungskanal der Dicæiden nach Gestalt und Funktion (p. 353). — Sur les organes digestifs des Dicéidés, leurs formes et leurs fonctions.

A. Adlersparre: Einiges über *Spermestes nigriceps* CASS. (Braunrücken Elsterchen) (p. 370). — Contribution à l'étude de cette espèce africaine.

H. Schulmacher. Untersuchungen über die Funktion der Herbstschen Korperchen (p. 374).	Recherches sur la fonction des corpuscules de Herbst.
O. Helms. Eiler Theodor Lehn Schiöler (p. 416).	Biographie de cet ornithologiste et liste de ses travaux.

L'Oiseau et la Revue Fr. d'Ornithologie n° 6, *juin* 1931.

(articles d'aviculture non mentionnés).

M. Legendre. Les Mésanges grises de la faune européenne (p. 329).

R. Reboussin : La Ferme ornithologique de la Camargue (p. 339).

Dr G. Bouet. Contribution à la répartition des oiseaux en Afrique Occidentale (p. 363).

n° 7, *juillet* 1931.

M. Hachisuka. Notes sur les oiseaux des Philippines, IV. Remarques sur quelques grosses espèces de Pigeons carpophages (*Zonophaps*) (p. 357).

J. Berlioz. Essai phylogénétique sur les Trochilidés du genre *Thalurania* (p. 402).

M. Legendre. Les Mésanges grises de la faune européenne (*fin*) (p. 416).

Dr G. Bouet. Contribution à la répartition des oiseaux en Afrique Occidentale (p. 426).

J. Delacour : Nouvelles remarques sur la nomenclature. (p. 438).

nos 8 et 9, *août-septembre* 1931

M. Hachisuka. Notes sur les oiseaux des Philippines. V. Revue du Genre *Neoleucotreron* (p. 469).

M. Hachisuka. Description des nouvelles races d'oiseaux de Mindanao (Iles Philippines) (p. 471).

J. Delacour. Description de neuf oiseaux nouveaux de Madagascar (p. 473).

Dr G. Bouet. Contribution à la répartition des oiseaux en Afrique Occidentale (*fin.*) (p. 487).

R. d'Abadie. Passages et séjours exceptionnels de Becs croisés et de Pigeons ramiers en Haute-Vienne (p. 503).

Marquis de Tristan. Etude sur la façon dont le Pouillot siffleur construit son nid (p. 515).

G. Berlioz. Note critique sur la nidification des Fauvettes-couturières (*Orthotomus* sp.) (p. 518).

A. Hugues. Quelques précisions relatives à la Fauvette babillarde *Sylvia curruca curruca* (L). (p. 521).

Oorgaan der Club van Nederlandsche Vogelkundigen.

Jaargang III, n° 3 en 4, *Maart* 1931.

Van der Meer. Warnemingen van de lachstern, *Sterna Gelochelidon* KL., in Nederland (p. 136).	Observations sur la Sterne hansel dans les Pays-Bas.
G. B. ten Kate. Ornithologie van Nederland. Waarnemingen van 1 October 1929 tot en met 31 December 1930 (p. 146).	Observations faites en Hollande du 1er oct. 1929 au 31 déc. 1930.

Baron Snouckaert van Schauburg: De duiven van het geslacht *Columba* L. (Sloot) (p. 158).	Les formes du genre *Columba* (*fin*).

Notes, Etc.

L'Ornithologiste, 28e Annee, Fasc. 5, *Février* 1931.

C. Stenemler: Beobachtungen in der Camargue (p. 69).	Observations faites en Camargue du 25 mai au 10 juin 1930.

Communications diverses.

Fasc. 6, *Mars* 1931.

O. Meylan: Le chant des Grives. Contribution à sa phénologie et rectification d'une erreur (p.85).	
U. Corti: 1. Nachtrag zur Fauna Avium Helvetica, 1931 (p. 89).	Supplément et rectifications à ce premier travail

Communications diverses, Etc.

Fasc. 7, *Avril* 1931.

A. Masareg: Gewaltiger Vogelflug über Basel (p 101).	Migration importante à Bâle au mois de mars 1931.
Schifferli jun.: Beobachtungen über den Vogel-Rückzug im März 1931 (p. 104).	La fuite des migrateurs devant la neige du mois de mars 1931.
C. Stemmler: Vogelnot im März 1931 (p. 106).	Les souffrances des Oiseaux en mars 1931.
M. Bartels jn. Schädigung von Vogelbruten durch Regen und Kälte in den Schweizeralpen p. 108)	Destruction des pontes par le froid et la pluie, dans les Alpes en 1930.

Communications, Etc.

Fasc. 8, *Mai* 1931.

O. Meylan: Les Oiseaux pendant la neige de mars 1931 (p 117).	
A. Schifferli: Massensterben von Vögeln (p. 120).	Sur les destructions massives d'oiseaux par les intempéries.
A. Mathey-Dupraz: Le Pinson des Ardennes (*Fringilla montifringilla* L.) (p. 122).	

Communications, Etc

Rivista Italiana di Ornitologia, num 2. *Aprile* 1931

E. Moltoni: Sulla Ghiandaia marina (*Coracias garrulus* L.) (p. 61).	Note sur un Rollier en plumage anormal.

Arrigoni Degli Oddi : Notizie ed Elenco delle catture di uccelli rari o interessanti avenute in Italia dopo la publicazione della mia « Ornitologia italiana » 1929, o non registrate nella stessa. (p. 66)	Oiseaux rares ou intéressants capturés en Italie depuis la publication d'« Ornitologia italiana » en 1929.
F. Caterini : Singolare ubicazione di un nido di Rampichino (*Certhia brachydactyla ultramontana* HART.). (p. 74).	Nidification curieuse de Grimpereau.

Notes, Bibliographie italienne récente. Etc.

Tori, vol. VII, n° 31, *May* 1931.

Y. Yamashina : Six new Additions to the List of Japanese Birds (p. 1).	Six additions à l'avifaune japonaise Description d'une race nouvelle (en Anglais)
Y. Yamashina : A Journey to the Island of Torishima, Seven Islands of Izu (p. 5).	Voyage dans cette île (en Japonais
Taka-Tsukasa : On *Rallina suzukii* MOMI. and *R. fasciata* (RAFFLES). (p. 11).	Note sur ces deux Râles qui semblent être synonymes (en Japonais).
Taka-Tsukasa : On the Ural Owl of Honshu, Japan (p. 14).	*Strix uralensis momiyamae*, subsp. nov de Honshu en Anglais).
Kuroda : On the Migration of certain Birds in Tokyo and vicinity (p. 15).	Notes sur les migrations de plusieurs espèces dans la région de Tokio. (en Anglais)
Kuroda : On a New Subspecies of *Bubo blakistoni* from Sakhalin (p. 41)	Sous-espèce nouvelle de l'île Sakhalin (en Anglais).
Kuroda : The second Lot of Birds Skins from South Manchuria (p. 42)	Etude d'une nouvelle collection d'oiseaux de Mandchourie.
Kobayashi : On the Breeding Birds at Kitami, Hokkaido (p. 47)	Les oiseaux nicheurs à Kitami.
Momiyama : An Example of *Glareola maldivarum* rarely obtained in Honshu, Japan (p. 61).	Nouvelle capture de cette Glaréole au Japon.

Notes, Etc.

The Wilson Bulletin, vol XLIII, n° 2, *June* 1931.

Margaret Morse Nice : Survival and Reproduction on a Song Sparrow Population during one Season (p. 91).	Observations sur la reproduction de *Melospiza melodia* et sur les causes de destruction des nichées.
Alden H. Miller : Notes on the Song and Territorial Habits of Bullock's Oreole (p. 102).	Remarques sur le chant et les mœurs d'*Icterus bullocki*.

George Mihsch Sutton : The Status of the Goshawk in Pennsylvania (p. 108). — L'Autour à tête noire niche rarement, mais passe régulièrement en hiver en Pensylvanie.

Alfred M. Bailey and Earl G. Wright : Birds of Southern Louisiana (p. 114). — Observations sur les Oiseaux du Sud de la Louisiane.

General Notes, etc.

Vol XLIII, *September*, 1931 nº 3.

Olin S Pettingill, Jun. : An Analysis of a Series of photographs of the Common Tern (p. 165) — Remarques sur des photographies de Sternes Pierre-garin (illustrées).

Ruskin S. Freer : Ecological Factors in Migration (p. 173). — Exemples de facteurs écologiques déterminant la présence d'hivernants dans certaines régions.

H. J. Taylor : Pioneers in Economic Ornithology (p. 177) — Quelques pioniers des études économiques en Ornithologie.

Alfred M. Bailey and Earl G. Wright : Birds of Southern Louisiana (p. 190). — Les oiseaux de la Louisiane méridionale (*suite*).

Notes, Etc.

PÉRIODIQUES DIVERS

Bull. de la Soc. Zool. de Genève, Tome IV, Fasc 3, *Avril* 1931.

O. Meylan. Note sur les Oiseaux des environs de Genève. — 3e Année (p. 189).
O. Meylan . Remarques diverses sur les Pies-grièches (p 207).
A Comte Notes et observations biologiques sur les oiseaux des environs de Genève (année 1930) (215).
A. Comte : Aberration mentale d'une Merlesse (p. 228).
H Jouard . Notes rectificatives sur les oiseaux d'été de Gryon (p 230).

Instituto Zool. Della R. Universita di Bologna nº I, 1930.

A. Duse et A. Toschi : Contributo allo studio delle migrazioni dell'Allodola, del Tordo e del Fringuello (p. 1). — Observations sur l'abondance de l'Alouette, de la Grive musicienne et du Pinson, durant leurs migrations, depuis 29 ans.

Nº 2, 1930.

A. Duse : Osservazioni sulla migrazione dei silvani inanellati all' osservatorio ornitologico del Garda nell' autunno 1929 (p. 1). — Les oiseaux bagués et les migrations durant l'automne 1929, à la Station du lac de Garde.

Journal of the Tennessee Academy of Science, vol. VI, nº 2 *April* 1931.

A. F. Ganier : Facts about Eagles in Tennessee (p. 49). — Notes sur la présence et la reproduction de l'Aigle fauve et du Pygargue à tête blanche dans le Tennessee.

Natura, vol. XXII, Fasc. I, *Marzo* 1931

Arrigoni Degli Oddi et Moltoni : Osservazioni fatte nelle garzaie di Greggio (Vercelli) edi Casalino (Novara) (p. 1) — Observations sur les Heronnières de la vallée du Pô (*fin*).

Novitates Zoologicae, vol. XXXVI, nº 3, 8 *September* 1931.

W. Meise : Zur Systematik der Gattung *Gerygone* (p. 317). — Révision du Genre *Gerygone*. Description de deux races nouvelles

Verh. der Zool. Botanischen Gesell. in Wien. LXXX Band, *Sept*. 3-4, 1931.

O. Reiser : Ornithologische Mitteilungen (p. 90). — Observations sur quelques espèces intéressantes.

TRAVAUX RÉCENTS

(MM. les auteurs et éditeurs qui désirent un compte-rendu détaillé de leurs ouvrages sont priés d'en envoyer au moins un exemplaire à *Alauda*.)

Œuvres Ornithologiques de Xavier RASPAIL. *Mémoires de la Société Ornithologique et Mammalogique de France*, nº 2, p. 1-452, 1931.

La Société Ornithologique et Mammalogique de France vient de consacrer le tome II de ses Mémoires, non à l'édition de travaux inédits, mais à la réédition des articles de Xavier RASPAIL, parus dans différentes publications.

Nous ne ferons pas ici l'analyse des œuvres de Xavier RASPAIL comme chacun le sait, il fut un observateur très consciencieux, la minutie avec laquelle il a noté la durée des périodes d'incubation et d'élevage des jeunes, en particulier, fait que son œuvre restera (cf. à ce sujet l'analyse du Rev. F. C. R. JOURDAIN, *The Ibis* 1931 p. 610-611).

Nous devons regretter que M. RAPINE, qui s'est chargé d'ordonner les articles de RASPAIL pour leur réédition, ait cru devoir changer la nomenclature employée par l'auteur. Nous estimons qu'on ne doit jamais changer la nomenclature d'un auteur : entre parenthèses peuvent être mis les synonymes actuels. De plus, la plupart du temps, les noms de races sont spécifiés alors que dans les observations de RASPAIL, qui ne s'occupait pas de systématique, il n'y a aucune indication à ce sujet. Nous croyons qu'il aurait mieux valu ne pas déterminer les races, un peu arbitrairement, car dans bien des cas elles sont plus que douteuses, aussi bien pour les nidificateurs que pour les migrateurs (ex : *Phalacrocorax carbo carbo* ou *sinensis* ?), *Certhia brachydactyla brachydactyla* à la place de *C. brachydactyla megarhyncha*, *Athene noctua noctua* à la place d'*Athene noctua vidalii* etc.)

N. M.

Weitere Mitteilungen über palaearktische Zugvogel in Afrika, par Hermann GROTE (1).

Annexe publiée en août dernier, au travail « *Wanderungen und Winterquartiere der palaearktischen Zugvögel in Afrika* » (2) dans lequel H. GROTE nous avait rassemblé, en mai 1929 toutes les données jusqu'alors éparses dans une très vaste littérature, sur les migrations et les quartiers d'hiver des oiseaux paléarctiques en Afrique.

(1) Tiré à part des *Mitteilungen aus dem Zoolog. Museum in Berlin*, 17 Band, 3 Heft, 1931, 9 pages.
(2) *Ibidem*, 16, Band, 1, Heft ; 1930, 116 pages.

Les deux publications de GROTE — dont on espère qu'elles seront continuées à mesure qu'augmentera notre connaissance du sujet traité — forment un complément des plus précieux à l'ouvrage fondamental du Dr HARTERT (*Die Vögel der pal. Fauna*) auquel d'ailleurs fut dédiée la première, à l'occasion de son 70e anniversaire.

Die Singvogel der Heimat, par le Dr h. c. O. KLEINSCHMIDT, 86 farbige Tafeln mit biol. — systematischen Text (1).

Il ne faut évidemment pas demander à ce livre plus qu'il ne propose. Pas question ici, d'oiseaux appartenant à d'autres Ordres que celui des Passereaux (2) et, parmi les Passereaux, ceux-là seulement qui fréquentent normalement l'Allemagne et chantent (2). Mais, dans le cadre qu'il s'est tracé, on peut dire que l'auteur a excellé.

Sont consacrés : à chacun des oiseaux « chanteurs » plus ou moins communs sur les terres germaniques, une page de texte et, en regard, une planche en couleur (mâle) ; aux oiseaux « chanteurs » plus rares ou exceptionnels aux mêmes lieux, deux pages plus générales et deux planches de têtes en couleur. Le livre, qui avait commencé par une citation de KANT (*Critique de la Raison pure*), une Introduction et un Sommaire (Inhalts Übersicht) fort intelligemment présenté, se termine par un chapitre sur les œufs (avec également des planches en couleur), de bonnes photographies de nids et de milieux (avec texte explicatif), deux photos moins heureuses d'oiseaux libres, un aperçu rétrospectif de la vie des oiseaux « chanteurs » considérés dans leur ensemble, la liste d'oiseaux « chanteurs » qui n'apparaissent que tout à fait accidentellement dans l'Europe centrale (avec indication de leur pays d'origine), un index alphabétique, enfin, des noms allemands.

Certaines planches en couleur sont de premier ordre (la Mésange noire, les Pies-grièches), la plupart des autres valent d'être dites bonnes, et même celles qui laissent à désirer (certaines Fauvettes et Rousserolles) restent suffisantes pour permettre au novice une identification rapide. Le texte comporte, par paragraphes et sous la forme la plus concise, tout l'essentiel de ce qui concerne la vie de l'oiseau en question : présentation générale (dans quelles conditions on le rencontre, l'impression qu'il vous fait, etc.), explication du nom allemand et du nom latin, distribution, signes caractéristiques, taille (comparée à celle d'une espèce connue), femelle par rapport au mâle représenté, jeune (*idem*), cris (principales onomatopées), chant (brève description avec, parfois, une ou deux onomatopées), œufs, nid, lieu de nidification, nourriture, migrations.

Qu'on ne s'effarouche pas de la nomenclature un peu particulière de

(1) Verlag von QUELLE et MEYER in Leipzig. Prix 10 marks (sauf erreur), soit environ 65 francs français.
(2) Voir plus bas exceptions.

Kleinschmidt il est facile de saisir ses correspondances avec la nomenclature habituellement employée (1).

Dommage seulement, que l'auteur n'ait pas ajusté d'une façon rigoureuse son appellation « Oiseaux chanteurs » (Singvogel) à l'Ordre des Passereaux : d'où l'absence dans les *Sinvögel der Heimat* de tout Corvidé alors que les Corvidés sont des Passereaux, tandis qu'y figure le Martinet noir qui n'est pas un Passereau, sans qu'y figure le Torcol Piciforme lequel vu sa faible taille et ses criailleries aurait les mêmes droits... Mais ce n'est là qu'un détail !

En somme un petit livre qui n'a pas son équivalent chez nous et que je ne saurais trop recommander aux amis de nos petits oiseaux (2). J'ajouterai qu'il est d'un abord facile et mis à la portée de quiconque a les moindres notions de la langue d'Outre-Rhin. On en a vendu déjà, plus de 30 000 exemplaires (3).

Henri Jouard.

La hutte de « l'Estacade » près Saint Valéry-sur-Somme et la Chasse à la Sauvagine en baie de Somme, par C. Co[illegible] (4).

La première partie de cette brochure intéressante non seulement pour les chasseurs mais aussi pour les Ornithologues, a trait, comme l'indique le titre, à la hutte de « l'Estacade » et à la chasse qui s'y pratique, avec des données sur 13 saisons de chasse. Elle comporte 68 pages avec plan, photographie et nombreux tableaux détaillant les captures d'*Anatidae*, par espèces suivant la direction du vent, les mois et les années. Des renseignements sur les autres groupes d'oiseaux et les espèces rares qui y ont été tuées, enfin quelques pages de conclusions terminent ce travail.

La deuxième partie décrit les différents modes de chasse à la sauvagine en baie de Somme : 38 pages y sont consacrées, agrémentées d'une douzaine de photographies et de dessins à la plume.

P. P.

---

1. Ne pas négliger les petites notes et renvois qui, souvent, apportent, dans un sens ou dans l'autre, une clarté importante au texte principal.

2. Il est entendu qu'en France nous avons beaucoup plus d'espèces d'oiseaux chanteurs. Mais, à part deux ou trois exceptions (Gobe-mouches rougeâtre, Fauvette épervière, Rousserolle aquatique), celles dont il est traité sont toutes, chez nous, des nicheurs ou passagers assez communs.

3. Entre la dernière édition (6e, 30 à 35e mille ; 1931) et les éditions précédentes (dont j'ai la 3e, 1921 également sous la main), les différences sont minimes. Par-ci, par-là (je ne parle pas d'une couverture autrement présentée, d'un tirage en couleur parfois un peu plus pâle ou plus foncé, d'un papier plus blanc) par ci, par là, dis-je, une phrase ajoutée ou retranchée, une petite note modifiée, un nom différent. De quoi, pourtant, permettre à qui veut s'en donner la peine de suivre certains progrès de la pensée de l'auteur.

4. Extraits du *Bulletin de la Société linnéenne du nord de la France*, 1er et 2e semestres 1930. 16 fr. chez l'Auteur.

The Literature of the Charadriiformes from 1894 to 1928, by G. CARMICHAEL LOW (1).

Ce gros volume de 637 pages, excellent ouvrage de compilation qui a demandé certainement un grand effort de travail, est appelé à rendre le plus grand service non seulement aux naturalistes s'occupant uniquement de l'Ordre des Charadriiformes, mais aussi à tous ceux qui font de l'Ornithologie générale.

L'ouvrage débute par deux courtes préfaces de l'auteur, suivies de la table des matières et d'un sommaire examen, avec la bibliographie, des classifications les plus modernes de l'Ordre étudié.

La partie essentielle du travail est divisée en un certain nombre de chapitres dont le premier comporte la bibliographie des ouvrages généraux sur les Charadriiformes. Chacun des suivants a trait à une ou plusieurs familles suivant l'importance de celles-ci. Il débute par la liste avec pagination des Genres et, pour chacun d'eux repris en particulier, la bibliographie par année et ordre alphabétique des auteurs y est précédée de l'énumération des Espèces et Sous-espèces actuellement reconnues. L'auteur examine ainsi dix familles : Otididae, Burhinidae, Scolopacidae, Charadriidae, Jacanidae, Chionidae, Dromadidae, Glareolidae, Cursoriidae et Thinocoridae.

L'Ouvrage se termine par divers appendices dont l'un fournit la liste des periodiques ornithologiques, enfin par un index alphabétique des Genres, Espèces et Sous-espèces.

P. P.

Aves, (6e *livraison,* 10 sept. 1931), par E. STRESEMANN, in *Handbuch des Zoologie* (2).

Nous avons donné antérieurement (*Alauda,* [illegible] 6, 10 oct. 1930, p. 330) un compte rendu des cinq premières livraisons du grand ouvrage du Dr STRESEMANN. Aujourd'hui il ne s'agira que de la sixième parue tout récemment.

Elle débute par l'étude des mouvements chez les Oiseaux, étude déjà amorcée dans le précédent fascicule. La marche, la course, le saut sont tout d'abord envisagés, puis vient une étude anatomique du membre postérieur. Nous passons ensuite à la constitution de la ceinture scapulaire et de l'aile. Suit l'étude des rémiges et le rôle qu'elles jouent dans le vol. Puis l'examen des différents modes de vol.

Nous revenons au membre postérieur avec la question de la natation et de la plongée, et c'est l'occasion pour l'auteur de parler de la ceinture pelvienne et de nouveau de la morphologie du membre postérieur. L'au-

(1) 2e édition 1931. H. F. et G. Witherby, 326 High Holborn W. C. 1., London.

(2) W. DE GRUYTER et Cie, Berlin, éditeur.

teur aborde maintenant la voix des Oiseaux, et traite de l'anatomie du Syrinx. Puis viennent les organes de résonance et enfin la production des sons émis par certaines plumes.

L'auteur aborde ensuite le chapitre fort intéressant de la distribution géographique des Oiseaux sur le globe. Les causes et les modes de dispersion, les obstacles, la progression continue de certaines espèces, les distributions discontinues de certaines autres sont successivement examinés. Et la livraison se termine par des considérations sur les domaines insulaires, leur rôle dans la formation des races et des espèces et par la répartition des Oiseaux selon les diverses régions du globe. Cet ultime chapitre ne sera achevé d'ailleurs que dans la septième livraison.

Nous ne pouvons que répéter combien *Aves* sera un utile instrument de travail pour tous les Ornithologues sérieux, par l'abondance des renseignements précis et des illustrations instructives qu'il comporte. Mais décidément quelle singulière méthode — nous allons dire quelle absence de méthode, — a présidé à la mise en place des divers matériaux ! Dans la première livraison consacrée à la morphologie, il a déjà été traité des membres, du pelvis, des plumes de l'aile, du Syrinx, et voici qu'on nous en reparle ici à propos de leurs fonctions. Le tout aurait dû être logiquement groupé, semble-t-il. Le maniement de l'ouvrage y eût, du moins, considérablement gagné.

D'autre part nous sommes surpris du déterminisme imperturbable dont fait preuve le Dr STRESEMANN presque à chaque page. Heureux auteur qui trouve dans tous les cas une explication et un sens aux manifestations de la Nature !

H. de B.

Récentes études de M. W. WEDGWOOD BOWEN parues in *the Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*, 1930.

1. *A New Nightjar from Angola : second preliminary Paper on the Birds collected during the Gray African Expedition* 1929 (p. 1-2).

2. *Two New East African Birds : third preliminary Paper on the Birds collected during the Gray African Expedition* 1929 (p. 3-7).

3. *The East African Forms of the Bare throated Francolin, Pternistis cranchii* (p. 85-87).

4. *A New Woodpecker from Angola : fourth preliminary Paper on the Birds collected during the Gray African Expedition* 1929 (p. 89-90).

5. *On the Genus Nyctiperdix* ROBERTS : *fifth preliminary Paper on the Birds collected during the Gray African Expedition* 1929 (p. 145-148).

6. *The Relationship and Distribution of the Bare-throated Francolins (Pternistis) : sixth preliminary Paper on the Birds collected during the Gray African Expedition* 1929 (p. 149-164).

7. *Geographical variation in Cinnyricinclus leucogaster : seventh preliminary Paper on the Birds collected during the Gray African Expedition* 1929 (p. 165-167).

8. *A New Race of Heterotrogon vittatum from Mount Kenya : eighth preliminary Paper on the Birds collected during the Gray African Expedition* 1929 (p. 265-266).
9. *Geographical variation in Poicephalus fasciicapillus* (p. 267-268).

M. BOWEN a commencé à étudier les spécimens recueillis par la récente expédition africaine de GRAY et il s'est vu amené à distinguer plusieurs races nouvelles : neuf sont décrites sur ce matériel. L'auteur a profité de ses comparaisons pour faire la revision de quelques Genres : *Nyctiperdix* (2 et 5), *Pternistis* (3 et 6) ou Espèces : *Cinnyricinclus leucogaster* (7), *Poicephalus fasciicapillus* (9). Les observations biologiques sur les Gangas, et le regroupement des espèces et races de *Pternistis* sont une bonne contribution à l'étude de ces Genres difficiles. Pour les comparaisons de spécimens, il ne semble pas que M. BOWEN ait toujours pu réunir un matériel suffisant.

N. M.

The Resident West Indian Warblers of the genus *Dendroica*, by JAMES BOND (1).

L'auteur énumère les différentes espèces et races nidificatrices des *Dendroica* des Indes occidentales (Antilles), avec indication des noms vulgaires et des remarques sur le milieu habité par chaque forme : la distribution géographique est donnée d'une manière précise.

N. M.

A New Species of Bustard from South Africa, by RODOLPHE MEYER DE SCHAUENSEE (2).

Description d'une espèce d'Outarde *Eupodotis alleni* du Sud-Ouest africain, semblant intermédiaire entre *E. vigorsii* et *E. canicollis*.

N. M.

Contribution à l'Ornithologie des Alpes valaisannes. Les Oiseaux du plateau de Montana, par Henri JOUARD (3).

Inutile de présenter longuement Henri JOUARD aux lecteurs d'« *Alauda* ». Ils ont eu maintes occasions d'apprécier les fruits de son intelligence et de son activité. Ils savent déjà ce qu'ils lui doivent. Il leur reste, comme il me reste, à souhaiter que le climat montagnard, les soins dévoués dont M. JOUARD est entouré, et le bon moral qui lui vient, entre autres des joies

1. *Proceedings of the Acad. of Nat. Sciences of Philadelphia* 1930, p. 329-337.
2. *Proc. of the Acad. of Nat. Sciences of Phil.*, 1930, p. 427-428.
3. *In : Bulletin de la Murithienne, Société Valaisanne des sciences naturelles*, Fasc. 48, 1930-1931. Sion (Suisse), p. 94-143, 1 planche photo. Tiré à part broché chez Rieder, libraire à Montana, prix 1 fr.60 suisses, soit 9 fr. français.

qu'il éprouve à observer les oiseaux, triomphent enfin des suites de ses blessures de Guerre, et le rendent tout entier à cette ornithologie française contemporaine dont il est un des représentants les plus autorisés. Il fallait néanmoins que je fisse allusion à l'état de santé de M. Jouard pour expliquer qu'il ait pu cinq hivers et deux étés durant, étudier les oiseaux du plateau de Montana-Vermala (1.500 m. sur mer, Alpes valaisannes, Suisse) (1) et dire qu'il vient de publier dans le « *Bulletin de la Murithienne* » le *résumé* de la connaissance qu'il en a prise (2).

Les « Oiseaux du plateau de Montana Vermala » se présentent sous la forme d'une étude en deux parties. La première est une esquisse attrayante et agréable à lire dite « Tableau sommaire » des oiseaux sédentaires, hôtes d'été, hôtes d'hiver et hôtes de passage du lieu. La seconde est une liste systématique des espèces observées, avec indication succincte, mais précise, de l'époque de l'année où elles apparaissent à Montana, des régions qu'elles y fréquentent, de leur abondance, des diverses phases de leur nichaison, et enfin de leur chant dont M. Jouard a noté avec soin la phénologie, c'est-à-dire la date du début, la période d'intensité, le ralentissement, les reprises automnales, les chants hors saison, etc. Toutes ces observations témoignent d'un sens aigu de la nature et constituent une documentation déjà fort complète sur une région des Alpes particulièrement intéressante, bien qu'encore assez mal connue. On y trouve des renseignements sur le genre de vie de beaucoup de nos oiseaux de plaine qui s'élèvent à l'altitude du plateau de Montana, soit à la suite de l'homme, soit vivant à l'écart, dans les prairies et pâturages, dans les boqueteaux, sur les lisières ou dans l'intérieur des grandes forêts qui entourent le plateau. Les hôtes propres à l'étage subalpin sont étudiés avec un soin particulier : Bec-croisé, Venturon, Mésange alpestre, Merle à plastron ; puis les hôtes d'hiver, Chocard, Pipit spioncelle, Accenteur alpin, etc.

Plusieurs indications ne sont données qu'avec un « point d'interrogation », ce qui prouve le caractère encore incomplet de nos informations. Espérons que l'auteur aura pu combler ces lacunes au cours du nouvel été qu'il vient de passer à Montana et qu'il pourra dans un avenir pas trop éloigné nous donner avec plus de détails les résultats de ses patientes recherches tour à tour de « fieldnaturalist » et de systématicien. Ce sera une belle contribution à l'étude de l'avifaune alpine, et à l'ornithologie tout court.

O. Meylan

---

(1) Et aussi pour expliquer les limites étroites imposées par les circonstances au champ d'observation de notre auteur.

(2) [illegible] du travail de M. Jouard sera publiée prochainement dans « *Ornith. Beobachter* », Berne.

NOMINATIONS -:- DISTINCTIONS

Nous venons d'avoir la joie d'apprendre que deux Membres éminents du Comité de Patronage d' « *Alauda* » avaient été désignés pour occuper des postes scientifiques de première importance : M. le Professeur Lucien CUÉNOT à l'Académie des Sciences, M. le Professeur Paul LEMOINE à la Direction du Muséum National d'Histoire Naturelle.

L'œuvre scientifique du Professeur CUÉNOT, s'étendant à tous les domaines de la Zoologie, est trop vaste pour qu'il soit possible de la résumer ici. Nous évoquerons seulement ses travaux de Biologie générale (genèse des espèces par ex.) qui, dépassant le cadre même de la Zoologie, traitent des grands problèmes de Philosophie scientifique auxquels les spécialistes songent constamment, auxquels s'intéresse tout homme cultivé.

Le Professeur LEMOINE, lui non plus, ne s'est pas cantonné dans un seul domaine. De la Géologie, science du passé, il a été conduit à considérer les problèmes biologiques actuels qui en découlent ; c'est ainsi qu'il a été notamment un des promoteurs de la Biogéographie en France. Il arrive jeune, plein d'allant, épris de solutions neuves et hardies à la Direction de notre illustre et vénérable établissement national. Tous les vrais naturalistes se réjouiront de sentir qu'enfin un programme effectif de coordination et d'action va être réalisé au Muséum.

Notre groupement se félicite particulièrement de voir le Professeur LEMOINE appelé à ces hautes fonctions : le nouveau Directeur, en effet, — comprenant les véritables intérêts de l'Ornithologie française — a toujours encouragé nos efforts, énergiquement et en toutes circonstances.

Il nous reste enfin à féliciter du fond du cœur un des fondateurs d' « *Alauda* », notre excellent collègue J. DELAMAIN qui vient d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur pour ses travaux littéraires et ornithologiques et comme Directeur de cette collection des *Livres de Nature* dont le but est de propager l'amour de la Nature et des êtres qui la peuplent.

MEMBRES DU COMITÉ DE SOUTIEN *D'ALAUDA* POUR 1931

MM.	Chavigny (J. de)	Versements complémentaires 12.000 fr.
	Delamain (J.)	
	Heim de Balsac (H.)	
	Jouard (H.)	
	Lavauden (L.)	
	Mayaud (N.)	
	Paris (P.)	
	Poty (P.)	

MM.	Madon (P.), Toulon	500 fr.
	Poncy (R.), Genève, Suisse	150 »
	Snouckaert van Schauburg (le Baron R.), Territet, Suisse	150 »
	Arcis (M.d'), Genève, Suisse	120 »
	Bartels (le Docteur M.), Berne	100 »
	Béraut (le Docteur E.), Paris	100 »
	Blanchet (A.), Hammam-Lif, Tunisie	100 »
	Bureau (le Docteur L.), Nantes	100 »
	Corti (le Docteur Ulrich A.), Zurich, Suisse	100 »
	Courtois (J.), Dijon	100 »
	Droit (J.), Paris	100 »
	Duboscq (le Professeur O.), Banyuls-sur-Mer	100 »
	Gibert (A.), Arles	100 »
	Hellmayr (le Professeur C.E.), Chicago, Etats-Unis	100 »
	Hesse (le Professeur E.), Dijon	100 »
	Hubsch (F.), Bâle, Suisse	100 »
	Keller (Ph.), Paris	100 »
	Le Dart (R.), Trois-Monts	100 »
	Marcais (J.), Paris	100 »
	Meylan (O.), Mies	100 »
	Rabaud (le Professeur E.), Paris	100 »
	Rollier (le Professeur A.), Leysin, Suisse	100 »
	Van Havre (le Chevalier G.), Wyneghem, Belgique	100 »
	Van den Brinck (H. F.), Utrecht, Pays-Bas	100 »
	Anonyme	100 »

Le Gérant : P. Paris

Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris